

Schéma _____ _____ Culture Départemental

• **DIAGNOSTIC PARTAGÉ** •



Introduction

En sociologie, comme en ethnologie, la culture est définie de façon plus étroite comme « ce qui est commun à un groupe d'individus » et comme « ce qui le soude », c'est-à-dire ce qui est appris, transmis, produit et inventé. Ainsi, pour une organisation internationale comme l'UNESCO : « Dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels, matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts, les lettres et les sciences, les modes de vie, les lois, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. » Ce « réservoir commun » évolue dans le temps par et dans les formes des échanges. Il se constitue en de multiples manières distinctes d'être, de penser, d'agir et de communiquer en société.

La participation à la vie culturelle est d'ailleurs un droit fondamental, reconnu dans de nombreux textes et notamment l'article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies (1948) :

« Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent ».

L'article 103 de la loi NOTRe vient poser le cadre d'accompagnement de la vie culturelle au sein de notre pays : « La responsabilité en matière culturelle est exercée conjointement par les collectivités territoriales et l'Etat dans le respect des droits culturels énoncés par la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005 ».

Qu'il s'agisse de compétences partagées ou de son rôle de chef de file des solidarités sociales et territoriales, le Département du Gers est pleinement légitime pour déployer une politique culturelle ambitieuse d'autant que le Gers est identifié comme un territoire rural pluriel qui se dénote par ses richesses culturelles issues principalement des forces vives des territoires. S'il est certainement difficile de parler d'une seule culture gersoise, il est indéniable que les habitants du Gers aiment à se retrouver au cœur des villages pour des moments de convivialité lors de fêtes traditionnelles et aujourd'hui lors de manifestations comme des festivals pour faire culture ensemble. Vu de l'extérieur, la vie culturelle gersoise pourrait donc se résumer aux festivals d'impact national ou international comme Jazz in Marciac, Circa, Tempo Latino ou Welcome in Tziganie qui témoignent par leurs projets et leurs lignes artistiques des valeurs d'ouverture au monde et aux autres. Ceci étant, l'activité culturelle gersoise ne se limite pas à ces grands rendez-vous. Ce territoire possède un écosystème d'acteurs artistiques et culturels à la densité et la richesse avérées dans la majorité des domaines artistiques (théâtre, danse, musique, arts du cirque, arts visuels, etc.) au sein d'un environnement patrimonial architectural, naturel et immatériel important.

Dans cette dynamique culturelle, la collectivité départementale agit dans le champ culturel au regard de ses compétences obligatoires mais aussi dans le déploiement de politiques volontaires. Ainsi, le soutien à la culture apparaît principalement comme un enjeu essentiel pour favoriser le vivre ensemble, pour conforter des espaces de libertés et d'imaginaires collectifs face aux peurs dans un monde uniformisé, pour rompre l'isolement ou le repli sur soi, faire vivre la citoyenneté et contribuer à la création au sens large et à sa transmission.

Aussi, la culture est un véritable levier de développement territorial qui a de nombreuses répercussions dans différents domaines :

- Economique avec des retombées dans l'économie réelle pour le territoire (en France, 1,5 M de personnes travaillent dans ce secteur qui représente 2,3 % du PIB) ;
- Sociétal par le lien social et l'intergénérationnel, la santé mentale, les expériences esthétiques et émotionnelles, le partage et l'usage des langues et le vivre-ensemble ;
- Educatif par l'émancipation des individus, la lecture du monde, le sens critique, la réflexion et la transmission ;
- Territorial, notamment au regard de la qualité de vie, l'attractivité, le tourisme et la coopération.

Malgré les différentes crises qui ont frappé de plein fouet la culture et ses acteurs (public à reconquérir suite aux différents épisodes de confinement et couvre-feu, culture des écrans et individualisation des pratiques, crise énergétique, transitions sociétales et environnementales etc), la Culture a su se montrer résiliente dans un contexte de contraintes budgétaires qui pèsent sur les finances publiques.

Face à ces constats structurels et conjoncturels, il est apparu nécessaire pour le Département du Gers de s'engager dans le lancement de son premier schéma départemental de la Culture pour la période 2026-2030 afin de réaffirmer une politique culturelle départementale ambitieuse, lisible et visible.

Pour porter cette ambition, le schéma départemental de la culture doit permettre le décloisonnement des interventions, organiser des convergences et être pensé en articulation avec les cadres régissant chacune des politiques sectorielles départementales. Ainsi, le schéma de la Lecture publique sera aussi repensé en 2025 et entrera en résonance avec le schéma de la Culture, tout comme le schéma d'enseignements artistiques qui devrait être lancé fin 2026.

En somme, il doit répondre aux attentes de la population gersoise, aux besoins des territoires et des acteurs culturels du département qui auront contribué à son élaboration. Il s'agit de donner plus de sens et de pertinence à l'action du Département et de penser l'avenir.

Au travers du diagnostic départemental qui vous est présenté, les forces et les faiblesses de ce territoire sont identifiées. Par la consultation participative auprès des acteurs culturels en 2025 au travers de rencontres directes, d'ateliers participatifs, d'un forum des acteurs culturels et d'un questionnaire en ligne, ce diagnostic pourra être amendé et enrichi. Ces échanges permettront aussi de poser les enjeux et les orientations de ce schéma pour repenser l'action départementale en matière culturelle dans un cadre budgétaire de plus en plus contraint et un monde en perpétuelle mutation.

Ce diagnostic est scindé en trois parties :

TITRE 1 : LE GERS, TERRE DE CONTRASTES

TITRE 2 : LES PAYSAGES DE LA CULTURE

TITRE 3 : CULTURE, ART ET TERRITOIRES : UNE AMBITION POLITIQUE DEPARTEMENTALE FORTE

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
---------------------------	----------

PARTIE 1 LE GERS, TERRE DE CONTRASTES	8
----------------------------------------------------	----------

CHAPITRE 1 : AU CŒUR DE LA RURALITÉ	9
CHAPITRE 2 : DES DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES CONTRASTÉES.....	10
CHAPITRE 3 : LE SECTEUR AGRICOLE, PRINCIPAL MOTEUR DE L'ÉCONOMIE LOCALE	12
CHAPITRE 4 : UNE GRANDE DIVERSITÉ DE LA PRÉCARITÉ SOCIALE	14
CHAPITRE 5 : LES MOBILITÉS COMME ENJEU DÉCISIF POUR LE TERRITOIRE	18

PARTIE 2 LES PAYSAGES DE LA CULTURE	22
--------------------------------------------------	-----------

CHAPITRE 1 : LE PAYSAGE CULTUREL EN OCCITANIE	23
A - EMPLOIS ET PROFESSIONS CULTURELS.....	24
B - DÉPENSES CULTURELLES PUBLIQUES.....	24
CHAPITRE 2 : LE PAYSAGE CULTUREL GERMOIS, UNE TERRE DE CULTURE AVEC DES DYNAMIQUES TERRITORIALES DIVERSES	27
A - UNE VIE CULTURELLE FORTEMENT DÉVELOPPÉE À PARTIR DES INITIATIVES ASSOCIATIVES	30
B - LE GERS : LE DÉPARTEMENT DES CONVIVIALITÉS	34
1. UNE OFFRE CULTURELLE MULTIPLE ET VARIÉE	34
2. DES FESTIVALS DE RENOMMÉE EXTRA DÉPARTEMENTALE.....	35
A. JAZZ IN MARCIAC	35
B. TEMPO LATINO	36
C. FESTIVAL CIRCA	37
D. L'ÉTÉ PHOTOGRAPHIQUE DE LECTOURE	38
3. LE GERS, TERRE DE CINÉMA	38
A. CINÉ 32, UN ACTEUR INCONTOURNABLE.....	39
B. UN DÉPARTEMENT JOUISSANT DE PLUSIEURS FESTIVALS CINÉMATOGRAPHIQUES	41
4. TERRE DE CULTURE ET LANGUE OCCITANES	43
A. LA LANGUE.....	43
B. LA CULTURE.....	46
C - FORCE ET VITALITÉ DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS	48
1. UN MAILLAGE ÉQUILIBRÉ DES LIEUX DE DIFFUSION SUR LE TERRITOIRE.....	48
A. L' ASTRADA, SCÈNE CONVENTIONNÉE D'INTÉRÊT NATIONAL POUR LE JAZZ	48
B. LE CRI'ART – LABEL SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES (SMAC)	50
C. LOS BAMBASITOS	51
2. CIRCA, LABELLISÉ PÔLE NATIONAL CIRQUE	52
3. LE CENTRE D'ART DE PHOTOGRAPHIE DE LECTOURE (CAPL) LABELLISÉ CENTRE D'ART CONTEMPORAIN D'INTÉRÊT NATIONAL (CACIN).....	54
4. TROIS FABRIQUES DE TERRITOIRE	54
A. LA MAISON DES ÉCRITURES LOMBEZ OCCITANIE.....	54
B. LA PETITE PIERRE.....	55
C. ON VA VERS LE BEAU	56
5. UN PÔLE INNOVATION ET TERRITOIRE (PIT) : SPIRALE	57

D - UNE GRANDE DIVERSITÉ DE STRUCTURES D'ENSEIGNEMENTS ET DE PRATIQUES ARTISTIQUES DANS LE GERS	58
1. LES ÉCOLES DE CIRQUE.....	58
A. ECOLE DE CIRQUE CIR'ADOUR.....	58
B. ECOLE DE CIRQUE POP CIRCUS	59
C. ECOLE DE CIRQUE CIRQUE ET CAMPAGNIE	59
2. UN MAILLAGE IMPORTANT DES ÉCOLES DE MUSIQUE SUR LE TERRITOIRE	60
3. LA DANSE SOUS TOUTES SES FORMES	65
4. LE THÉÂTRE	65

PARTIE 3 CULTURE, ART ET TERRITOIRES : UNE AMBITION POLITIQUE DEPARTEMENTALE FORTE 68

CHAPITRE 1 : LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DÉTERMINANT DANS LE DÉPLOIEMENT DE POLITIQUES CULTURELLES AU TITRE DE SES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES..... 72

A - LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES	73
B - LA CONSERVATION DÉPARTEMENTALE DU PATRIMOINE	76
C - LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DU GERS	85

CHAPITRE 2 : LE DÉPARTEMENT VOLONTARISTE DANS LE DÉPLOIEMENT DE POLITIQUES CULTURELLES AU TITRE DE SES COMPÉTENCES OPTIONNELLES 91

A - UN CHOIX POLITIQUE : LA CRÉATION D'UNE NOUVELLE DIRECTION CULTURE, TOURISME ET PATRIMOINE DU DÉPARTEMENT EN 2023 92

1. LE SERVICE DE L'ACTION CULTURELLE TERRITORIALE (SACT)	92
2. L'ESPACE DÉPARTEMENTAL D'ART CONTEMPORAIN MEMENTO	93
3. LE SERVICE DÉVELOPPEMENT ET VALORISATION TOURISTIQUE VIA LE TOURISME CULTUREL.....	101
4. LA MISSION LANGUE ET CULTURE OCCITANES DE GASCOGNE	103
5. LA MISSION NUMÉRIQUE : VALORISER LA CULTURE PAR LE NUMÉRIQUE ET L'INNOVATION	105

B - UNE POLITIQUE VOLONTARISTE DU DÉPARTEMENT INSUFFISANT UNE DYNAMIQUE SUR LE TERRITOIRE 108

1. L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ARTS (ADDA32), UN LEVIER COMPLÉMENTAIRE POUR DÉPLOYER LA POLITIQUE CULTURELLE DÉPARTEMENTALE DÉCIDÉE PAR LES ÉLUS DÉPARTEMENTAUX.....	108
2. LE DÉPARTEMENT, À LA CROISÉE DES FINANCEMENTS PUBLICS POUR LA CULTURE	111
A. LE « PLAN MARSHALL »	111
B. UN SOUTIEN FINANCIER AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	112
C. UN SOUTIEN FINANCIER AUX ÉQUIPES ARTISTIQUES PROFESSIONNELLES GERMOISES	118
3. LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE D'ÉDUCATION ARTISTIQUE CULTURELLE (EAC).....	122
A. LE DÉPARTEMENT, SIGNATAIRE DE LA CONVENTION DE GÉNÉRALISATION DE L'EAC.....	123
B. LES PARTENARIATS TERRITORIAUX.....	128
4. L'ADHÉSION ET LA PARTICIPATION AU GIP CAFÉ CULTURE	130
5. CULTURE ET SOLIDARITÉ	134
A. LE PASS' CULTURE32	134
B. UNE VOLONTÉ DÉPARTEMENTALE D'AMENER LA CULTURE VERS LES PUBLICS LES PLUS FRAGILES	138

CONCLUSION..... 142

LISTING DES ACTEURS CULTURELS 144

LEXIQUE..... 178

BIBLIOGRAPHIE 179

PARTIE 1

LE GERS,

TERRE DE CONTRASTES



CHAPITRE 1

Au cœur de la ruralité

Le Gers est un territoire étendu (6 257 km²), marqué par un habitat dispersé et peu dense : 30 habitants/km², soit presque trois fois moins que la densité régionale.

Ce territoire comptait 198 819 habitants au 1^{er} janvier 2023. Il fait ainsi partie des départements les moins peuplés de France métropolitaine. Par ailleurs, 84 % de ses habitants vivent dans une commune rurale, plaçant le département au troisième rang des départements français les plus ruraux après la Creuse et la Lozère.

Après plusieurs années de hausse de sa population, celle-ci se stabilise ces dernières années (+ 0,1 % entre 2014 et 2020). Ce ralentissement est la conséquence de la diminution des naissances et de la hausse des décès qui se traduit par un fort déficit naturel (- 0,5 % par an entre 2014 et 2020).

Le Gers est marqué par un solde migratoire positif lié notamment à la proximité de l'agglomération toulousaine, qui compense le solde naturel négatif, avec des disparités :

- ★ un développement démographique et économique à l'extrémité Est du Département, dynamisé par la proximité de Toulouse : une densification de population marquée sur le bassin de l'Isle-Jourdain (dont la population croît de 1,7 % par an entre 2014 et 2020) et dans les communes rurales alentour (Cologne, Auradé, Ségoufielle, Pujaudran).
- ★ dans l'aire d'attraction d'Auch, une population qui n'augmente plus malgré le dynamisme de l'agglomération : les arrivées sont supérieures aux départs mais ne compensent plus le déficit naturel.

Le reste du département perd des habitants du fait du vieillissement de la population non compensé par de nouvelles arrivées, notamment dans les secteurs de Mirande, Condom et Fleurance (excepté certaines communes de l'ouest comme Eauze, Vic-Fezensac ou Nogaro qui gagnent des habitants grâce aux migrations résidentielles).

CHAPITRE 2

Des dynamiques démographiques contrastées

Plus d'1 gersois sur 4 avait plus de 65 ans en 2019 (contre 1 sur 5 au niveau régional et national). Si les tendances démographiques se poursuivent, **38 % de la population serait âgée de 65 ans ou plus en 2040.**

Une population âgée qui se concentre dans l'arc Ouest du département où l'indice de vieillissement est plus élevé. Ce vieillissement est accentué par l'arrivée de nombreux retraités notamment dans la partie la plus rurale du Gers hors influence de Toulouse ou d'Auch, où les départs des jeunes accélèrent le vieillissement de la population.

24 % de la population a moins de 25 ans (contre 29 % au plan national), soit le second département d'Occitanie ayant la plus faible part de jeunes après le Lot. Un déficit plus marqué, dans la pyramide des âges des 18-35 ans, qui se justifie par l'entrée dans les études supérieures et la vie active impliquant pour beaucoup de jeunes de quitter le département.



Constat enjeux

Cette réalité induit que la culture doit être privilégiée dans la politique de l'âge notamment comme outil de lutte contre l'isolement.

Par ailleurs, l'accès à la culture se pose en d'autres termes pour les personnes âgées en perte d'autonomie, un public doublement « empêché ». La Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) peut être un levier pour amener la culture vers ce public.

Enfin, dans le cadre de sa politique d'ouverture de ses lieux culturels, le Département réfléchit à développer davantage via un programme « Culture Art » des visites adaptées notamment pour les publics empêchés. En effet, soucieux d'élargir l'accessibilité à la culture dès le plus jeune âge et conscient de l'impact positif de la pratique artistique sur des personnes en situation difficile, d'isolement ou de handicap, le Département tient fortement à ce que des liens entre des établissements et des opérateurs se tissent et que des projets spécifiques en direction notamment des seniors voient le jour.

CHAPITRE 3

Le secteur agricole, principal moteur de l'économie locale

Dans le Gers, le nombre total d'emplois oscille autour de 70 000 depuis 2008. Le secteur agricole y est très présent : il représente **9,3 %** des emplois en 2021 contre 3 % en Occitanie. **Le Gers est le 2e département français le plus agricole derrière le Cantal.** Il compte la plus forte proportion d'établissements agricoles de France.

L'industrie, qui représentait 11 % des emplois en 2019, résiste avec la présence de nombreuses industries agroalimentaires souvent en lien avec la production agricole locale mais aussi avec des grandes coopératives au carrefour de l'industrie, de l'agriculture et du commerce.

Les rémunérations sont moins élevées qu'ailleurs : dans le Gers, le niveau des salaires en équivalent temps plein et les revenus des non-salariés sont parmi les plus faibles de France. Ceci est fortement lié au poids de l'agriculture, secteur souvent peu rémunérateur. Néanmoins, le niveau de vie s'avère proche de la moyenne en France métropolitaine.

En moyenne, en 2018, le revenu net fiscal des foyers fiscaux Gersois s'élevait à 23 315 € soit moins qu'au niveau de l'Occitanie et de la France métropolitaine.

Un peu plus de la moitié (53,9 %) des foyers fiscaux dans le Gers n'ont pas d'impôt sur le revenu à payer. Cette proportion est supérieure à ce qui est observé sur l'ensemble de la France métropolitaine mais également sur l'ensemble de l'Occitanie.



Constat enjeux

Pour une partie des habitants-es on peut supposer que l'envie d'accéder à l'offre culturelle du territoire peut être freinée par un faible niveau de vie. De ce fait, la politique d'accès à l'offre culturelle a été prise en compte pour les faibles revenus. Ainsi, le choix a été fait par l'Assemblée départementale de conserver un tarif incitatif d'entrée (5 € seulement) à l'échelle de la région pour le centre patrimonial départemental et le réseau des musées. Parallèlement, la gratuité pour les - 18 ans et les chômeurs, (1^{er} département de France à valider ce dispositif sur une logique de réseau territorial) a porté ses fruits dans l'appropriation des publics locaux (1/5e fréquentation). Par ailleurs, le Centre d'Art Contemporain MEMENTO est gratuit.

Même si dans le système public français, à financement « socialisé », le coût pour les publics à l'offre culturelle publique est, usuellement, relativement peu élevé sauf pour les enseignements et pratiques artistiques, une participation réduite reste cependant, fréquemment à la charge des usagers.

Malgré sa faible portée, elle peut pourtant s'avérer être un frein pour les personnes - ou foyers - à revenus modestes lesquelles doivent engager certaines dépenses, aussi minimes soient-elles.

Par ailleurs, l'accès même à la « consommation » culturelle, aussi anodine soit-elle, entraîne toujours de nombreux coûts indirects : les déplacements, les adhésions, les équipements divers (par exemple pour les disciplines artistiques), etc...

Aussi, dans un contexte économique de plus en plus fragile, le soutien financier de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac), de la Région, du Département et des collectivités territoriales est fondamental pour permettre aux acteurs culturels de s'adresser aux publics dits « éloignés » en proposant une politique tarifaire adaptée et/ou le déploiement de l'éducation artistique et culturelle pour tous les âges de la vie dans les territoires.

CHAPITRE 4

Une grande diversité de la précarité sociale

Le Gers bénéficie d'un taux de chômage faible qui s'établit à 5,5 % au 2^e trimestre 2023, le 18^e plus bas de France métropolitaine.

Derrière ce faible taux, une réalité contrastée. Dans l'est du département, la population locale bénéficie de l'implantation d'entreprises industrielles, de la création d'activités de services et de l'attractivité du bassin toulousain en termes d'emplois. On y observe un niveau de qualification plus élevé. Le bassin d'emploi d'Auch est quant à lui historiquement moins dynamique : si le chômage y est à un niveau raisonnable en proportion, le secteur concentre certains publics en difficulté (bénéficiaires du RSA, bénéficiaires de l'obligation d'emploi, habitants du Quartier Politique de la Ville...).

L'arc nord-ouest du territoire doit lui faire face à des difficultés liées à une faible dynamique économique et à un développement reposant sur cinq secteurs d'activités dominants (agriculture, agroalimentaire, aide à la personne, hôtellerie-restauration et bâtiment) dont trois sont soumis à une forte saisonnalité. Des qualifications inadaptées, une mobilité difficile du fait de l'étendue géographique et d'un réseau de transports limité, une précarisation accentuée par le poids de la saisonnalité y caractérisent les difficultés de la recherche d'emploi. Les territoires de Condom, Lectoure/Fleurance et Eauze/Cazaubon connaissent une part plus importante de demandeurs d'emploi. D'ailleurs, la Tenareze et le Grand Armagnac sont labellisés territoires éducatifs ruraux.

Fin 2020, les données compilées par le ministère de la santé et des solidarités mettaient en évidence des taux globalement plus faibles de la population bénéficiant de certaines aides et minima sociaux :

- ★ RSA (revenu solidarité active) : **4,3 % de taux de population couverte** (allocataire, conjoint et personnes à charge), contre 6,7 % en région et 5,6 % au niveau national,
- ★ ASS (allocation de solidarité spécifique) : **0,7 %**, contre 1 % en région et 0,8 % au niveau national,
- ★ ASV (Allocation supplémentaire vieillesse) et ASPA (Allocation de solidarité aux personnes âgées) : 3,6 % de taux de population couverte (allocataire, conjoint et personnes à charge), contre **4,2 %** en région, mais seulement **3,2 %** au niveau national.

En revanche, on identifie des **taux plus élevés d'aides et prestations liées à la vieillesse et au handicap**, en lien notamment mais pas uniquement avec la situation démographique locale:

- * AAH (part des allocataires AAH chez les 15-64 ans) : **4,4 %**, contre 3,8 % en région et 3 % au niveau national fin 2021,
- * PCH (Prestation de Compensation du Handicap) et ACTP (Allocation Compensatrice pour Tierce Personne) : **9,2 %** d'allocataires, contre 8,6 % en région et 7,3 % au niveau national fin 2020.

Les chiffres de la protection de l'enfance font également apparaître un nombre de mesures d'ASE (mesures de placements et actions éducatives) en % des 0-20 ans élevé dans le Gers : **1,4 %** contre 1,1 % au plan régional et national.

De manière globale, les dépenses totales nettes d'aide sociale par habitant s'élèvent à 746 € dans le Gers (683 € en Occitanie et 594 € en France métropolitaine).

Dans le département, le taux de pauvreté atteint 15 % en 2020, bien en deçà du taux régional (16,8 %). Cependant, le Gers se classe en 5^e position des départements français pour le taux de pauvreté des plus âgés.





Constat enjeux

Souvent encore considérée comme un besoin secondaire, la culture est parfois le dernier lien des personnes avec la société. En effet, la culture au sens large, qu'elle recouvre l'accès à des sorties culturelles, la pratique artistique, la possibilité de s'exprimer dans et d'agir sur l'espace public, de pouvoir partager son histoire, ses pratiques, son héritage avec l'autre, représente un formidable vecteur d'insertion sociale.

Aussi, valoriser le rôle de la culture dans le domaine de la lutte contre l'exclusion sociale fait partie intégrante des missions du Département en tant que collectivité chef de file de l'action sociale.

CHAPITRE 5

Les mobilités comme enjeu décisif pour le territoire

Le département du Gers a lancé en 2023 une étude pour la mise en place d'une stratégie relative aux infrastructures de mobilités avec pour enjeux :

- ★ d'assurer la capacité de se déplacer en toute situation ;
- ★ de préserver l'attractivité et la qualité de vie sur ce territoire ;
- ★ de diminuer l'impact carbone de la mobilité individuelle.

Les nombreux déplacements des Gersois(es) se font très majoritairement en voiture au regard de la configuration de ce territoire. En effet, force est de constater que le Gers est marqué par une concentration des équipements et services au sein des communes principales du territoire, situés le long des axes routiers principaux. Ce phénomène induit que 56% des gersois habitant dans l'espace rural vivent dans des communes en dehors de l'influence d'un pôle (source Insee), générant de facto des déplacements « obligés » de moyenne distance vers le bourg centre le plus proche pour les résidents de ces territoires.

Par ailleurs, l'éloignement des emplois génère également de nombreux trajets pour les actifs: 25 % d'entre eux travaillent à plus de 26 km de leur domicile et 19 % hors du département (principalement en Haute- Garonne). Les habitants gersois de la couronne de l'aire d'attraction de Toulouse parcourent des distances plus importantes encore.

Le mode de vie des gersois(es) est dépendant de la voiture ; le Gers fait donc parti des départements français où les ménages possèdent le plus de voitures (neuf sur dix possèdent au moins une voiture et près d'un sur deux en ont deux). Par ailleurs, les transports en commun sont peu utilisés en raison d'un maillage de lignes de transports interurbains très faible : 86,5 % des communes ne sont pas desservies soit un peu plus de la moitié de la population gersoise.



Constat enjeux

Les dépenses de carburant liées à l'utilisation quasi quotidienne de la voiture pour se rendre au travail ou pour tout autre déplacement sont parmi les plus fortes d'Occitanie. Elles sont supérieures de 13 % à la moyenne de la région (données Observatoire National de la Précarité énergétique).

Le manque de transports collectifs dans les zones rurales a également un impact sur la mobilité de certaines tranches de population comme les jeunes ou les plus de 65 ans, qui se voient contraints, avec la perte d'autonomie et le manque de moyens, de rester à domicile.

Cette difficulté d'accès physique à l'offre culturelle est généralement appréhendée en termes de « distance à parcourir » pour se rendre à l'équipement culturel. Plus la distance à parcourir est élevée, moins l'accessibilité à l'offre culturelle est garantie.

Cela peut expliquer les raisons pour lesquelles ce département dispose d'un maillage important d'équipements culturels ainsi qu'une réelle dynamique avec des événements culturels proposés toute l'année sur l'ensemble du territoire.

Par ailleurs, malgré son caractère rural, en sus des musées de France et des sites classés Monuments Historiques, le Gers dispose de plusieurs structures labellisées par le Ministère de la Culture.

Il est à noter que de nombreux lieux municipaux accueillent des activités culturelles mais aussi des lieux privés, associatifs, tiers lieux et lieu de compagnies.

Ceci étant, la question des trajets restent entière pour accéder aux équipements culturels des personnes vivant dans les communes qui n'en sont pas dotées.

synthèse de partie



Face à ces caractéristiques territoriales, l'offre culturelle reste malgré tout équilibrée et très dynamique sur le territoire avec :

- ✦ L'agglomération d'Auch qui rayonne culturellement en raison de l'implantation de structures dynamiques telles que Circa et Ciné32, tous les deux également porteurs d'un festival, ou encore IMAJ-le Cri'Art et sa scène de Musiques actuelles (SMAC) et l'implantation de structures départementales comme les archives départementales, le Centre d'Art contemporain Memento et la Médiathèque départementale.
- ✦ Des festivals implantés sur tout le territoire allant de festivals d'envergure comme Jazz in Marciac ou Tempo latino à Vic-Fezensac, à des initiatives comme la scène de musiques actuelles, les Bambasitos à Eauze, le festival l'Été photographique de Lectoure en passant par un grand nombre de festivals et manifestations de plus petite envergure du rock à la musique classique.
- ✦ L'existence d'une scène conventionnée d'intérêt national dans le sud-ouest du Département, l'Astrada, qui permet un rayonnement de la zone au niveau départemental et interdépartemental.
- ✦ Plusieurs lieux culturels gérés par des associations ou des collectivités territoriales (Fleurance, Condom, Samantan etc...) proposant une programmation culturelle à l'année voire un festival sont aussi montés en puissance depuis une ou deux décennies, à l'image de la Petite Pierre à Jegun, de Spirale à Riscle,
- ✦ L'Abbaye de Flaran et son réseau des musées ;
- ✦ Un maillage de Musées publics (Musées de France) remontant au XIXe siècle, divers et complémentaires en termes de collections et de thématiques, bien répartis en anneau sur le territoire autour d'Auch et sur les axes principaux. Placés sous l'égide de l'Abbaye de Flaran et de la Conservation Départementale du Patrimoine et des Musées du Gers et comme cette dernière, ils sont porteurs, depuis trente ans, d'une programmation annuelle d'expositions et d'animations pédagogiques dans leurs domaines respectifs. Dans cette dynamique, il convient de souligner la nécessité d'œuvrer à la qualité du partenariat avec les propriétaires respectifs;
- ✦ Un maillage important des enseignements musicaux avec l'implantation de 33 écoles de musique réparties sur l'ensemble du territoire;
- ✦ Le nord Est du Département a engagé de belles dynamiques notamment sur les territoires de Lectoure et de Fleurance, autour desquels gravitent d'ailleurs un certain nombre de compagnies et le Centre d'art de photographie de Lectoure labéllisé Centre d'Art Contemporain d'Intérêt National (CACIN) dans le Gers et seul centre d'art plus spécifiquement dédié à la photographie en région Occitanie;
- ✦ Quant à l'extrême Est du Département (au vu de son caractère attractif et marqué par l'installation massive d'actifs plutôt jeunes travaillant dans la métropole régionale), une dynamique culturelle est portée par le Pays Portes de Gascogne par son projet culturel de territoire.

PARTIE 2

LES PAYSAGES DE LA CULTURE



CHAPITRE 1

Le paysage culturel en Occitanie

L'Occitanie est l'une des régions les mieux dotées en matière de lieux, équipements culturels et espaces protégés. Avec près de 7 700 sites, elle rassemble 11 % de l'ensemble des lieux et équipements culturels nationaux, principalement dans l'Hérault, la Haute-Garonne et le Gard. L'attractivité de la région repose notamment sur le tourisme culturel. Si le pourtour méditerranéen est principalement dédié au tourisme balnéaire, la région peut aussi compter sur son patrimoine naturel et culturel, véritable atout touristique avec :

- ★ 1380 monuments historiques classés dont 12 monuments nationaux, châteaux, forts, forteresses, remparts, et sites archéologiques.
- ★ 134 musées de France de la région ouverts au public avec 2,8 millions de visites, soit la seconde région muséographique de France.

Avec près de 2 000 établissements de lecture publique, les bibliothèques, médiathèques et autres points de lecture représentent près de sept équipements culturels sur dix. Plus de la moitié d'entre eux (57 %) sont situés dans des communes rurales. Dans ces communes rurales, sept équipements de lecture publique sur dix disposent d'une surface de moins de 100 m². Il s'agit parfois de simple relais lecture desservis par la bibliothèque départementale de prêt. Ces points relais permettent de garantir aux habitants d'Occitanie l'accès au livre sur une grande partie du territoire. Le rapport s'inverse en revanche dans les communes denses, où les équipements de lecture publique sont d'une surface plus importante : plus de la moitié d'entre eux ont une superficie supérieure à 100 m² dans les espaces densément peuplés.

L'Occitanie compte près de 220 établissements cinématographiques : les zones densément peuplées concentrent 15 % de l'offre cinématographique ; quatre cinémas sur dix sont situés dans des zones intermédiaires et quatre sur dix dans des zones peu ou très peu denses. Les cinémas labellisés Art et essai sont plus présents dans les zones rurales : 80 % des cinémas sont labellisés dans les zones peu denses et 88 % le sont dans les zones très peu denses. La labellisation permet ainsi de garantir la présence sur les territoires moins pourvus d'équipements œuvrant à la diffusion de la diversité cinématographique.

Pour le spectacle vivant, 15 643 employeurs sont recensés par le COREPS en 2022, et plus de 36 000 salariés en 2017 en Occitanie dont 540 dans le Gers. Ils sont organisateurs de spectacles, équipes artistiques ou bureau de production.

Au niveau des équipements, la DRAC en labélise 45 dont 3 pour le Gers le Pôle National Cirque Circa, la scène conventionnée l'Astrada, la scène de musiques actuelles le Cri'Art. Notons que parmi les 3 écoles supérieures d'art, les 21 conservatoires à rayonnement soit régional, soit départemental, soit intercommunal ou communal, aucun n'est implanté dans le Gers comme aucune des sept Scènes Nationales de la Région. Le nombre d'organisateur de spectacles réguliers, occasionnels ou saisonniers comme pour les festivals est difficile à recenser de façon exhaustive comme le nombre d'équipes artistiques professionnelles, mais il est très important. Les financements publics dédiés aux structures de spectacle vivant représentent le premier poste des dépenses culturelles des collectivités.

A - Emplois et professions culturelles

45 800 actifs déclarent une profession culturelle au titre de leur activité principale : l'Occitanie compte 2,1 % de professionnels de la culture parmi l'ensemble de ses actifs.

Les professionnels des arts visuels et des métiers d'art rassemblent près d'un tiers de ces professionnels (30 %, dont 17 % travaillent dans le domaine des arts graphiques, de la mode et de la décoration), les artistes, cadres et techniciens du spectacle un autre tiers (34 %). Les femmes représentent moins de la moitié des professionnels de la culture en Occitanie (43 %), une part équivalente à la moyenne nationale (45 %) et inférieure à leur part dans la population active régionale (48 %). Près d'un professionnel de la culture sur deux (45 %) est non-salarié en Occitanie, contre 38 % en moyenne nationale.

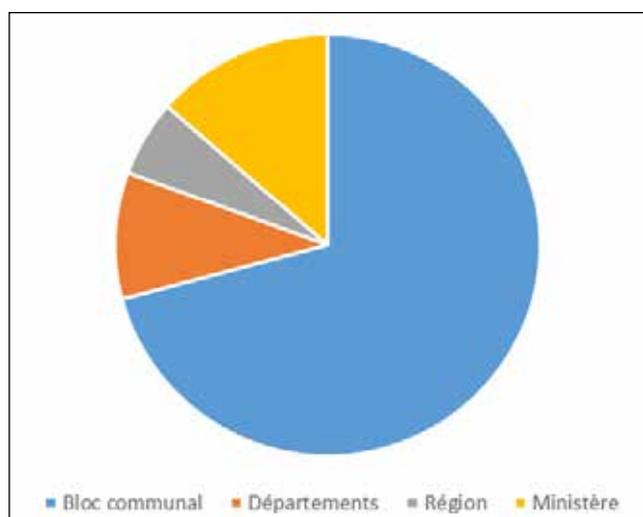
Plus d'un actif sur cinq (22 %) parmi les professionnels de la culture travaille dans les secteurs du spectacle vivant, part plus élevée qu'en moyenne nationale (18 %), cela vaut aussi pour les secteurs des arts visuels (16 % contre 13 %),

On recense environ 7 800 entreprises des secteurs culturels, soit 3,7 % de l'ensemble des entreprises des secteurs marchands et non marchands dans la région, ce qui représente une proportion un peu inférieure à la moyenne nationale (3,9 %), mais supérieure à la moyenne hors Île-de-France (3,3 %). Cette proportion d'entreprises culturelles est plus faible dans le Gers et la Lozère (2,5 %), à l'inverse de la Haute-Garonne et de l'Hérault.

B - Dépenses culturelles publiques

Les dépenses culturelles publiques brutes dépassaient un milliard d'euros en Occitanie en 2019 :

- ★ 730 M€ au niveau du bloc communal (soit 70 % des dépenses culturelles publiques brutes),
- ★ 100 M€ au niveau des départements,
- ★ 60 M€ niveau région,
- ★ 140 M€ de crédits ministériels.



Crédits ministériels : Aux 115 millions d'euros en fonctionnement mobilisés par le ministère de la Culture en région Occitanie, se sont ajoutés 24 millions d'euros en investissement en 2019. Ces montants représentent respectivement 20 € (en fonctionnement) et 4 € (en investissement) par habitant, un peu en-dessous de la moyenne nationale en fonctionnement seulement (22 € par habitant hors Ile-de-France).

Aux trois départements regroupant plus de la moitié de la population régionale (Haute-Garonne, Hérault et Gard), sont rattachés près de 70% des crédits ministériels de fonctionnement, hors masse salariale. La Haute-Garonne (Toulouse, capitale régionale) concentre le tiers des crédits (soit 26 M€), l'Hérault (Montpellier, capitale de l'ancienne région Languedoc-Roussillon), un peu plus du quart (soit 22 M€) et le Gard, 10 % (près de 8 M€). Les enveloppes de crédits de fonctionnement des 10 autres départements varient de 1,8 M€ à 3,8 M€, soit de 2 % à 5 % du total régional.

Les crédits ministériels d'investissement ont été un peu moins concentrés qu'en fonctionnement en 2019.

Pour le Gers, le budget de la DRAC tant en fonctionnement qu'en investissement en 2023 est réparti comme suit :

- ★ Patrimoine : 1 410 148 euros pour 74 projets
- ★ Soutien à la création à hauteur de 1 292 600 euros pour 21 projets
- ★ Soutien à la lecture : 10 500 euros pour 2 projets
- ★ Média de proximité (Parlem TV): 10 000 euros
- ★ Soutien à l'EAC : 558 268 euros pour 36 projets.

Crédits régionaux : La collectivité régionale a dépensé près de 60 millions d'euros pour la culture en 2019, dont plus de 40 M€ en fonctionnement. Rapporté à la population, son budget culturel s'élève à 10 € par habitant, légèrement en-deçà de la moyenne nationale des régions. Il en va de même en termes d'effort budgétaire pour la culture pour le fonctionnement (2 % contre 2,4 % en moyenne), alors que ce ratio atteint la moyenne des régions en investissement, 1,9 %.

La collectivité régionale affecte 40 M€ aux activités artistiques et à l'action culturelle, et 20 M€ au patrimoine, soit respectivement 7 € par habitant et 3 € par habitant. La part consacrée au patrimoine par cette collectivité est plus élevée que la moyenne des régions (33 % contre 25 %).

Bien que l'effort budgétaire de la collectivité régionale et le montant de ses dépenses culturelles rapportées à sa population se situent parmi les valeurs régionales les plus faibles, le budget culturel de la région Occitanie est légèrement supérieur au budget culturel régional moyen (58 M€).

Crédits des métropoles : Les budgets mobilisés par les métropoles représentent 257€ par habitant en moyenne, contre 178 € de moyenne nationale.

Crédits des agglomérations représentent 133 € par habitant (supérieur à la moyenne nationale de 124 € par habitant)

Crédits départementaux : La somme des dépenses culturelles des treize départements de la région Occitanie s'élève à 100 millions d'euros, soit 17 € par habitant (légèrement au-dessus de la moyenne nationale qui s'établit à 15 € par habitant). Le taux d'effort budgétaire moyen pour la culture des départements de la région est quant à lui égal au taux moyen national (1,4 %).

L'Ariège, le Lot et le Gers consacrent respectivement 4,3 %, 2,8 % et 2,4 % de leur budget global à la culture. Rapportés à la population départementale, les budgets patrimoniaux du Lot, du Gers et de l'Ariège (entre 3 M€ et 4 M€) représentent des montants parmi les plus élevés : 23 €, 19 € et 15 € par habitant.



Crédits des Communautés de communes sont de 63 € par habitant (contre 67 € par habitant en moyenne nationale).

Crédits des communes : dans le Gers, les dépenses culturelles des blocs communaux représentent en moyenne 70 € par habitant. L'effort budgétaire culturel moyen des blocs communaux du Gers est le plus faible de la région avec 5,5 %.



Explication de lecture : La présentation des dépenses par fonction n'est pas obligatoire pour les communes de moins de 3500 habitants. Aussi, seules les dépenses culturelles des EPCI à fiscalité propre comportant au moins une commune de 3500 habitants ou plus sont prises en compte. Les communes « hors champ » sont donc celles pour lesquelles cette présentation des dépenses n'est pas obligatoire.

CHAPITRE 2

Le paysage culturel gersois, une terre de culture avec des dynamiques territoriales diverses

A l'échelle du territoire du Gers, la culture constitue un poids économique non négligeable et concerne un nombre important de citoyens à travers :

- * l'emploi (plus de 100 fonctionnaires titulaires territoriaux de la filière culturelle, salariés d'association, enseignants artistiques, artistes professionnels, administrateurs, techniciens, etc.) mais souvent précaire,
- * les établissements et structures d'enseignement artistique,
- * les associations culturelles avec un fort taux de bénévolat parmi la population et la fragilité qui en découle dans un secteur de plus en plus encadré administrativement nécessitant des compétences réelles,
- * les pratiquants amateurs,
- * les publics (festivals, saisons, cinémas, médiathèques, expositions, etc.),
- * les fournisseurs,
- * les commerçants,
- * le tourisme culturel (structures d'hébergement et de restauration, activités de loisirs, etc)

Malgré son caractère rural, le Gers est une terre de Culture où l'épanouissement par une vie culturelle de proximité s'avère possible. Doté d'équipements culturels et d'un tissu associatif très fort, porteurs de nombreuses manifestations culturelles de tout ordre, il bénéficie de grands événements et lieux qui font rayonner ce département au niveau régional, national et même international.

Ce maillage important d'équipements culturels ainsi que cette réelle dynamique avec des événements culturels proposés sur l'ensemble du territoire se manifestent par la présence de :

- * **26 salles de cinéma, réparties en 15 établissements,**
- * **7 salles dédiées au spectacle vivant : à Auch, Circa et le théâtre municipal, le Théâtre Du Méridional de Fleurance, le Théâtre des Carmes de Condom, la salle Jean-Claude Brialy de Samatan, l'ASTRADA de Marciac et le petit théâtre Spirale à Riscle, les Bambasitos à Eauze.**



- * Un site référentiel, centre patrimonial départemental / Abbaye de Flaran (classé Monument historique, grand site d'Occitanie propriété du Département depuis 1970), sur l'axe nord ;
- * 5 « musées de France » (label national), remontant au XIX^e siècle ; 2 sites archéologiques classés Monuments historiques ; 3 « musées » publics ou associatifs en complément territorial et thématique du réseau, répartis sur l'ensemble du territoire et les grands axes (sous l'égide CDPM32/Flaran) ;

Par ailleurs, malgré son caractère rural, en sus des musées de France et des sites classés Monuments Historiques, le Gers dispose de plusieurs structures labellisées par le Ministère de la Culture :

- * Centre d'art centre photographique de Lectoure,
- * Un Pôle National Cirque : Circa,
- * Une scène nationale conventionnée dans l'ouest du Département, l'Astrada, qui permet un rayonnement de la zone au niveau départemental et interdépartemental,
- * Une Scène de Musiques actuelles conventionnée (SMAC) : Le Cri'Art,
- * 3 Fabriques de territoire : La Maison des écritures (Lombez), La petite Pierre (Jegun) et On va vers le beau (La Romieu)
- * Un Pôle innovation et Territoire (PIT) : Spirale (Riscle)
- * Une Ville et Pays d'Art et d'Histoire : Grand Auch Cœur de Gascogne

Il est à noter que de nombreux lieux municipaux accueillent des activités culturelles mais aussi des lieux privés, associatifs, tiers lieux et lieu de compagnies.

FAITS MARQUANTS :

- * 15% des 4000/5000 associations gersoises sont des associations à objet culturel ;
- * 3.4 % des emplois associatifs sont dans le domaine culturel ;
- * 28,4% des créations d'associations (contre 22.1% en moyenne nationale) en 2022 dans le domaine culturel (contre 19.3% dans le sport et 14% dans les loisirs) ;
- * De nombreux bénévoles investis dans les associations et manifestations culturelles mais le bénévolat évolue et devient de plus en plus ponctuel dans l'évènementiel et moins dans l'administration/gestion régulière des projets associatifs.

La vie culturelle ne se limite pas aux structures culturelles avec de nombreuses passerelles avec le social, le tourisme, l'éducation populaire, le médicosocial...

A. Une vie culturelle fortement développée à partir des initiatives associatives

Fin d'année 2022, le Secrétariat d'Etat chargé de l'Economie solidaire et de la vie associative publiait les chiffres de la vie associative dans le Gers de l'année.

A ce titre, le dynamisme associatif est marqué par un taux de création d'associations dans le Gers supérieur à la moyenne nationale avec **12,3 nouvelles associations pour 10 000 habitants. Ce chiffre concerne pleinement l'activité culturelle gersoise qui est majoritairement structurée à partir du tissu associatif.**

De facto, le milieu associatif est incontournable dans la mesure où la majorité des dynamiques culturelles gersaises est portée par des associations.

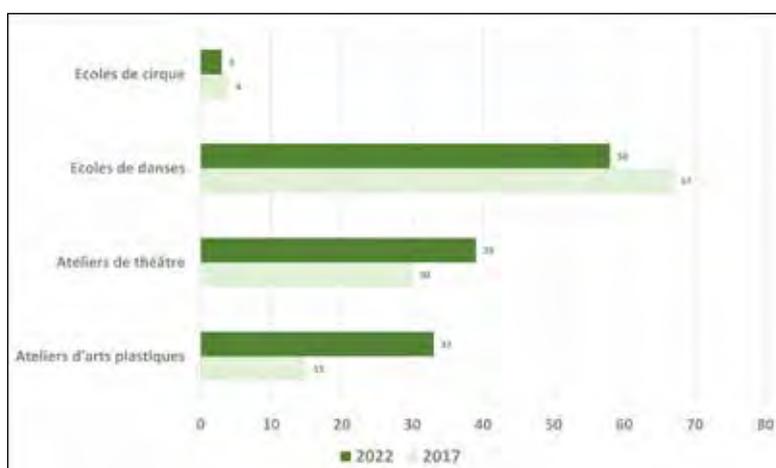
Dans le département, les créations d'associations sont majoritairement dans le secteur culturel avec 28,4% des créations d'associations (contre 22.1% en moyenne nationale).

Au-delà des registres nationaux, il est difficile d'avoir une photographie exhaustive du milieu associatif compte tenu des mises à jour aléatoires. Plusieurs diagnostics sur les acteurs culturels ont déjà été réalisés par différentes structures à travers une approche sectorielle sans qu'il y ait systématiquement une actualisation annuelle des données. De plus, ces diagnostics n'ont pas nécessairement la même année de référence pouvant rendre les données vite obsolètes. Ces éléments de connaissances épars et sectoriels peuvent nécessiter une mise en perspective sur un plan plus stratégique à l'échelle départementale et dans une approche résolument transversale. Cet état de fait nécessiterait un observatoire permettant une analyse subtile d'un secteur incontestablement aux fortes capacités de résilience, d'adaptation, qui s'est constamment développé ces dernières décennies à la lisière des politiques publiques qui n'en perçoivent que peu la réalité, faute de données fiables. Le développement du numérique pourrait permettre le recueil de données.

L'Association Départementale pour le Développement des Arts (ADDA) qui suit étroitement la vie culturelle gersoise, en particulier dans le spectacle vivant, a analysé que le nombre de structures d'enseignements et de pratiques artistiques, était en 2022 proche de celui d'avant la crise sanitaire soit 168 structures contre 170 en 2017.

Les données ci-après issues de l'ADDA montrent l'évolution des structures d'enseignements et de pratiques artistiques entre 2017 et 2023 (qui ne prennent pas en compte les « cours privés » assez répandus dans le secteur artistique en particulier musical, qui échappent à tout recensement) :

- * **Les écoles de musiques**, fort maillage territorial en matière d'enseignement musical avec l'implantation de 33 écoles sur l'ensemble du territoire. Le dispositif local d'accompagnement (DLA) proposé par l'ADDA au premier semestre 2024 et piloté par la Ligue de l'Enseignement, a démontré la fragilité de ces structures notamment pour deux écoles de musique qui risquent de fermer leurs portes pour des raisons économiques ;
- * **Les écoles de cirque** sont passées de 4 à 3 dont deux disposent d'animateurs permanents permettant la mise en œuvre d'ateliers hebdomadaire ;
- * **Les écoles de danse** sont passées de 67 à 58 ; elles fonctionnent avec peu de moyens publics en raison de leur modèle économique dominant qui est faiblement construit sur des projets pédagogiques. Ces écoles touchent un grand nombre de pratiquants amateurs à travers le territoire ;
- * **Les ateliers théâtre** sont passés de 30 à 39. La vitalité du Théâtre amateur est une caractéristique du Gers, qui est également peut construit sur des cycles de formations mais qui privilégie le plaisir de la pratique partagée ;
- * **Les ateliers arts plastiques** ont doublés en passant de 15 à 33.



Sur le plan des équipes artistiques professionnelles*, l'évolution est très importante avec 68 équipes en 2022 contre 35 identifiées en 2017 soit :

- * 4 compagnies de danse
- * 8 de cirque
- * 34 de théâtre
- * 27 ensembles ou groupes musicaux.

** pour l'ADDA, une équipe artistique professionnelle du Gers est constituée d'un ou plusieurs artistes sous régime associatif avec pour siège social le Gers. Ces associations doivent avoir un numéro de licence d'entrepreneur mais il s'avère que de nombreux artistes vivent et parfois travaillent dans le Gers sans cette « structuration ». D'autres modèles existent en particulier pour les musiques actuelles mais ils sont plus complexes à identifier et à suivre pour évaluer le caractère gersois de l'activité artistique.*



84 structures disposent de la licence de spectacle de catégorie 2, c'est-à-dire « producteurs de spectacle », et 61 de la catégorie 3 « organisateurs de diffusion de spectacle ». Dans cette catégorie, l'ADDA observe aussi une forte évolution du nombre de programmeur.trices régulières : 36 en 2022 contre 20 en 2017.

Par ailleurs, le territoire gersois est riche en matière d'implantation de lieux culturels. Ainsi, l'ADDA du Gers a réalisé un atlas des lieux de résidence et de spectacle gersois (en lien avec la base de données de leurs adhérents).

Au total, plus de 70 lieux ont été recensés : une douzaine de lieux équipés pour accueillir artistes et compagnies en création, et une soixantaine de lieux de salles dédiées au spectacle, mais aussi des équipements polyvalents utilisés parfois pour accueillir des spectacles.



Source : site internet www.addagers.fr





Constat enjeux

Dans le Gers, la vitalité du territoire repose sur la dynamique culturelle et artistique, c'est d'ailleurs, ce qui rend ce territoire attractif.

Pendant la crise sanitaire et surtout depuis, les acteurs culturels se mobilisent et réinventent leurs interventions au regard des mutations sociétales et du contexte international comme au début du conflit en Ukraine. Ainsi, de nouveaux modes de diffusion de proximité sont apparus comme « Tournez Village » de Guillaume Lopez, « A bicyclette » de la Main harmonique, des groupes de travail (groupe de travail des festivals) en appui avec l'ADDA et en partenariat avec le CDT, ont été organisés pour appréhender la transition écologique ou pour s'investir dans des projets transversaux (Tiers lieux en lien avec la Dynamo à Auch, éducation artistique et culturelle, des enjeux de la crise climatique et de l'évolution permanente des créations et de leurs liens avec la société ...).

Le maintien de cette diversité de l'offre culturelle et artistique est tout l'enjeu de demain au regard des contraintes des finances publiques et de la nécessité d'encourager une vitalité artistique et culturelle sur l'ensemble du département.

B. Le Gers : le Département des convivialités

Le Gers se caractérise par la convivialité et le désir des gersois(es) de sortir, de se retrouver dans l'espace public pour partager une expérience. Certaines manifestations développent une dimension d'abord festive, conviviale et accessible tout en ayant une offre artistique qualitative.

1. Une offre culturelle multiple et variée

Nombreuses sont les manifestations culturelles qui animent le département : elles sont classées en trois grandes catégories :

- **les manifestations occasionnelles** qui se déroulent en général sur une journée et n'ont pas vocation nécessairement à se reproduire. Sont intégrés dans cette classification les événements, c'est-à-dire les manifestations courtes sur une journée. Événements et manifestations sont mis en place par des organisateurs, qui majoritairement ne détiennent pas de licence d'entrepreneurs de spectacles. L'ADDA recensait 211 organisateurs occasionnels, dont l'objet associatif n'est pas nécessairement culturel mais plutôt d'animations locales comme les comités des fêtes.
- **les saisons culturelles** qui sont une série de rendez-vous culturels, manifestations, spectacles, organisés dans le temps selon un programme connu et communiqué d'avance. Elles suivent en général une ligne artistique. A noter que dans le Gers, plusieurs saisons culturelles intègrent des spectacles joués par des artistes amateurs au côté de propositions majoritairement professionnelles. 15 saisons culturelles, qui correspondent majoritairement à la temporalité de l'année scolaire sont identifiés pour le spectacle vivant dont 5 portées par des communes. A celles-ci s'ajoutent les saisons estivales et séries discontinues de spectacles, qui portent parfois le nom de festival, comme Bach Festival Gers par exemple.
- **les festivals** qui selon la définition du Ministère de la Culture, reprise par l'ADDA dans sa classification, se déroulent sur plusieurs jours (Le Ministère de la Culture définit un festival comme tel : un festival est une manifestation publique, qui se répète de façon régulière, et concentre dans le temps une programmation multiple autour d'un fil conducteur. Il se déroule de 2 jours à quelques semaines, et a une composante «festivalière» c'est-à-dire événementielle et conviviale). En 2024, l'ADDA a recensé 61 festivals dont 38 à dominante musicale étant précisé que 53% des festivals se déroulent en juillet & août.

A cette classification s'ajoutent les expositions qui elles aussi peuvent être occasionnelles ou permanentes. Il est difficile d'avoir une vision exhaustive de l'offre culturelle dans le département mais il est certain que plus de 2000 rendez-vous sont proposés chaque année.

Répertorier l'ensemble des manifestations culturelles gersoises est un exercice périlleux qui semble impossible dans un tel diagnostic. Plusieurs classifications seraient envisageables:

- * Par genre artistique : 62% des festivals gersoises sont dédiés à la musique dont plusieurs se focalisant sur les musiques dites classiques ;
- * Par délimitation de la définition du mot « culture » : le festival d'astronomie de Fleurance ou l'écofête de Perchède par exemple, sont-ils des manifestations culturelles ?
- * Par ancienneté : Les Nuits musicales en Armagnac avec 55 éditions, est le plus vieux festival gersoise
- * Par saisonnalité : en 2024 Le printemps des Sassafras a ouvert la période festivalière fin mars et le film du court métrage d'Auch pour fin novembre ;
- * Par situation territoriale : C'est sur l'agglomération d'Auch que se concentre le plus grand nombre de manifestations culturelles tout au long de l'année et accueille de nombreux festivals (Eclats de Voix, les fous rires gascons...) et c'est sans doute Vineart qui a la manifestation la plus répandue sur l'ensemble du département ;
- * Par budget : C'est le festival Jazz in Marciac qui mobilise le plus important budget pour une manifestation gersoise, mais quel est le plus petit ?
- * Par niveau d'aides : il est possible de parler en montant financier ou en part de financements publics. Notons que certaines manifestations à caractère local ne font pas appel aux aides départementales ;
- * Par fréquentation : toutes les manifestations n'ont pas recours à une billetterie et il est ainsi difficile d'établir précisément la fréquentation de Sam'afrika par exemple ;
- * Par typologie d'artistes : ainsi le Gers bénéficie de trois festivals dédiés au théâtre amateur à Auch, Nogaro et Valence sur Baise ;
- * Par typologie de public avec Les petits moussent à Jegun dédiés à un public familial.

2. Des festivals de renommée extra départementale

Nombreux sont les festivals qui attirent un public extradépartemental et sont reconnus dans leur secteur comme des rendez-vous importants nationalement ou internationalement. Les plus soutenus par les collectivités territoriales sont :

a. Jazz in Marciac

L'association et le festival du même nom existent depuis 1978. Depuis plus de 40 ans, le festival a lieu du dernier week-end de juillet à mi-août, avec une quinzaine de soirées (2 ou 3 concerts par soirée). Il mêle :

- * des concerts d'artistes d'envergure internationale, payants et sous chapiteau,
- * des concerts gratuits d'artistes en devenir dans le cadre du festival bis la journée en centre-ville,
- * des concerts hors les murs dans des villages environnants notamment dans les vignes en partenariat avec le domaine de Plaimont,
- * des manifestations culturelles : expositions, rencontres...

Le rayonnement du festival est national avec en 2022 **56% du public hors Occitanie** dont 10% d'étrangers et seulement 15% de public gersois.

Jazz in Marciac associe également les élèves de la section jazz du collège de Marciac, accompagnés durant l'année par des musiciens professionnels rémunérés par l'association. Lors du festival, les élèves se produisent sur l'une des scènes.

En 2023, la subvention attribuée à JIM par le Département représentait 14% du total des subventions attribuées par la collectivité départementale aux acteurs culturels.

Il est à noter que l'association est celle qui reçoit le soutien financier le plus important après l'ADDA 32 (dont le cas est spécifique s'agissant d'un outil de la politique culturelle départementale).

En outre, l'aide du Département se matérialise également par la mise à disposition gratuite durant le Festival de l'internat pour l'hébergement ainsi que la prise en charge des petits déjeuners des différents intervenants techniques (sapeurs-pompiers, gendarmes, professeurs, stagiaires...) proposés par le service de restauration du collège. Le Département indemnise le collège des frais liés à cette mise à disposition à hauteur de 2 000 € pour l'internat et 4 000 € pour le service de restauration. Le département participe aussi au financement de l'Astrada (200 000 euros par an inscrit dans les statuts de l'EPCC) dont une partie importante des levers de rideaux se déroulent dans le cadre du festival.



b. Tempo Latino

Tempo Latino est le premier festival européen de musiques latines et afro-cubaines d'Europe. Chaque été, pendant quatre jours, Vic-Fezensac réunit des dizaines de groupes au cœur et autour de l'Afro-Cubain et des Musiques Latines.

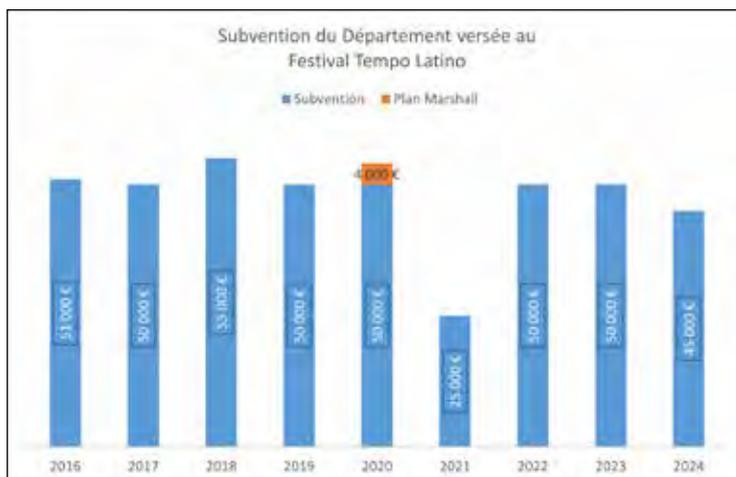
Né de la volonté de faire connaître cette musique vivante et populaire, Tempo Latino et ses 500 bénévoles accueillent tous les étés à Vic-Fezensac un public métissé et voyageur.

En quelques chiffres, Tempo Latino, c'est :

- * une trentaine de concerts,
- * environ 55 000 festivaliers,

- ★ 450 bénévoles,
- ★ 12 000 entrées payantes.

Cette association a perçu en 2023 une subvention à hauteur de 50 000 euros du département.



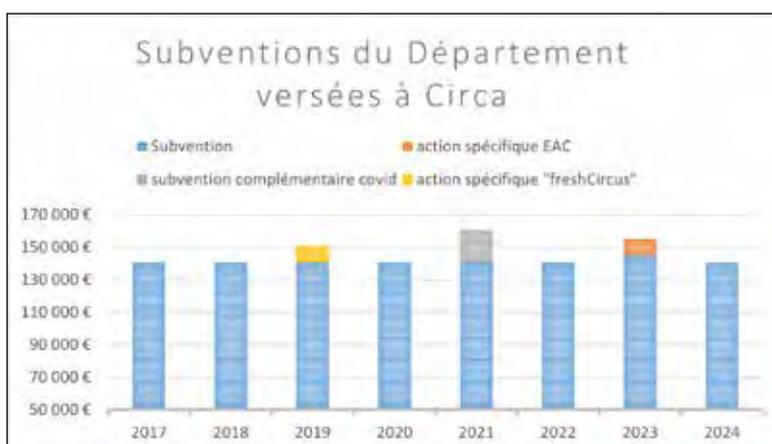
Il convient de préciser qu'en raison de l'annulation du festival en 2021, l'association n'a perçu que les 25 000 € d'acomptes versés entre janvier et mars 2021 sur les 50 000 € alloués.

c. Festival Circa

Chaque année fin octobre, le Festival Circa offre une vitrine de la création circassienne contemporaine. Véritable carrefour des pédagogies par les présences des écoles supérieures professionnelles du monde entier et des écoles de pratiques amateurs de toute la France, point de rencontre internationale de tous les passionnés de cirque, artistes, professionnels, bénévoles, simples curieux, pratiquants et pédagogues, ce sont toutes ces composantes qui font la richesse et la singularité de Circa, principal festival de cirque actuel.

En salle, sous chapiteau ou dans l'espace public, une vingtaine de spectacles mette à l'honneur compagnies, artistes et écoles de cirque français.es ou internationaux.ales.

La subvention du Département couvre à la fois l'aide à la saison et l'aide au fonctionnement du pôle national, structure de soutien à la création et de diffusion pluridisciplinaire et festival.



d. L'Été photographique de Lectoure

L'été photographique de Lectoure est une histoire réécrite chaque année depuis 1990 par une exploration de sites patrimoniaux publics et privés évoquant le riche passé de la ville et par une déambulation à la rencontre d'œuvres contemporaines.

Programmation riche et conviviale, aux partenariats nombreux, éclectiques, toujours surprenants et innovants, L'été photographique de Lectoure est plus que jamais aux côtés d'une photographie plurielle, innovante, politique et poétique.

L'été photographique de Lectoure c'est 35 éditions depuis 1990 et près de 150 expositions et plus de 200 artistes exposés.

3. Le Gers, terre de Cinéma

Lieu de tournage de nombreux films comme « Milou en Mai », « Le bonheur est dans le pré », « Le pacte des loups », ou encore récemment « Les Vieux fourneaux », le Gers est historiquement une terre de cinéma. Au-delà de ces tournages, le département bénéficie aussi d'une dynamique associative et culturelle forte autour du cinéma.

Le Gers possède :

- ★ 15 cinémas répartis sur l'ensemble de son territoire (26 salles). La collectivité départementale est propriétaire de 5 cinémas (8 salles) dont la gestion et l'exploitation sont confiées à différentes associations locales partenaires de Ciné32 ;
- ★ Ces salles sont situées sur les communes de l'Isle Jourdain, Fleurance, Condom, Vic-Fezensac et Mirande. Le Département assure la maintenance bâtiminaire de ces 5 salles. Les autres cinémas sont la propriété des communes avec délégation à une association locale sauf pour Eauze (commune), Gimont (Communauté de communes), Mauvezin (commune) ;
- ★ un complexe cinématographique à Auch de 7 salles ;
- ★ un réseau départemental unique et associatif Art et Essai coordonné par Ciné 32.



Source : site Internet Ciné32

En 2023, les cinémas gersois ont accueilli près de 316 000 spectateurs contre 440 000 en 2019.

Certes, il est constaté une baisse, mais il convient de préciser que selon la plus récente étude du CNC (données 2022), **le département du Gers est en tête sur le taux d'occupation de fauteuils de cinéma en 2022** (14.3%) juste devant Paris (13.3%), ce qui était déjà le cas en 2021.

16 communes sont équipées avec 26 écrans actifs.

Selon le CNC/ADRC, les 16 établissements sont classés « établissements Art et Essai ». Le classement Art et Essai d'un lieu de projection cinématographique repose :

- ★ sur un indice automatique indiquant la proportion de séances réalisées avec des films recommandés Art et Essai par rapport au total des séances offertes ; le niveau exigé s'accroît avec la densité démographique.
- ★ sur une pondération de cet indice automatique par deux coefficients. D'une part, un coefficient majorateur apprécie le nombre de films proposés, la politique d'animation, l'environnement sociologique et cinématographique et, d'autre part, un coefficient minorateur prend en compte, le cas échéant, le mauvais état de l'établissement, la faiblesse de la diversité des films Art et Essai proposés et les discontinuités de fonctionnement (exemple : nombre de semaines et de séances hors période de travaux au regard de la population).

a. Ciné 32, un acteur incontournable

Né il y a plus de 40 ans (1978), Ciné32 s'est affirmé au fil des années comme l'acteur incontournable du cinéma gersois. En charge à l'origine de l'animation des salles de cinéma auscitaine, l'association a diversifié ses activités pour devenir un acteur incontournable non seulement à l'échelle départementale mais également nationale. D'ailleurs, la singularité de Ciné32 est sa capacité à créer des partenariats au-delà du monde cinématographique et culturel, une démarche qui témoigne d'une culture ouverte sur le monde et surtout sur ses proximités.

Modèle associatif unique, Ciné 32 fédère les salles du Département et les associations locales exploitantes permettant à toutes les salles du Département de profiter des sorties nationales dès la première semaine d'exploitation et de proposer une offre diversifiée de films grand publics ou art et essai.

Ainsi, Ciné 32 travaille de concert avec 15 associations locales pour faire vivre les cinémas gersois sur l'ensemble du territoire.

Au-delà de l'exploitation des salles d'Auch et du département, l'association a également développé d'autres activités au fil du temps, comme par exemple des actions en milieu scolaire (collégiens au cinéma ; interventions dans les établissements), l'accueil de tournages (Régie de Gascogne) et l'organisation d'un festival de films Art et Essai.

L'aide du Département est allouée au titre du fonctionnement de l'association et de la mise en œuvre d'actions définies comme suit :

★ **Ciné 32, Centre de soutien logistique des salles du Gers par la coordination et l'animation du réseau des salles de cinéma du département :**

- ★ Elaboration d'une programmation mutualisée, spécifique à chacune des salles, qui s'adresse à la diversité des publics tout en revendiquant un volontarisme art et essai, jeune public et répertoire.
- ★ Soutien de la politique d'animation culturelle des salles.
- ★ Soutien logistique et administratif apporté aux exploitants du réseau : gestion de la billetterie scolaire, remboursement des contremarques, gestion du social...
- ★ Mutualisation d'un ensemble de ressources et de mises en lien indispensables au maintien des salles : commandes de matériel, élaboration des dossiers, réseau d'information...

★ **Actions en faveur des jeunes et du cinéma, pour un spectateur actif.**

Ces actions d'éducation à l'image permettent à la fois de former les spectateurs de demain tout en maintenant un niveau vital d'entrées art et essai aux salles du Gers.

- ★ Le plan scolaire cinéma regroupe les actions « Un film pour tous » « Ecole et Cinéma », « Collège au cinéma » et « Lycéens au cinéma ».
- ★ Ciné 32 organise des centaines de projections dans toutes les salles du département et assure la logistique des transports en bus. Les projections sont accompagnées en fonction des demandes et des possibles interventions dans les classes par les animateurs de Ciné 32.
- ★ L'accompagnement pédagogique proposé aux élèves, de la maternelle à la terminale permet d'acquérir des éléments de grammaire cinématographique, de développer le sens critique, d'enrichir l'imaginaire et le regard.

★ **Cinéma en plein air**

Organisation de séances de cinéma en plein air l'été pour promouvoir la culture en milieu rural, contribuer à l'aménagement du territoire sur le département et à son attractivité touristique. Ces séances sont organisées à l'initiative d'organismes locaux avec rattachement à la salle de cinéma la plus proche.

★ **Soutien aux Régies de Gascogne pour l'accueil de tournages** afin d'encourager et de faciliter les tournages de films dans le Gers et dans la Région :

- ★ En lien avec le réseau national Film France, promotion du département auprès des producteurs et accompagnement des projets proposés,
- ★ Création et mise à jour d'une base de données de décors tout particulièrement gersois,
- ★ Création et mise à jour d'une base de données de techniciens comédiens, figurants et professionnels du cinéma ainsi que de prestataires techniques et d'hébergements dans la zone dont le département du Gers.

L'aide départementale est de 115 000 euros en 2024.



Le Département a également participé financièrement en 2023 à l'agrandissement de 2 salles supplémentaires du complexe auscitain à hauteur de 190 000 €.

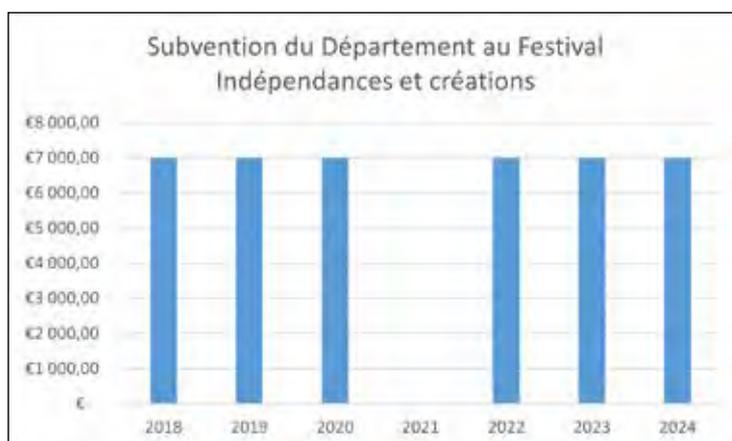
b. Un département jouissant de plusieurs festivals cinématographiques

Festival « Indépendance(s) & Création » (Auch)

Depuis 1998, le festival « Indépendance(s) et création » propose, en avant-première, une cinquantaine de films relevant de l'art et essai, toutes écritures et genres confondus, issus du monde entier.

Il se déroule sur 5 jours et les séances sont programmées à la fois dans les 5 salles auscitaines et dans toutes les salles du Gers avec lesquelles Ciné 32 travaille en réseau tout au long de l'année.

L'évènement totalise en moyenne près de 16 000 entrées rassemblant professionnels du cinéma (cinéastes, acteurs, producteurs, distributeurs, exploitants de salles), cinéphiles assidus, curieux ponctuels et lycéens dans une ambiance conviviale.



Le festival ne s'est pas tenu en 2021, et la subvention (pourtant votée), n'a pas été versée.

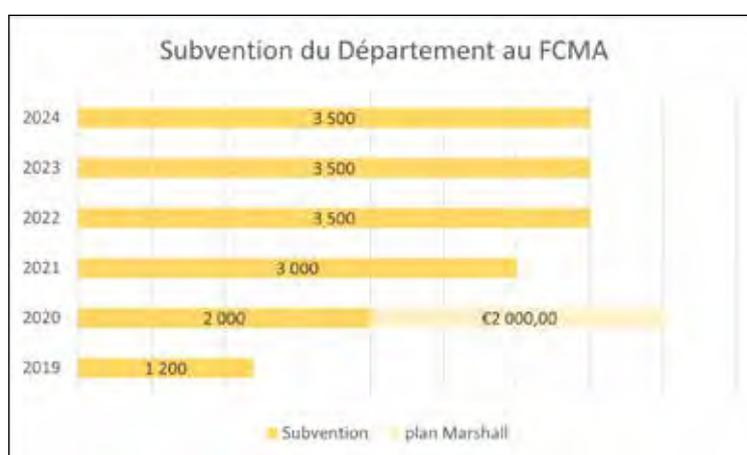
Festival du Court-Métrage d'Auch (FCMA)

Créé en 2011 et porté par l'association VENDERBORG PROD, ce festival a lieu au mois de novembre. Cette association est née d'une Junior association créée par les élèves de la section Cinéma du Lycée du Garros souhaitant promouvoir les courts métrages amateurs.

Compte tenu du succès de la manifestation, le festival s'ouvre aux réalisations professionnelles et le Festival du Court-Métrage Amateur devient le Festival du Court-Métrage d'Auch en partenariat avec Ciné32.

L'objectif est de promouvoir le court métrage et de le diffuser mais aussi de favoriser l'accès à la culture pour tous et de transmettre l'éducation à l'image aux plus jeunes.

Ce festival est ainsi un événement hybride mêlant cinéma, rencontre et autres arts. Il reçoit plus de 2000 courts métrages proposés à la programmation chaque année illustrant la notoriété grandissante de cette manifestation.



Festival du Film Court en Armagnac (Condom)

Le Festival du Film Court en Armagnac a pour objectif de faire découvrir le cinéma de format court à un public rural mais néanmoins très soucieux de voir des œuvres de qualité. Après des séances de présélections qui sont destinées au plus grand nombre et qui ont lieu dans différentes villes et villages du Gers, le festival propose une sélection de films courts, le temps d'un week-end, pour un moment de cinéma original et convivial.

L'objectif est de démocratiser le film court dans toute sa diversité en le rendant accessible à tous les publics.

Ce festival n'est pas subventionné par le Département.

4. Terre de culture et langue occitanes

a. La langue

Enseignement :

Une enquête sociolinguistique dédiée aux pratiques et représentations de la langue occitane dans les Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie réalisée en 2020 fait ressortir que **83 % des gersois sont favorables à des actions publiques en faveur de l'occitan** et que 7 gersois.es sur 10 souhaitent un développement des pratiques bilingues dans les lieux publics.

Si le taux de locuteurs et d'occitano-imprégnés est légèrement supérieur à la moyenne régionale, le nombre de gersois.es parlant et comprenant l'occitan est en baisse depuis la dernière enquête de 2010.

Il existe différentes modalités d'enseignement en milieu scolaire et selon les degrés :

- * Un dispositif d'initiation à la langue et à la culture régionales est proposé auprès des **écoles primaires** du département, par le biais d'opérateurs tels que le CREO (Centre Régional d'Enseignement de l'Occitan) ou Parlem. Grâce à un financement à parité entre le Département et les communes ou Communautés de communes concernées, les écoliers bénéficient d'interventions pendant 6 mois, à hauteur d'une heure hebdomadaire pour les classes élémentaires et d'une demi-heure hebdomadaire pour les classes maternelles.
- * Par ailleurs, 4 sites bilingues du 1er degré sont implantés dans le département. La continuité de l'un d'entre eux (L'Isle Jourdain) est assurée au collège et au lycée, avec 2h d'enseignement de la langue et 3h d'enseignement d'une autre discipline en occitan hebdomadaire.
- * Dans le **second degré**, un enseignement optionnel est également proposé au sein de 9 collèges et d'un lycée du département.

A la rentrée 2023, le département comptabilisait :

- * 619 écoliers bénéficiant d'une initiation à l'occitan,
- * 422 écoliers suivant un enseignement bilingue de l'école primaire au lycée,
- * 592 écoliers suivant un enseignement optionnel.

Des ateliers de langue pour adultes, évalués à une quinzaine, sont dispensés en divers lieux du département, dans un cadre associatif et souvent animés bénévolement. Ces ateliers s'adressent pour la grande majorité à des locuteurs et s'apparentent à des groupes de discussion.

Socialisation :

La pratique sociale et la visibilité de la langue dans l'espace public conditionnent la pérennisation de son enseignement et plus globalement sa sauvegarde.

L'usage de la langue est aujourd'hui réservé à quelques primo locuteurs et peut être partagé le cas échéant avec des néo locuteurs souvent militants. En quelques années, sa pratique spontanée a disparu au profit de la langue unique et on observe une auto-censure des anciens à parler et à transmettre leur langue maternelle. Ce phénomène relevait de « la vergonha » (la honte) en référence aux différentes mesures prises dès le XVI^e siècle pour éradiquer les patois.

En matière de visibilité, la signalisation bilingue d'entrées d'agglomération n'est pas systématisée dans le département et relève de quelques rares initiatives communales. La langue est également peu présente dans les signalétiques des bâtiments institutionnels et sur les supports de communication, ainsi que dans les médias.



Constat enjeux

Le nombre de locuteurs est en déclin et la transmission familiale de la langue occitane n'est plus assurée. Toutefois, le développement de l'enseignement est un signal positif et l'offre suscite généralement l'intérêt des familles. Malheureusement, le manque d'enseignants, la réforme du lycée et la concurrence avec d'autres disciplines sont autant d'obstacles au développement des diverses formes d'enseignement.

Le manque de visibilité de la langue dans l'espace public est à déplorer et induit des interrogations sur l'intérêt de l'apprendre et de la pratiquer. La langue constitue également un élément de valorisation du territoire insuffisamment exploité à ce jour.

b. La culture

La spécificité culturelle occitane se décline dans de multiples domaines :

- ★ musique, chant, danse, coutumes, gastronomie, jeux et sports traditionnels,
- ★ savoir-faire traditionnels, artisanaux et industriels propres à notre territoire.

La musique, le chant et la danse sont au coeur de plusieurs festivals gersois dont Trad'Envie à Pavie, Lo Rondèu de Castelnaud à Castelnaud Barbarens, Escota e Minja à l'Isle Jourdain ou les Gasconnades à Lectoure. Le public de ces festivals, à rayonnement inter-régional, est plutôt constitué d'un public déjà initié, faute de moyens et de visibilité pour attirer un public plus large. L'organisation de concerts gratuits pendant des moments de convivialité peut toutefois attirer une population plus locale. Le choix de proposer une programmation éclectique mêlant plusieurs styles musicaux permet également d'ouvrir la musique traditionnelle à un public non initié.

Concernant les enseignements musicaux, la pratique instrumentale est dispensée dans un cadre associatif sur 2 lieux du département : la boha (cornemuse gasconne) à Auch et à Lectoure, l'accordéon diatonique et la vielle à roue à Auch. Le manque d'enseignants compromet toute initiative nouvelle sur d'autres territoires et autour d'autres instruments (violon, fifre, tambour...). L'enseignement du chant est également présent au sein d'environ 5 associations gersoises et est selon les cas animé par des professionnels ou des amateurs.

La douzaine d'ateliers de danse repose sur la volonté de danseurs confirmés qui sont dans une démarche de transmission et dont la majeure partie n'a pas bénéficié de formation spécifique.

Les jeux et sports traditionnels sont essentiellement portés respectivement par la Fédération Départementale des Foyers Ruraux du Gers et par le Comité Régional de l'Armagnac. Ces 2 structures interviennent également en milieu scolaire pour sensibiliser les écoliers gersois à la pratique de ces activités.

Enfin, le domaine des savoir-faire traditionnels, artisanaux et industriels propres à notre territoire relève à la fois d'une démarche de sauvegarde du patrimoine immatériel et du renforcement de l'attractivité territoriale par la valorisation de ses spécificités culturelles.



Constat enjeux

La culture occitane souffre d'une image passéiste qui induit une adhésion relative des jeunes gersois. Ainsi, la moyenne d'âge des participants aux ateliers est globalement élevée. La plupart des bals traditionnels connaissent également une fréquentation vieillissante. Certains festivals parviennent à attirer une population plus jeune, souvent en provenance de la région toulousaine.

Les enseignements musicaux sont trop peu développés sur le territoire et la pratique des instruments traditionnels n'est proposée dans aucune école de musique. Cette absence de maillage contribue à une méconnaissance de ces pratiques et à la faible représentation des jeunes dans ce domaine.

C. Force et vitalité des équipements culturels

1. Un maillage équilibré des lieux de diffusion sur le territoire

Le Gers bénéficie de lieux de diffusion qui font l'attractivité de ce territoire à savoir :

a. L'ASTRADA, scène conventionnée d'intérêt national pour le jazz



Dans le sillage du festival « Jazz in Marciac », la salle de spectacles « l'Astrada » a su, au fil des années, créer une dynamique sur tout le territoire gersois. Forte de son évolution, l'Astrada est devenue en 2011 « scène conventionnée d'intérêt national pour le jazz », en confirmant la qualité de sa programmation pluridisciplinaire croisant création, diffusion et formation.

La salle de spectacles était, depuis 2011 et jusqu'au 31 décembre 2016, la propriété du Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement du Grand Site de Marciac. Lors de sa séance du 28 octobre 2016, l'Assemblée départementale s'est prononcée sur la création de l'Établissement Public de Coopération Culturelle « l'Astrada » et la validation de ses statuts qui prévoient une contribution annuelle du Département du Gers de 140 000 €. Une convention a été conclue entre les partenaires (État, Région, Département et CC Bastides et Vallons), pour la période 2016 à 2018, poursuivie en 2019 et 2020, instituant cette structure comme pôle de référence dans le domaine du jazz et lui fixant les objectifs de diffusion, d'encouragement à la création, de formation et de développement de l'éducation artistique et culturelle accessible à divers publics.

Le projet artistique et culturel de l'Astrada s'inscrit complètement dans les axes stratégiques de la politique culturelle départementale qui vise **à soutenir les pôles structurants de diffusion et création artistique**. En quelques années, la fréquentation s'est stabilisée, le développement des actions sur le territoire est notable et le rayonnement accru, faisant de cette scène conventionnée en milieu rural un établissement structurant pour la Région et un établissement de référence au niveau national et international dans le domaine du jazz, complémentaire avec l'action menée par le festival Jazz in Marciac dont L'Astrada est partenaire.

L'ASTRADA réunit toutes les composantes d'un pôle structurant des arts de la scène en proposant :

- ★ une saison culturelle tout au long de l'année composée d'une programmation artistique qualitative, diversifiée et pluridisciplinaire ;
- ★ une programmation ouverte et accessible à tous les publics ;
- ★ un soutien à la création artistique au moyen de nombreux outils (production, accompagnement des professionnels, accueil en résidence...) ;
- ★ une politique d'action culturelle et d'irrigation territoriale et départementale en développant de nombreux partenariats et réseaux avec les acteurs institutionnels, culturels, et associatifs ;
- ★ des actions d'éducation artistique et culturelle auprès de tous les publics et notamment auprès des jeunes publics dans le cadre scolaire et extra-scolaire ;
- ★ des actions de formation en direction à la fois des professionnels et des pratiques amateurs (stages, ateliers).

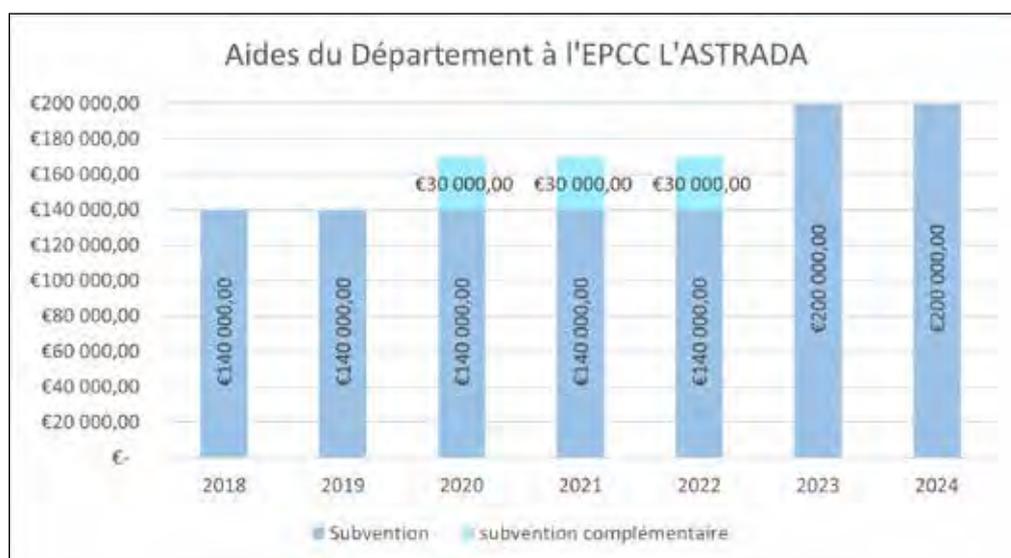
Toutefois, à l'instar de nombreuses salles, l'Astrada a été fortement impactée par les effets de la crise sanitaire au cours des deux dernières années. Ce ralentissement a généré des pertes d'exploitation conséquentes, et si la fréquentation de la salle tend à revenir à son niveau d'avant crise, elle reste néanmoins encore incertaine.

Plus largement, la structure est confrontée à des contraintes budgétaires structurelles que le versement de l'excédent de dissolution du syndicat mixte de Marciac au profit de l'Astrada lors de la création de l'EPCC est venue camoufler : un rapport remis par Profil Culture Conseil en 2019 pointait de façon objective ces difficultés, dues à l'amortissement du bâtiment qui n'avait pas été anticipé et représente une charge de 30 000 € par an sur le budget de fonctionnement depuis 2018.

En parallèle, l'Astrada a été amenée depuis sa création à consolider ses moyens humains tant sur le plan de la technique que de la médiation culturelle et de la gestion administrative et financière. Cette structuration encore en cours par l'étoffement de ses moyens s'est avérée indispensable à la mise en œuvre du projet de l'établissement, en cohérence avec les exigences liées à son statut de scène conventionnée.

Afin de permettre à l'Astrada de remplir l'ensemble des missions qui lui sont dévolues, les partenaires publics ont été sollicités par l'établissement sur deux axes :

- ★ une évolution à la hausse des dotations pour l'État, la Région Occitanie et le Département du Gers à hauteur de 200 000 € ;
- ★ une transformation de celles-ci en contributions statutaires. Pour mémoire, c'est sur la base de ce niveau de soutien envisagé en 2017 que le projet de l'établissement a été élaboré.



*NB : en 2020, la subvention complémentaire s'inscrivait dans le plan Marshall. Elle a ensuite été reconduite en 2021 et 2022 pour le même montant en raison de la poursuite du contexte sanitaire induisant le ralentissement de l'activité de l'Astrada et des pertes d'exploitation.
Depuis 2023, les 200 000€ versés sont obligatoires et s'inscrivent dans le cadre de la contribution statutaire.*

b. Le Cri'Art – Label Scène de Musiques Actuelles (SMAC)

L'association IMAJ, composée de 14 permanents, a en charge la gestion de la SMAC « le Cri'Art » et du pôle dédié à la jeunesse à savoir la structure INFO Jeunes Auch/ le Point accueil Ecoute- Jeunes du Gers / le centre d'information Europe Direct Auch-Gascogne.



Le Cri'Art intervient sur le territoire, tant au niveau régional, départemental que local, dans le champ des musiques actuelles et amplifiées. Il est labellisé « **Scène Musiques Actuelles-SMAC** » par la DRAC Occitanie depuis 2021, « **Lieu Structurant Musiques Actuelles** » par La Région Occitanie et membre de la Fédération Occitane des Musiques Actuelles, Octopus.

Les enjeux d'une SMAC autour des musiques actuelles pour le territoire du Gers sont les suivants :

- ★ Identifier des acteurs, des lieux, des structures relais, ambassadeurs des Musiques Actuelles;
- ★ Partager l'animation d'un réseau (échanges de pratiques, de ressources, de personnels...), établir les rôles de chacun, les complémentarités ;
- ★ Soutien à la professionnalisation : pôle ressource, accompagnement des organisateurs occasionnels, professionnalisation des groupes, actions culturelles et mise en commun.

Plus qu'une salle de concert, le Cri'Art est donc un lieu de rencontre, d'expression et de création autour de la musique qui a toujours considéré le soutien et la valorisation des pratiques amateurs et professionnelles comme une priorité de son action artistique.

Le Cri'Art est la seule structure du Gers entièrement dédiée aux musiques amplifiées proposant à la fois :

- ★ de la diffusion,
- ★ des cours de musique (guitare, basse, batterie, clavier et chant),
- ★ la promotion et l'accompagnement des pratiques amateurs,
- ★ des résidences,
- ★ des conseils techniques,
- ★ un centre de ressources sur les musiques actuelles,
- ★ des initiations « techniques et métiers du spectacle »,
- ★ des stages de Musique Assistée par Ordinateur (M.A.O)

Pôle dédié à la diffusion, la pratique et l'enseignement des musiques actuelles, le CriArt est composé de plusieurs espaces entièrement équipés en matériel, son et lumières :

- ★ une salle de concert (350 places debout) avec une scène de 36m²,
- ★ 2 Loges, sanitaires, local technique, espace de travail, bar,...
- ★ 2 espaces de répétitions.

Par ailleurs, les récentes universités itinérantes devraient permettre au CriArt d'être positionné comme un réel acteur fédérateur d'un réseau des musiques actuelles dans le Gers dont les acteurs sont isolés et peu mobilisés collectivement dans un souci de développement. Le Gers doit prendre sa part pleinement dans le Schéma d'orientation des musiques actuelles (SODAM).

L'aide du Département pour l'année 2024 est de 6 000 €.

c. Los Bambasitos

L'association los Bambasitos, organisatrice de saisons culturelles à l'année dispose d'une véritable salle de concert à Eauze. Même si cet investissement n'a pas été subventionné par le Département, il n'en demeure pas moins que la collectivité accompagne l'association dans ses activités depuis ses débuts.

Cette salle constitue la seule scène de la zone nord-ouest du département. Elle fédère et rayonne également hors du département de par sa proximité avec les Landes et le Lot-et-Garonne.

Un concert par mois est proposé avec un accompagnement de résidences. L'association organise également des tremplins musiques actuelles pour les découvertes. Un salarié chargé de la production a été embauché en décembre 2022 avec pour objectif une professionnalisation de la structure.

Son action s'inscrit en complémentarité avec la salle du CriArt à Auch pour le développement des Musiques actuelles sur le territoire.

L'aide du Département pour la saison 2024-2025 est de 6000 €.

2. Circa, labellisé Pôle National Cirque

Circa fait partie des « lieux structurants des arts de la scène », qui oeuvrent activement en faveur de la diffusion, de la création, de la diversité des esthétiques, de l'action en direction des publics, du développement territorial, et de la structuration d'une filière du spectacle vivant.

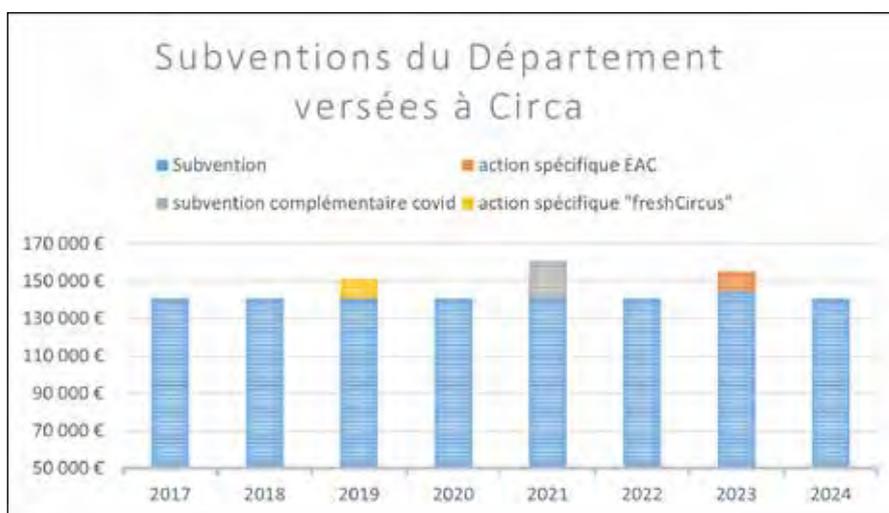
Dans le cadre de sa convention pluriannuelle d'objectifs 2021 à 2024, l'association Circa a pour objectifs :

- ★ d'affirmer ses missions artistiques de création et de production notamment par l'accueil de compagnies en résidences ;
- ★ de développer ses missions territoriales et partenariales par un travail autour de la diffusion de spectacles vivants tout au long de l'année sur la ville d'Auch et le département, avec pour temps fort son festival du cirque actuel et en s'appuyant sur une politique tarifaire incitative ;
- ★ de développer ses missions d'accompagnement des talents émergents, notamment durant le festival, mais aussi dans le cadre amateur ;
- ★ de développer les échanges et la mise en réseau des acteurs de la discipline (artistes, pédagogues, programmeurs, journalistes, chercheurs, décideurs politiques...) tant sur un plan local qu'international.
- ★ de poursuivre le dispositif « Collégiens du Gers, en piste », parcours culturel et artistique autour du cirque pour 2 collèges du département dans le cadre d'un parcours découverte et d'une initiation aux arts du cirque.

C'est en tant qu'établissement de référence que Circa s'engage à favoriser le développement des arts du cirque. Pour cela, ses missions de Pôle national cirque sont mises en œuvre à travers les différents axes de son projet : saison culturelle, soutien à la création, actions culturelles, Festival du cirque actuel, actions sur le territoire...

Les grands axes du projet de Circa sont :

- ★ le festival de cirque actuel,
- ★ la saison pluridisciplinaire,
- ★ l'accompagnement à la création à travers la coproduction et l'accueil en résidence,
- ★ l'inscription territoriale et l'élargissement des publics à travers les projets d'actions culturelles, l'EAC et de territoires.



Le Département du Gers a financé l'association à hauteur de 155 447 € en 2023 (Soit 145 000 euros + 10 447 € au titre de l'EAC).

3. Le Centre d'art de photographie de Lectoure (CAPL)

Fondée en 1987, l'association Arrêt sur images a d'abord organisé une exposition durant l'été, puis un festival, à partir de 1990, L'été photographique de Lectoure qui se déploie dans des lieux patrimoniaux de la ville.

En 1991, Arrêt sur Images crée le Centre de photographie, d'emblée reconnu par le Ministère de la Culture comme l'un des sept centres d'art consacrés en France à la photographie. Le Centre de photographie devient Centre d'art et de photographie de Lectoure en 1993. Il est l'unique centre d'art contemporain spécialisé en photographie en région Occitanie et a obtenu le label CACIN – centre d'art contemporain d'intérêt national en 2020 – qui distingue la qualité de son projet artistique et culturel.

Le Centre d'art et de photographie de Lectoure - CACIN promeut la photographie et l'art contemporain par :

- ★ Le soutien à la création.
- ★ La diffusion.
- ★ L'éducation artistique et culturelle (EAC).

Il propose une programmation incluant des expositions, un festival estival, des résidences de création, des résidences EAC et développe un volet d'actions culturelles : rencontres, actions de médiation et de sensibilisation à la photographie et à l'art contemporain au niveau départemental, régional et extra-régional. Il intervient également à Auch par le biais de son partenariat avec Memento.

Le Centre d'art et de photographie de Lectoure - CACIN est engagé dans des projets avec des structures culturelles au niveau départemental, régional, national et international.

Le Centre d'art et de photographie de Lectoure - CACIN est membre des réseaux professionnels nationaux tels que DCA - association de développement des centres d'art, DIAGONAL, réseau dédié à la photographie, LUX, réseau dédié aux festivals de photographie et au niveau régional à Air de Midi et au LMAC, laboratoire des médiations en art contemporain, dont il est cofondateur et dont il a porté les actions jusqu'en 2015.

Le Département a financé Le Centre d'art et de photographie de Lectoure - CACIN à hauteur de 45 000 euros en 2024.

4. Trois fabriques de territoire

L'État en lien avec France Tiers Lieux a lancé en avril 2020 le dispositif « Fabriques de territoires ». Doté de **45 millions d'euros**, il a permis de sélectionner **300 fabriques** entre 2020 et 2021. Elles sont réparties entre les quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV) et les territoires ruraux. L'État les soutient pour trois ans, à hauteur de **50 000 euros par an** pour leurs dépenses de fonctionnement. Le temps pour ces structures de conforter leur équilibre économique.

La Fabrique de territoire, c'est aussi un lieu « ressource » pour le territoire qui a un rôle de mise en commun, porté vers la création d'activités, les coopérations entre acteurs et le développement local. Ces lieux doivent bénéficier à l'ensemble de l'écosystème qui anime le territoire.

Dans le champ culturel, le Gers est doté de trois Fabriques de Territoire : la Maison du livre et des écritures Anne Sylvestre à Lombez et la Petite Pierre à Jegun et On va vers le beau à La Romieu.

a. La Maison des écritures Lombez Occitanie labellisé centre d'art contemporain d'intérêt national (CACIN)

La Maison La Maison des écritures Lombez Occitanie est la première résidence d'auteurs créée dans l'ancienne région Midi-Pyrénées, en 2007, et la seule du Gers. Elle est aujourd'hui l'une des plus actives dans la région en termes de propositions en faveur de l'art d'écrire, du livre et de la lecture, notamment en direction des jeunes. Elle est reconnue au niveau national pour la qualité de ses médiations et leur caractère innovant.

Elle est à l'initiative de la création du Réseau national des résidences pour l'art d'écrire (R.A.D.E.) au côté de onze autres lieux de résidence en France, dont la Maison Julien Gracq, le Chalet Mauriac, la Métive, la Marelle...

Elle est soutenue principalement par le Ministère de la Culture, le Ministère de l'Education Nationale, la Région Occitanie, le Département du Gers, la ville de Lombez, le Fonds de Développement de la Vie Associative.

Les activités de l'association consistent principalement dans le déploiement de :

- ★ résidences de création et résidences de territoire pour des auteurs et autrices. (bourses de résidence et de création du Centre National du Livre et d'Occitanie Livre et Lecture)
- ★ ateliers et stages d'écriture et de techniques d'imprimerie, ateliers d'expression pour des publics précarisés.
- ★ interventions dans les écoles, en périscolaires (ALAE) et extrascolaires (ALSH), travail sur la petite enfance avec le Relais d'Assistants Maternelles (RAM) et les bibliothèques, collaboration avec les espaces jeunes du Pays. contribution conséquente aux expériences d'écoles dans la nature (programme «grandir dehors») du territoire du Savès, en matière d'Education Artistique Culturelle (EAC).
- ★ expositions avec travail de médiation, conférences sur l'histoire de l'art.
- ★ lectures à voix haute, soirées de rencontres avec des auteurs accueillis en résidence
- ★ journées professionnelles – conférences, rayonnement et réseaux dans le Gers et au-delà.

La Maison des écritures Lombez Occitanie rayonne à l'échelle nationale voire internationale avec le soutien aux auteurs par l'accueil d'auteurs libanais, haïtiens...

Les actions avec les collèges et lycées sont à l'échelle départementale, avec une présence accrue dans le PETR Porte de Gascogne.

Le travail sur les liens et solidarités de proximité est mené surtout à l'échelle intercommunale. Quant aux actions avec les écoles/ALAE/ALSH, elles portent en priorité sur le territoire de la Communauté de Communes du Savès.

Cette association est aidée par le Département au moins depuis 2012, avec une forte montée en puissance du soutien départemental depuis 2 ans par l'octroi d'une subvention de 12 000 euros en 2024.

b. La Petite Pierre

Cette association qui existe depuis 25 ans apporte son soutien à la création, à la programmation culturelle, à l'action culturelle et de la mise en réseau. La Petite Pierre est labellisée Espace de vie sociale par la CAF et est également reconnue atelier de fabrique artistique par la DRAC et lieu structurant par la Région.

Elle dispose d'un lieu dédié dont elle est propriétaire, qui compte trois salles de répétition dont une salle de spectacles équipée, des extérieurs et un gîte qui permet l'accueil d'artistes en résidence.

L'activité de cette association est très dense avec :

- ★ Des représentations in situ et des présentations / interventions-performances hors les murs.
- ★ Un Festival Les p'tits moussent qui associe en amont de nombreuses familles et qui s'appuie sur le bénévolat des enfants participant au projet (dans l'organisation et la programmation).
- ★ Des accueils en résidence et l'accompagnement de créations.
- ★ De nombreuses actions d'éducation artistique et culturelle organisées comme les ateliers parents-enfants en lien avec l'actualité du lieu, les saisons et les propositions des familles (bricolage, jardinage, pratique artistique, cuisine...), des ateliers théâtre ou d'expression de la Cie Kiroul à destination de l'IME la Convention, les Truculents Gascons, les accueils jeunes GACG, le CHS de Santé Mentale de Gers etc.....

L'aide financière du Département du Gers à l'association la Petite Pierre, référencée comme pôle culturel territorial dans le domaine du spectacle vivant, a pour objet de soutenir les actions menées dont notamment :

- ★ La diffusion de spectacles sur l'ensemble du département du Gers et sur le site du siège de l'association,
- ★ L'organisation du festival « Les p'tits moussent »,
- ★ Les actions de sensibilisation, d'éducation et de médiation culturelle auprès du public scolaire, en particulier dans les collèges gersois,
- ★ L'accompagnement de la création artistique par l'accueil d'artistes en résidence,
- ★ Les actions de formation artistique (stages pour amateurs et professionnels).

Pour 2024, la subvention allouée par le Département était de 25 000 euros.

c. On va vers le beau

L'association On va vers le beau a pour objet l'accompagnement, sous de multiples formes, de projets variés et éclectiques, afin de faciliter la réalisation de projets dans le milieu culturel.

Depuis 2021, elle développe en partenariat avec la ville de La Romieu un projet de lieu de territoire hybride mêlant développement économique, tourisme et bien sûr, projet culturel.

Ce tiers lieux a été reconnu « Fabrique de territoire » en 2023 et officiellement inauguré le 4 mai 2024.

Il concentre une grande partie de l'activité de l'association à savoir :

- * Activités d'accompagnement et de conseil dans le domaine culturel,
- * Programmation artistique tout au long de l'année (spectacle vivant et expositions),
- * Espace de coworking,
- * Lieu d'hébergement touristique (pèlerins de Saint Jacques en période estivale) et artistique (résidence d'artiste hors saison),
- * Un café-librairie,
- * Actions d'EAC en direction du public scolaire et des EHPAD.

L'association a reçu le soutien financier du Département pour l'ensemble de ses activités (1000 € voté en 2023, 900 € en 2024)

5. Un Pôle innovation et Territoire (PIT) : Spirale

Spirale est à la fois un lieu de diffusion, un théâtre et un festival... mais pas seulement, c'est aussi des ateliers mensuels autour de la parole et du corps, en partenariat avec l'écocentre Pierre & Terre, centre social (complice d'une cohérence environnementale).

Riche d'un plateau et d'une structure d'accueil adaptés, Spirale est aussi un lieu de création et de répétitions pour de nombreuses compagnies professionnelles en cours de création. Spirale, depuis 2003, c'est plus de 1200 spectacles proposés et autant de liens tissés avec les artistes et compagnies. Ainsi, en accueillant des artistes, cette association ouvre de nombreuses portes sur le territoire vers un public divers et varié.

Au cœur même de cette association, œuvrent en permanence de nombreux bénévoles pour faire vivre cette "incroyable utopie culturelle en campagne". Véritable groupe articulé autour d'un bureau et de professionnel.le.s de la culture (coordination, artistes, technicien.ne.s), Spirale se veut aussi un pont, un groupe social hétéroclite, bienveillant entre les gens qui composent le territoire. A noter qu'en 2023, l'association a embauché une salariée à temps plein.

La programmation culturelle de Spirale est l'œuvre de passionné-es de spectacle vivant, qui, chaque année, parcourent les manifestations culturelles à la recherche de spectacles, tout public, tantôt engagés, tantôt drôles, tantôt émouvants. Les spectacles de la saison et du festival sont nourris par de nombreux types de pratiques des arts de la rue comme le théâtre, le cirque, la marionnette, le clown, la danse, le conte, la musique...

L'aide départementale, d'un montant de 22 000 euros en 2023, est allouée à l'association « Spirale » pour son programme d'activités dont, notamment :

- ★ Une saison permanente comprenant un à deux spectacles par mois toute l'année avec des compagnies professionnelles dont des spectacles « découverte » en première partie ;
- ★ Un festival d'été en juillet durant 3 jours avec plus de 25 spectacles en salles et en plein air ;
- ★ Une ou plusieurs résidences de territoire avec des spectacles et des ateliers dans différentes localités du territoire et auprès de divers publics ;
- ★ Un accueil d'artistes en résidence avec le théâtre SPIRALE comme lieu de travail pour les compagnies en cours de création.

D - Une grande diversité de structures d'enseignements et de pratiques artistiques dans le Gers

Ces activités sont essentiellement tournées vers les apprentissages techniques

L'enseignement musical est constitué d'un cours individuel d'instrument, associé dans les écoles de musique à la formation musicale et une activité de pratique d'ensemble. Théoriquement l'ensemble des écoles a structuré leur enseignement à partir des cycles avec des évaluations de fin de cycle.

La danse est toujours centrée sur l'apprentissage d'une technique, qu'elle soit académique (classique, jazz, contemporain) ou de société. La place de la création y est réduite au seul gala de fin d'année.

Le théâtre est essentiellement abordé sous l'angle d'un répertoire à monter. Rares sont les responsables de troupes ou d'ateliers qui ont une qualification professionnelle de jeu d'acteurs-trices, de mise en scène ou de pédagogie théâtrale. A noter que ces dernières années, de plus en plus de troupes font appel à des intervenant-es extérieurs-es qui sont généralement issu-es d'équipes artistiques professionnelles gersoises, pour leur apporter un regard, une technique, un accompagnement pour leur production théâtrale sur un certain volume d'heures.

Quant à l'enseignement circassien, il bénéficie d'une démarche pédagogique plus complète, associant étroitement maîtrise technique et recherche artistique.

Le cirque et la musique sont les seuls domaines dans lequel les enseignants-es sont professionnels-les. En théâtre, ils sont au contraire le plus souvent amateurs et font appel ponctuellement à des artistes professionnels pour avoir un regard extérieur.

1. Les écoles de cirque

La pratique circassienne encadrée a fortement baissé en raison de disparitions de lieux d'enseignement. Néanmoins, elle s'exerce de manière ponctuelle dans le cadre d'ateliers scolaires ou de projets de territoire.

Il est dénombré 3 écoles de cirque dans le Gers dont deux avec des activités hebdomadaires :

- * Circ'Adour, (actuellement en sommeil)
- * Pop Circus
- * Cirque et Campagne

1 des 2 écoles de cirque est confrontée au nomadisme avec plusieurs antennes dont elle doit équiper les locaux à chaque atelier.

a. Ecole de cirque Cir'Adour

L'école de Circ'Adour est une association qui date de 1997, créée par des passionnés du cirque à Jû Belloc. Elle a pour objectif le développement du cirque en milieu rural pour tous.

Une salle est construite en 2009 dédiée à la pratique des arts du cirque, ce qui est assez unique pour une structure de ce type en milieu aussi rural.

Depuis quelques années l'association a fait le choix de ne plus proposer de cours hebdomadaire en raison de difficulté de recrutement et se limite à l'organisation de stages lors des vacances scolaires. Elle accueille parfois des artistes professionnels.

b. Ecole de cirque Pop Circus

Le Pop Circus est une école de cirque créée en 1975 par M. André de Lavenère-Lussan. C'est un lieu dédié à l'apprentissage des arts du cirque.

Sa philosophie est de permettre à tous de s'épanouir « en jouant au cirque ». Agréée Éducation Populaire et membre actif de la Fédération Française des -Écoles de Cirque, l'école pratique une pédagogie basée sur l'apprentissage mutuel où celui qui sait apprend à celui qui sait moins.

En 40 ans d'expériences, une trentaine de jeunes sont devenus artistes professionnels de cirque. Pop Circus dispose également d'une expertise en l'apprentissage des arts du cirque auprès de publics en difficultés sociales ou en situation de handicap. L'école a augmenté ces dernières années sa capacité d'accueil.

C'est une véritable structure ressource y compris au niveau national pour les pratiques amateurs circassiennes.

c. Ecole de cirque Cirque et Campagne

L'association est née suite à la disparition de l'école Pré en Bulles. Elle intervient majoritairement dans la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne où elle est implantée.

Créée en 2020, l'association a embauché 3 personnes en CDI afin de répondre aux demandes variées. L'association propose des ateliers d'initiation aux Arts du Cirque sous forme d'ateliers hebdomadaires avec engagement à l'année, ponctuels, stages et masterclass.

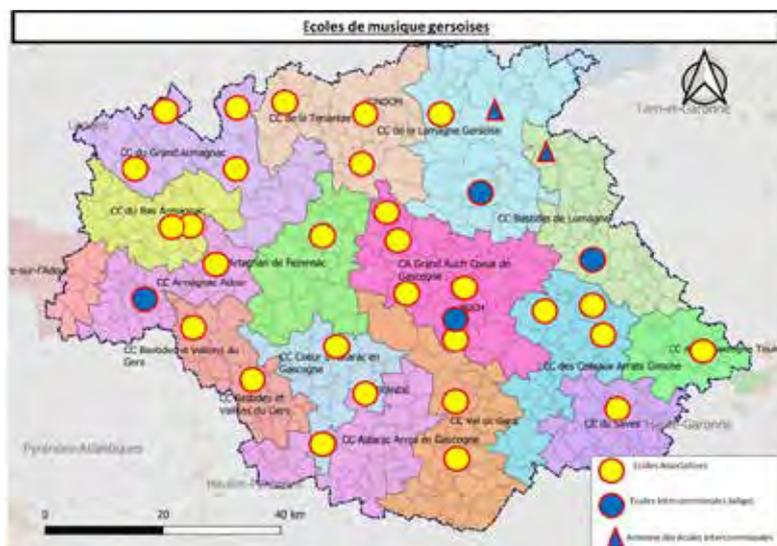
Aussi, elle intervient dans diverses structures du Gers et alentours auprès d'un large public (petite enfance, enfance, ados/adultes, séniors) comme des établissements scolaires, centre de loisirs, EHPAD, relais petite enfance, structures spécialisées)

Elle intègre de nombreux appels à projets et s'inscrit dans des projets variés comme la santé et l'environnement auprès d'adolescents, le bien-être avec les séniors etc.

2. Un maillage important des écoles de musiques sur le territoire

Le département du Gers est composé de 33 écoles de musique de nature juridique différente :

- ★ 29 sont associatives,
- ★ 4 sont intercommunales



A noter que 24 sont adhérentes à la Fédération Départementale des Sociétés Musicales du Gers subventionnée par le département. La fédération développe 3 axes à savoir :

- ★ L'organisation des examens de fin de cycle pour les élèves des écoles adhérentes. Dans le cadre de son affiliation à la Confédération Musicale de France (CMF), la CMF 32 délivre chaque année des attestations de fin de cycle.
- ★ Le soutien pédagogique aux écoles de musique en valorisant notamment les projets pédagogiques innovants.
- ★ Le soutien aux sociétés musicales (assistance administrative, valorisation de leurs actions, soutien aux projets innovants, valorisation de l'ancienneté des musiciens).

Ne sont considérées comme écoles de musique que les structures proposant un enseignement musical par cycle (cycle 1 & 2). D'autres structures gersoises peuvent proposer des cours d'enseignements musicaux sans attestation de fin de cycle ; elles ne sont pas référencées ici comme écoles de musique à part entière, et ne sont donc pas prises en compte.

Ces 33 écoles de musique réparties sur l'ensemble du territoire gersois constituent un maillage territorial fort permettant aux habitants de pouvoir bénéficier d'un enseignement musical de proximité.

Ainsi, **2 720 gersois(es)** sont élèves dans une école de musique gersoise.

Ces écoles sont constituées en moyenne de 36 % d'enfants (- de 10 ans), 32 % d'adolescents (11-17 ans) et à 32% d'adultes dont 53% de femmes.

Les ateliers de pratique collective (classe orchestre, éveil musical, harmonies, chorales, ateliers musiques actuelles ...) sont devenus incontournables dans l'activité des écoles de musique du territoire.

Les 5 instruments les plus pratiqués dans le Gers sont :

- * le piano (438 élèves),
- * la guitare (300 élèves),
- * la batterie (271 élèves),
- * le saxophone (210 élèves)
- * la trompette (207 élèves).

Ces 5 disciplines concentrent près de 40 % de l'ensemble des élèves.

Les écoles de musique emploient 156 professeurs.

33 % des professeurs ont un diplôme d'Etat d'enseignement musical.

Sur ces 149 professeurs, 53 enseignent dans plusieurs écoles de musique car seuls 7% des professeurs bénéficient d'un Temps Plein (24h) au sein d'une école ; 47 % sont à ¼ temps (6h) voire même moins d'¼ temps. 56 % sont en CDI, 10 % sont titulaires de la FPT et 25 % sont en CDD, 8 % d'autoentrepreneurs et 1% bénévoles.

Le budget moyen annuel d'une école de musique gersoise est de 28 600 €.

Le cout moyen de fonctionnement (hors projet pédagogique) par élève dans une école associative dans le Gers se situe entre 900 et 1000€ couvert en partie par les frais d'inscription à hauteur de 350 à 500€.

La masse salariale représente plus de 90% de charges financières des écoles de musiques associatives du Gers.

Son financement dépend à 35 % de subventions communales ou intercommunales, à 14 % des subventions du Département, les 51 % sont les ressources propres (adhésion, inscriptions, mécénat, recettes de manifestations) qui fragilisent aujourd'hui par leur importance, l'équilibre économique de ces associations.

L'aide du Département aux écoles de musique du territoire existe depuis 1997 lorsque le Département du Gers a décidé de mettre en place un dispositif d'aide au fonctionnement des écoles de musique en milieu rural basé sur des critères d'éligibilités.

Ces critères ont été revus en 2019. Désormais, 4 grands critères conditionnent l'aide départementale aux écoles de musiques :

Critères qualitatifs relatifs à l'enseignement

Emploi de musiciens professionnels ; équipe pédagogique encadrée par un professeur diplômé, (titulaire soit du certificat d'aptitude, du diplôme d'Etat de professeur de musique, du diplôme d'Études Musicales délivré par un Conservatoire National de Région, une École Nationale de Musique ou par une Ecole Municipale de Musique agréée)

Critères administratifs

Respect des règles relatives au droit du travail (contrats, fiches de salaires, déclarations aux organismes sociaux...) et respect des dispositions régissant les associations.

Critères financiers

- ★ aide forfaitaire de 2 000€ par antenne
- ★ aide forfaitaire de 300 € au partenariat ou l'action culturelle
- ★ aide variable en fonction des effectifs en avantageant les petites écoles de musique :
 - jusqu'à 70 élèves inclus : 38 €
 - de 71 à 100 élèves : 28 €
 - de 101 à 200 élèves : 18 €
 - de 201 à 300 élèves : 12 €
 - à partir de 301 élèves : 6 €

La participation du Département est conditionnée à un financement communal au moins égal à 3 050 € correspondant à l'ancienne aide critérisée.

Critère géographique : aide aux communes dont la population n'excède pas 10 000 habitants





Constat enjeux

Si le Gers bénéficie d'un maillage territorial fort en matière d'écoles de musique permettant de proposer un enseignement musical de qualité sur l'ensemble de son territoire, ce système reste néanmoins fragile devant faire face à différents enjeux territoriaux à savoir :

1. La précarité professionnelle des professeurs pouvant entraîner des difficultés à recruter des professeurs ;

2. La participation financière des communes encore faible : si les communes «centres» accueillant l'école participent au financement, la participation des communes «périphériques» à l'école de musique reste encore rare alors que le rayonnement de l'école de musique s'étend bien au-delà de la commune « centre » . À noter que peu d'EPCI contribuent aux financements des écoles associatives de façon conséquente. Cependant, 4 EPCI gèrent des écoles de musiques intercommunales ;

3. Les charges sociales liées à l'emploi des professeurs, au fil des années, peuvent fragiliser l'équilibre financier des structures, notamment associatives. L'obligation d'application de la convention collective ECLAT et son évolution font augmenter de façon mécanique les masses salariales. De plus, peu d'écoles de musiques associatives ont été en capacité de faire des provisions pour les indemnités de départ à la retraite alors qu'une partie des professeurs se trouve en fin de carrière ;

4. L'effet de seuil généré par l'aide variable en fonction des effectifs du Département peut pénaliser financièrement certaines écoles de musique si la progression des effectifs n'est pas assez conséquente d'une année sur l'autre.

L'ADDA32 a proposé aux écoles de musique au premier semestre 2024 un accompagnement spécifique via le DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) piloté par la Ligue de l'Enseignement afin de faire bénéficier les écoles de musique du territoire et leurs collectivités, de conseils de professionnels sur les problématiques financières et de fonctionnement des structures.

Neuf écoles de musique se sont engagées dans le dispositif : Masseube, Seissan, Gimont, Cazaubon, Vic-Fezensac/Lupiac, Plaisance, Jégun, Eauze, Pavie.

Ce parcours s'est réalisé par 3 journées collectives et des temps individuels, autour de trois thématiques : l'emploi¹, l'analyse financière et gestion budgétaire², les opportunités d'évolution et de mutualisation³.

Ce DLA a donné lieu à un temps de restitution dans chaque PETR en présence des élus et agents concernés des collectivités et de l'ensemble des écoles de musique.

La situation des écoles de musique en milieu rural reste préoccupante. Aussi, à l'issue de la restitution du DLA, le Département du GERS devrait s'engager dans une démarche de travaux pour redéfinir l'accompagnement départemental afin de maintenir ce maillage qui contribue aussi à la vitalité des territoires.

Autres pratiques musicales sur le territoire :

En 2024, l'ADDA du Gers recense 30 harmonies et 20 bandas ; ces ensembles d'instrumentistes sont dirigés dans la grande majorité par des professionnels-les issus-es des écoles de musique, à de rares exceptions, la direction musicale est assurée par un-e amateur-e.

Les harmonies sont très étroitement liées aux établissements d'enseignements musicaux ; dans certains cas, l'harmonie en est une activité, dans d'autres cas l'harmonie fait l'objet d'une association indépendante. Mais quelle que soit la situation, les instrumentistes proviennent des écoles de musique d'où la corrélation avec les disciplines enseignées.

L'effectif des harmonies est très variable, pouvant aller d'une vingtaine à une soixantaine voire plus de musiciens-nes.

Lorsque la composition entre instruments est équilibré, le répertoire permet une large palette : de la transcription d'œuvres classiques aux musiques de films en passant par des pièces contemporaines.

Autre particularité, l'existence de 20 bandas, localisées à l'ouest du département en lien avec la culture de course landaise, qui animent les fêtes et autres manifestations communales dans le département et bien au-delà des limites gersoises.

Ces ensembles sont aussi très étroitement liés aux harmonies puisqu'il s'agit dans les deux cas, des mêmes musiciens-nes. Seul le répertoire change avec une qualité d'exécution moins exigeante.

Ces deux types d'ensemble sont intergénérationnels.

A noter que dans certains cas, les bandas participent à l'économie des écoles de musique par la réversion d'un certain nombre de contrats.

L'ADDA recense 75 ensembles vocaux ou choraux (seul le nombre de chanteurs-ses varient). Contrairement à la pratique instrumentale, la direction musicale des pratiques vocales est assurée par des amateurs-rices dans la grande majorité des situations.

A de rares exceptions près, le répertoire proposé sur le département reste les grandes œuvres classiques. Toutefois, on repère depuis la reprise après Covid, l'apparition de chœurs s'initiant au répertoire de la chanson française.

A noter qu'il n'existe pas d'association avec pour objet un chœur d'enfants ou de jeunes sur le département.

Le Cri'Art, scène labellisée de musiques actuelles du Gers, recense sur le département en 2024, 135 groupes. La pratique amateur en musiques actuelles est très mouvante, dans le sens où un-e même musicien.ne est amené.e à jouer dans plusieurs groupes qui ont souvent des durées de vie très variables.

¹Application de la Convention Collective Nationale ECLAT, gestion prévisionnelle, conditions d'attractivité / évaluer et prévenir les risques liés à la gestion des emplois

²Méthodes et outils d'analyse et de prévision / mesurer et projeter les besoins de financement, consolider le pilotage économique et financier

³Pédagogie, ancrage et rayonnement territorial, partenariats collectivités, pistes de financements, diversification des actions, tarification, partage ressources et de moyens.

3. La danse sous toutes ses formes

L'ADDA recense 22 cours de danse académiques, menés par des enseignant.es diplômées, mais aussi une cinquantaine d'ateliers de danse, qui englobent les pratiques non académiques et non encadrées par des professionnels.

Par ailleurs, la richesse des propositions couplée à un système économique libéral rend les recensements et catégorisations difficiles. 48 ateliers de danses existent par ailleurs d'après un recensement de l'ADDA qui n'a pas pu bénéficier d'un soutien du secteur, celui-ci ne répondant pas aux multiples relances concernant des questionnaires nécessaires à l'observation des pratiques chorégraphiques.

Néanmoins la pratique de la danse sous toutes ses formes est plutôt répandue dans le Gers à travers des rassemblements festifs : bals traditionnels occitans, festival de country, tango, flamenco, spectacles à caractères caritatifs.

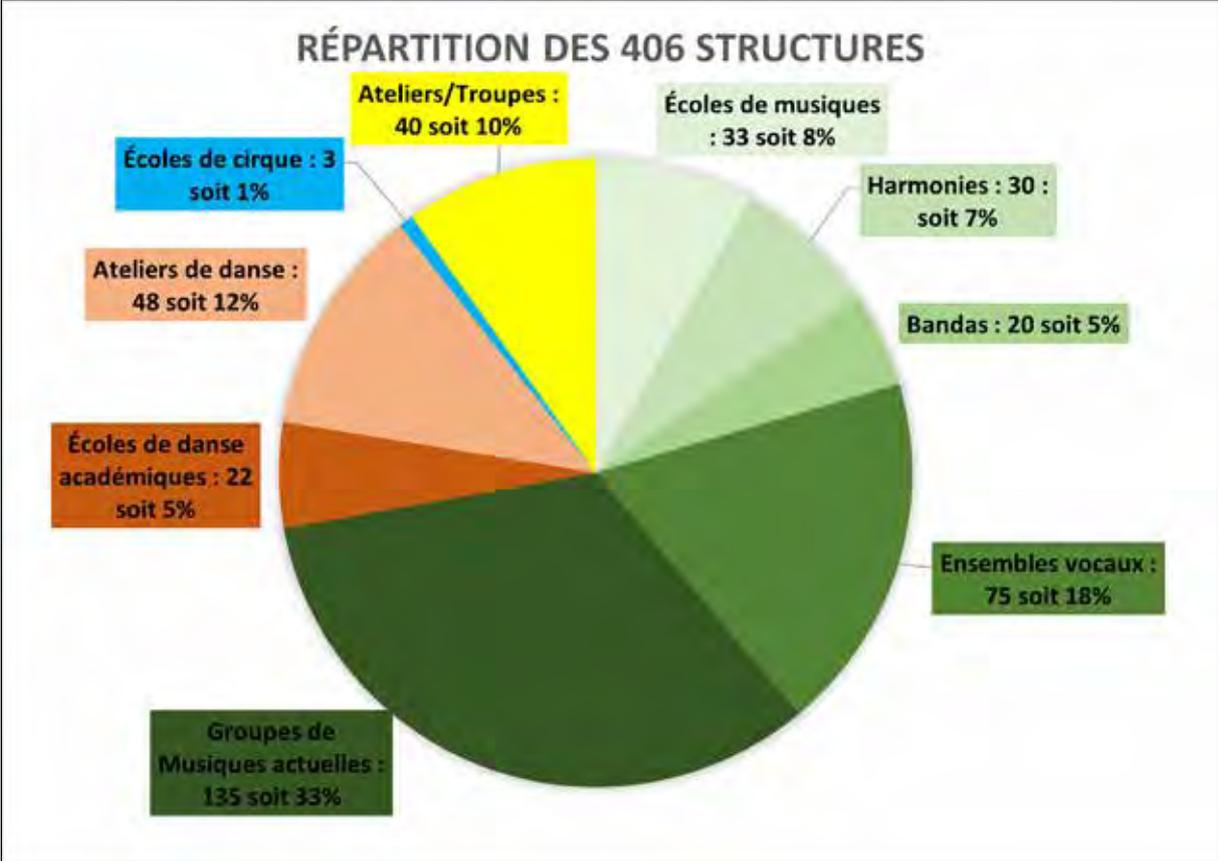
4. Le théâtre

Après une apogée dans les années 90, les troupes de théâtre amateur ont périclité, pour partie du fait du manque de qualification de leurs animateurs et d'une pratique en vase clos. Aujourd'hui, il existe néanmoins un grand nombre d'espaces de pratique théâtrale avec une assez grande variété de démarches et styles artistiques dans le département.

L'ADDA en recense une quarantaine. L'absence de réflexion partagée sur la question d'un parcours pédagogique, les choix de répertoire à interpréter... est à mettre en corrélation avec le fait que les créations d'ateliers et troupes naissent d'une envie vive et spontanée de pratique de loisirs sans autre objectif que le plaisir de jouer, et de partager ce plaisir avec les spectateurs-trices locaux-ales. Le fait que seules 12 troupes soient fédérées en réseau est probablement un indicateur de ces initiatives sans lien avec les autres troupes. Le Comité gersois de théâtre amateur (FNCTA Comité Gers) joue un rôle important dans le paysage du théâtre amateur du département en organisant des stages encadrés par des artistes professionnel-les, permettant à leurs adhérents (et non adhérents) d'accéder à une pratique technique, qualitative, qu'ils-elles n'auraient pas vécu par ailleurs. Les troupes adhérentes au comité sont particulièrement actives en réseau et également chacune sur leurs territoires, en organisant des festivals, des tournées concertées, des liens avec des troupes en région, à l'international...

FAITS MARQUANTS :

Musique	33	Écoles de musiques
	30	Harmonies
	20	Bandas
	75	Ensembles vocaux
	135	Groupes de Musiques actuelles
Danse	22	Écoles de danse académiques
	48	Ateliers de danse
Cirque	3	ÉCOLES DE CIRQUE
Théâtre	40	Ateliers/Troupes
Total	406	Structures





Constat enjeux

Les enseignements artistiques et pratiques amateurs sont actuellement fragilisés et s'appuient sur une structuration majoritairement associative. Un travail a été entrepris avec les écoles de musique dans le cadre d'un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) mais au-delà de cet accompagnement, ce secteur, qui est important pour le vivre ensemble départemental et l'épanouissement individuel, a besoin d'être davantage reconnu, soutenu et doit aussi innover pour prendre en compte les nouvelles aspirations des gersois(es).

Avec ou sans « Schéma départemental des enseignements artistiques », en application de la loi du 13 août 2004 sur la clarification des compétences, comment permettre un renouvellement des approches et des pédagogies au service d'une offre de pratiques et d'enseignements correspondant à notre territoire rural, à nos concitoyens et à notre époque ?

PARTIE 3

CULTURE, ART ET TERRITOIRES : UNE AMBITION POLITIQUE DEPARTEMENTALE FORTE



Le Département constitue un échelon pertinent pour déployer un accompagnement en ingénierie culturelle en lien avec son agence l'ADDA du Gers pour le spectacle vivant. Sa dimension intermédiaire lui offre autant une proximité avec les acteurs de la profession, nécessaire pour saisir les enjeux du terrain qu'une vision d'ensemble stratégique lui permettant de structurer l'offre et l'aménagement culturel à l'échelle de son territoire. Il occupe donc une place de choix lui conférant une légitimité auprès de ses partenaires dans sa capacité d'expertise et d'accompagnement mais aussi d'impulsion et de développement.

Dans le paysage culturel gersois, le service public de la culture dessine les traits structurants de la politique publique. A ce titre, le Département est un acteur clef de la politique culturelle en lien avec l'Etat, la Région et le bloc communal en portant l'intervention régulière, constante pérenne sur les territoires. Ce service public rend possible l'épanouissement de l'écosystème artistique et culturelle et des programmations qui en émanent.

La réforme territoriale issue de la loi NOTRe du 7 août 2015 relative à la nouvelle organisation territoriale de la République a supprimé la clause de compétence générale pour les Départements. Ceux-ci ont dorénavant la responsabilité de deux grands domaines : l'action sociale (enfance, personnes en situation de handicap, personnes âgées, revenu de solidarité active) et l'aménagement de l'espace (équipement rural, ports maritimes et intérieurs, aérodromes, routes départementales).

En matière culturelle, l'article 103 de la Loi NOTRe implique que les compétences en matière de culture et de promotion des langues régionales sont exercées conjointement par toutes les collectivités territoriales - dont le Département - et l'État⁴.

Ces compétences sont donc clairement qualifiées par la loi NOTRe de compétences partagées entre les Communes, les Départements, les Régions⁵. La loi laisse donc le choix aux collectivités de s'engager ou pas, considérant que dans ces domaines, l'engagement doit être l'expression d'une volonté politique et non la réponse à une obligation légale.

Le département du Gers a toujours déployé des politiques culturelles ambitieuses visant à promouvoir les diversités culturelles et artistiques, à soutenir la création et la diffusion culturelle et artistique sur son territoire.

Il a également fait le choix de promouvoir la diversité linguistique et culturelle propre à son territoire.

⁴ cf Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 – art.103. : « La responsabilité en matière culturelle est exercée conjointement par les collectivités territoriales et l'État dans le respect des droits culturels énoncés par la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005. »

⁵ cf Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 – art.104 modifiant l'article L. 1111-4 du Code Général des Collectivités Territoriales. Après le premier alinéa de l'article L. 1111-4 du code général des collectivités territoriales, est inséré un alinéa ainsi rédigé : « Les compétences en matière de culture, de sport, de tourisme, de promotion des langues régionales et d'éducation populaire sont partagées entre les communes, les départements, les régions et les collectivités à statut particulier »

Pour atteindre cet objectif, la collectivité a mis en place un certain nombre de dispositifs et d'actions. Il lui est apparu essentiel de soutenir la création artistique en encourageant les artistes vivant dans le Gers à développer leurs projets et en favorisant l'émergence de nouvelles formes d'expression. Pour ce faire, le Conseil départemental dispose :

- ★ D'un dispositif de subventions aux acteurs culturels du territoire et aux compagnies artistiques professionnelles ;
- ★ De structures culturelles départementales développant un programme de soutien et de diffusion de la création artistique (résidences d'artistes..) et actions variées dans le champ de la culture.

Le département s'est toujours engagé à soutenir les porteurs de projets notamment issus du tissu associatif qui font la richesse et la vitalité du territoire.

Par ailleurs, le Département du Gers a toujours favorisé l'accès à la culture pour tous les habitants du département, en particulier les publics les plus éloignés de l'offre culturelle. Cela s'est traduit et se traduit par l'élaboration de dispositifs de médiation culturelle au sein de ces différentes structures (Archives départementales, Abbaye de Flaran, Médiathèque départementale, Centre d'art contemporain MEMENTO), l'organisation d'actions de sensibilisation dans les écoles ou les quartiers prioritaires à travers l'éducation artistique culturelle ou encore la programmation d'événements culturels accessibles à tous et à toutes et la création du Pass Culture³².

Pour porter cette ambition, le Département s'est donc structuré en se dotant de Directions aux expertises riches et complémentaires au titre de ses compétences obligatoires mais également par une politique volontariste assumée. Acteur prépondérant de développement de politiques publiques, bien que s'insérant dans un cadre budgétaire de plus en plus contraint, le Département a décidé en 2023 de conforter son rôle et d'améliorer la visibilité de son action en matière culturelle dans une dynamique d'innovation. Ainsi, une volonté politique forte a été réaffirmée en faveur de la Culture, du Tourisme et du Patrimoine justifiant le projet de création d'une Direction dédiée afin de maintenir :

- ★ une diffusion régulière et renouvelée d'événements culturels professionnels issus de la scène locale, régionale et nationale ;
- ★ un soutien à la création et un accompagnement artistique ;
- ★ un programme d'actions d'EAC à destination de tous les publics, en lien avec les œuvres programmées et les artistes accueillis en diffusion et en résidence ainsi qu'une capacité à s'emparer des dispositifs départementaux d'EAC et/ou à s'impliquer à l'endroit des publics prioritaires de la politique éducative et sociale du Département ;
- ★ le travail en réseau pour développer des partenariats (tissu associatif local, institutions, acteurs du champ éducatif et social, autres opérateurs culturels du Gers) permettant un enrichissement et un renouvellement des projets, un ancrage territorial plus marqué, un rayonnement en dehors de ses murs et une diversification de ses publics ;
- ★ un modèle économique et touristique reposant sur une capacité à faire rayonner le GERS sur le plan touristique local, national (schéma départemental tourisme).

Il convient de rappeler aussi qu'au titre des compétences obligatoires, les missions du Département sont exercées par les Archives départementales, la Conservation départementale et la Médiathèque départementale.

Dans le cadre de ses politiques volontaristes, le Département couvre un large champ d'actions afin de permettre l'accès à la culture de tous les gersois et gersoises. Ainsi, pour maintenir la dynamique culturelle, il soutient la diffusion culturelle (saison culturelle, festivals, manifestations culturelles) mais aussi :

- ★ l'éducation artistique culturelle (Ciné 32, Circa, le Centre d'art et de photographie de Lecture, Théâtre Jeunes Publics, les fédérations de pratiques amateurs comme celle du théâtre, de la Fédération des sociétés musicales et des jeunesse musicales de France etc),
- ★ l'enseignement artistique (écoles de musique, écoles de cirque...),
- ★ la création artistique (soutien des compagnies professionnelles),
- ★ la sauvegarde et la valorisation de la langue et de la culture régionales.

Le Département conforte donc le dynamisme de l'activité artistique, culturelle et la valorisation de la langue et de la culture occitanes mais aussi patrimoniale (aide à la réhabilitation du patrimoine protégé et non protégé).

Dans l'accompagnement des acteurs culturels du territoire, le Département bénéficie aussi de l'ingénierie de l'Association Départementale pour le Développement des Arts du Gers (ADDA32). L'ADDA est l'outil technique de référence de la collectivité départementale notamment dans le champ du spectacle vivant (Théâtre, Musique, Danse, Cirque). Elle contribue à ce titre à la mise en œuvre de la politique culturelle départementale. Ainsi, les enseignements, l'éducation artistique et culturelle, le soutien aux pratiques et aux artistes professionnel.le.s sont le fruit de politiques culturelles publiques volontaristes qui sont retranscrites dans la convention d'objectifs et de moyens 2021-2023 entre le Département du Gers et l'ADDA.

Chapitre 1

Le Département, acteur déterminant dans le déploiement de politiques culturelles au titre de ses compétences obligatoires

Les droits culturels font partie du système indivisible et interdépendant des droits humains au même titre que les autres. Ils peuvent être définis comme les droits et libertés d'accès et de participation aux ressources nécessaires au processus d'identification culturelle développé tout au long de sa vie. Chaque personne est reconnue comme être de culture.

Les droits culturels ont été reconnus dans la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) de 2015, invitant notamment les collectivités territoriales à s'en saisir pour transformer leurs politiques culturelles.

Les parlementaires ont ainsi défini que la responsabilité publique en matière culturelle est commune et fondée sur le référentiel du respect de la dignité humaine et des droits fondamentaux. Il est donc clarifié la responsabilité culturelle publique, et souligné la nécessité d'une réelle prise en compte des droits culturels en tant que fondement démocratique tel que le dispose la Déclaration universelle des droits de l'Homme, en son article 27: « Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent. »

En matière de politiques sociales, c'est l'article 140 de la loi d'orientation du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions qui pose les principes d'un accès à la culture en tant que droit auquel chacun.e doit pouvoir accéder. Cependant ce dernier n'a jamais été suivi de décret d'application ni d'action significative de la part de l'Etat. L'accès à la culture des plus précaires a également été réaffirmé dans la loi égalité citoyenneté de 2016, en introduisant dans la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions « l'accès aux pratiques artistiques et sportives et à l'offre culturelle locale » des personnes en situation d'exclusion, ainsi qu'en indiquant que l'Etat, les collectivités territoriales, les organismes de protection sociale, les entreprises et les associations, « mettent en place des actions spécifiques pour les personnes en situation d'exclusion ». Cependant, cette évolution des textes n'a pas non plus été suivie d'actions particulières.

Collectivité de proximité, le Conseil départemental est au service du territoire et de ses habitants. Aussi, le Département adapte ses dispositifs d'intervention pour que chaque Gersois et Gersoise puisse accéder à la culture et assurer ainsi un équilibre territorial des actions artistiques et culturelles.

Au titre de ses compétences obligatoires, le Département gère les Archives départementales, les musées départementaux et l'Abbaye de Flaran, pôle culturel départemental ainsi que la Médiathèque départementale.

A- Les Archives départementales

Créées sous la Révolution en 1796, les Archives départementales font figure de doyenne des institutions patrimoniales et culturelles du département. Rattachées directement à la Préfecture jusqu'aux lois de décentralisation de 1982-1983, elles constituent depuis l'une des compétences obligatoires du Département. Le directeur et son adjointe, fonctionnaires de l'État sont rattachés au ministère de la Culture et mis à disposition du Département par convention triennale. Elles continuent cependant à exercer une mission de contrôle scientifique et technique par délégation de l'État (Préfet), ce qui en fait leur originalité par rapport aux autres institutions départementales, avec un double rôle à la fois de gestion administrative légale et de valorisation culturelle, récemment retranscrit à l'occasion de leur réorganisation administrative (service Collecte et Traitement et service Relations avec le public et Valorisation) et de leur projet scientifique, culturel et éducatif (PSCE) 2020-2024 qui définit les axes prioritaires de leur action.

Aujourd'hui, les Archives départementales du Gers représentent plus de 18 kilomètres linéaires de documents conservés, principalement issus de la sphère publique, manuscrits, imprimés, iconographiques, sonores, audiovisuels et numériques, datant du XIe siècle à nos jours. En 2023, plus de 10 000 documents ont été consultés en salle de lecture, près de 4 millions d'images sont accessibles en ligne sur leur site internet – de loin, le plus consulté du département, avec 9 millions de vues.

Ses moyens

- * 7 000 m² de bâtiment dont 4500 m² pour la conservation du patrimoine documentaire ;
- * une équipe de 20 personnes issues des filières culturelles, administratives et techniques ;
- * un logiciel de traitement des données archivistiques (« Thot ») ;
- * un logiciel de traitement des données bibliothéconomiques (« Orphée ») ;
- * un véhicule de liaison de type « Kangoo » (inspections et visites des administrations, des études notariales et des collectivités locales, transferts des fonds d'archives publics et privés, montage d'exposition...)
- * un site internet – le plus visité du Gers – avec ses nombreux services et surtout son portail « Archives du Gers en ligne », en attente d'une refonte (horizons 2025-2026) ;
- * un budget annuel 2024 de 100 700 euros (fonctionnement) et de 130 000 euros (investissement).

Au service des administrations et des collectivités locales du Gers

Les Archives départementales du Gers se tiennent au service des administrations et des collectivités du Gers :

- * elles conseillent et accompagnent les administrations, les études notariales et les collectivités dans la gestion et la valorisation de leurs archives ;
- * elles collectent les documents issus des administrations de l'État, des établissements publics, des officiers publics et ministériels (notaires) et des collectivités du département ; elles en assurent le traitement intellectuel et matériel

(classement, conditionnement, dépoussiérage, restauration et numérisation) et la conservation pour permettre leur consultation par les chercheurs en salle de lecture et leur valorisation.

- ★ elles acquièrent et conservent également des documents d'origine privée issues des prêts, dons et dépôts d'organismes privés (particuliers, associations, entreprises, syndicats, partis et mouvements politiques, etc.). Elles disposent d'une bibliothèque d'histoire générale et locale enrichie chaque année de nouveaux ouvrages, périodiques et titres de presse en lien avec les documents d'archives conservés.

Au service de la généalogie et de l'Histoire

Les Archives départementales du Gers se tiennent également au service de la généalogie et de l'Histoire avec une salle de lecture dans laquelle les documents peuvent être consultés librement et gratuitement selon les conditions fixées par le Code du patrimoine et, surtout, un site internet donnant accès à des ensembles de documents numérisés qui retracent l'histoire du territoire et de ses habitants : registres paroissiaux (XVI^e siècle-1791) ; registres d'état civil (1792-1912) ; recensements de population (1836- 1946) ; fiches matricules militaires (1867-1922) ; monographies scolaires (1899) ; plans du cadastre napoléonien (début du XIX^e siècle); délibérations départementales et communales (XVII^e-XX^e siècle, cartes postales (XX^e siècle); presse locale ancienne (XIX^e-XX^e siècles), en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France et Occitanie Livre et Lecture.

Une politique éducative et culturelle affirmée

Les Archives départementales du Gers participent aussi à la politique éducative et culturelle du Département à travers l'action de leur service éducatif et l'organisation d'évènements culturels (Journées du patrimoine, expositions, cycles de conférences...).

Le service éducatif des Archives départementales – qui existe depuis les années 1950 – bénéficie de l'aide de l'État puisque le Rectorat d'académie accorde la mise à disposition d'un enseignant de l'Éducation nationale (3 heures par semaine) mais déplore l'absence de professionnel de la médiation. Il propose des ateliers pédagogiques élaborés à partir de documents d'archives originaux sur l'histoire du Gers et de la Gascogne, dans le cadre des programmes de l'Éducation nationale. Avec la crise sanitaire, ont été développés des outils pédagogiques interactifs au contenu riche, comme un fluidbook intitulé « Le Gers face aux risques », labellisé par l'État à l'occasion de la première journée nationale de la résilience (12 12 octobre 2022), ou une fresque multimédia intitulée « Regards sur le Gers », conçue en partenariat avec l'Institut national de l'audiovisuel (INA). L'activité du service éducatif est en constante augmentation au regard du nombre d'élèves accueillis (+ 250 % entre 2019 et 2023).

Des visites des différents espaces de conservation (magasins d'archives) et de traitement (salle de classement, ateliers de restauration et de reliure, atelier de numérisation) permettent aux élèves de découvrir par ailleurs les différents métiers des Archives départementales et le lieu dans lequel ils sont exercés.

Les Archives départementales organisent des expositions thématiques temporaires à partir de documents d'archives originaux sur l'histoire et le patrimoine du Gers et de la Gascogne, souvent accompagnées de livrets gratuits ou d'ouvrages de référence destinés au grand public. Elles les déclinent ensuite en version itinérante pour permettre aux collectivités

locales, aux établissements publics locaux d'enseignement ou aux associations d'en bénéficier gracieusement : ainsi, « La Grande Guerre et le Gers (1914-1918) », « La laïcité en question », « Ciao Italia ! Ces immigrés italiens qui ont fait la France – Regards sur le Gers », « Du coq à l'âme. Le rugby gersois au XXe siècle » sont aujourd'hui proposées. D'autres expositions sont conçues pour être accessibles virtuellement : « Le Gers en noir et blanc », « L'Éducation en héritage », « Édouard Lartet (1801-1871), paléontologue gersois ». Les Archives départementales viennent également en appui d'associations mémorielles pour la création d'exposition et leur diffusion. Ainsi, à l'occasion du 80e anniversaire de la Libération, les Archives départementales ont co-construit avec l'Amicale des Combattants du Bataillon de l'Armagnac - 158e RI une exposition itinérante sur l'histoire du bataillon de l'Armagnac.

Fortes de l'attrait grandissant des citoyens pour le patrimoine documentaire et du soutien affirmé du ministère de la Culture (leur direction est composée de deux conservateurs du Patrimoine fonctionnaires de l'État mis à disposition du Département), **les Archives départementales développent depuis plusieurs mois un programme d'actions culturelles qui intègre de nombreuses conférences, notamment « juniors » avec la création d'une bourse universitaire de recherche destinée aux étudiants en master et doctorat dont les travaux portent sur le territoire gersois, mais également des résidences d'artistes qui transforment les Archives départementales, lieu patrimonial et d'érudition par excellence, en un véritable lieu culturel qui crée le lien entre patrimoine, arts visuels et spectacle vivant. La compagnie artistique Obra (basée à Pauilhac) a été accueillie en 2022 dans le cadre d'un projet intitulé Sub Terra, à vocation artistique et pédagogique ; une résidence de photographes, en partenariat avec Occitanie Livre et Lecture et la Maison des écritures de Lombez a donné lieu à une exposition in situ, élargie au parc de l'Hôtel du Département durant l'été 2024 ; un partenariat avec la compagnie théâtrale La Langue écarlate (basée à Gimont) est prévu en 2024-2025 autour de l'histoire des femmes gersoises et de la constitution d'une cartographie locale du patrimoine.**

Un soutien aux associations mémorielles et d'anciens combattants

Depuis 2024, les Archives départementales sont également chargées d'instruire les demandes de subvention (jusqu'à 20 000 €) faites par les associations à caractère mémoriel, ce qui renforce notamment leurs liens avec l'Office national des Anciens combattants pour une plus grande cohérence dans les actions soutenues par les pouvoirs publics sur le territoire.

B- La Conservation départementale du Patrimoine

Un service puis une direction issue d'un partenariat conventionné avec l'Etat/DRAC Midi-Pyrénées

Créée en octobre 1995, dans le cadre d'une convention de partenariat culturel entre l'Etat/ ministère de la Culture et le Département du Gers, la Conservation départementale du Patrimoine et des Musées/Flaran est une direction du Département du Gers.

Ses missions

Cette conservation assure des missions statutaires permanentes de service public de nature scientifique, culturelle et pédagogique à fort impact sur le tissu gersois à savoir :

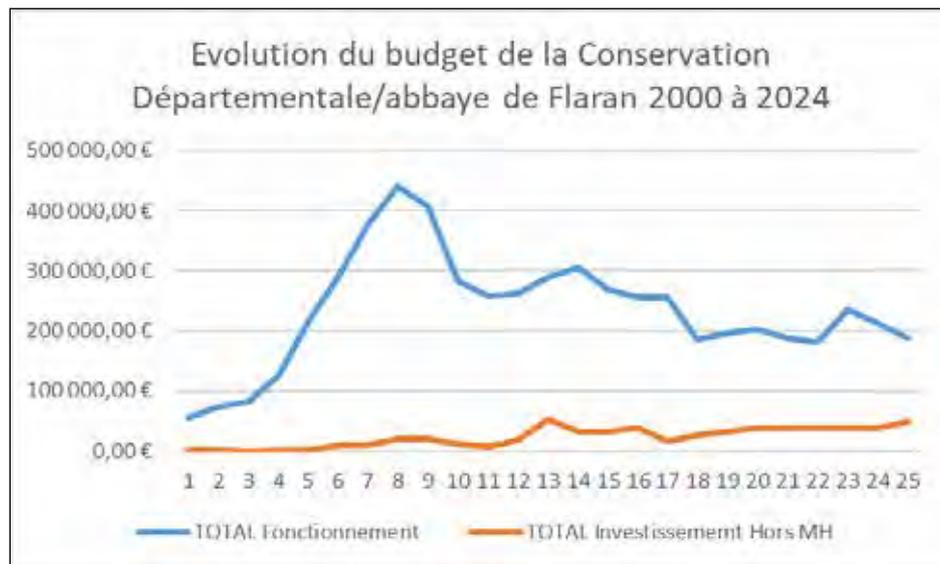
- * Conserver, restaurer, étudier, enrichir et valoriser/diffuser les collections et le patrimoine matériel et immatériel gersois ;
- * Conserver, restaurer, étudier, enrichir et valoriser/diffuser la collection départementale rattachée à Flaran (plus de 400 œuvres Antiquité-XXIe siècle) depuis 2000 ;
- * Conserver, étudier et valoriser/diffuser la collection privée de M. M. Simonow déposée à Flaran (360 œuvres, XVIe-XXIe siècle) depuis 2004 ;
- * Rendre les collections et le patrimoine accessibles aux publics les plus larges, en milieu rural ;
- * Concevoir et mettre en œuvre des actions éducatives et de diffusion auprès des publics visant à assurer l'égalité d'accès à la Culture ;
- * Contribuer aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion en milieu rural (Inventaire, édition de catalogues ...) ;
- * Elaborer une expertise et un conseil aux collectivités sur des projets culturels structurants ou patrimoniaux (ingénierie culturelle et scientifique) ;
- * Participer au rayonnement touristique/culturel et économique du Département à partir du centre patrimonial départemental de Flaran.

Depuis 2000, la Conservation départementale du patrimoine et des musées/Flaran, direction des musées et du patrimoine pour le Département est implantée à l'Abbaye cistercienne de Flaran, (XII^e-XVIII^es.), carrefour d'Histoire et de Cultures qui représente la vitrine culturelle du Département.

Ses moyens

- 2 000 m² de bâtiments ouverts à la visite (Classés Monument Historique) ;
- 4 000 m² de jardins et Parc (Cl. Monument Historique) ;
- Une équipe de 20 personnes issues des filières culturelles, administratives et techniques ;
- Plus de 150 000 objets de collections, tous supports, toutes thématiques, de la Préhistoire à l'époque contemporaine, répartis sur 10 sites et musées ;
- Un logiciel de traitement des données « gestion-inventaire » des collections gersaises en interconnexions nationales ;

- Un logiciel de traitement des données « patrimoine & inventaire » du Gers en conventionnement et interconnexions régionales ;
- La production d'environ 10 expos/an sur Flaran et le réseau, soit plus de 150 expositions de toute nature en trente ans ;
- L'édition de plus de 80 catalogues depuis cette date ;
- 1 véhicule de liaison de type « kangoo » (montage d'exposition, transferts de collections...);
- Un site internet avec ses nombreux services et programmes en ligne ;
- Un budget annuel 2024 de 187 000 euros (fonctionnement).

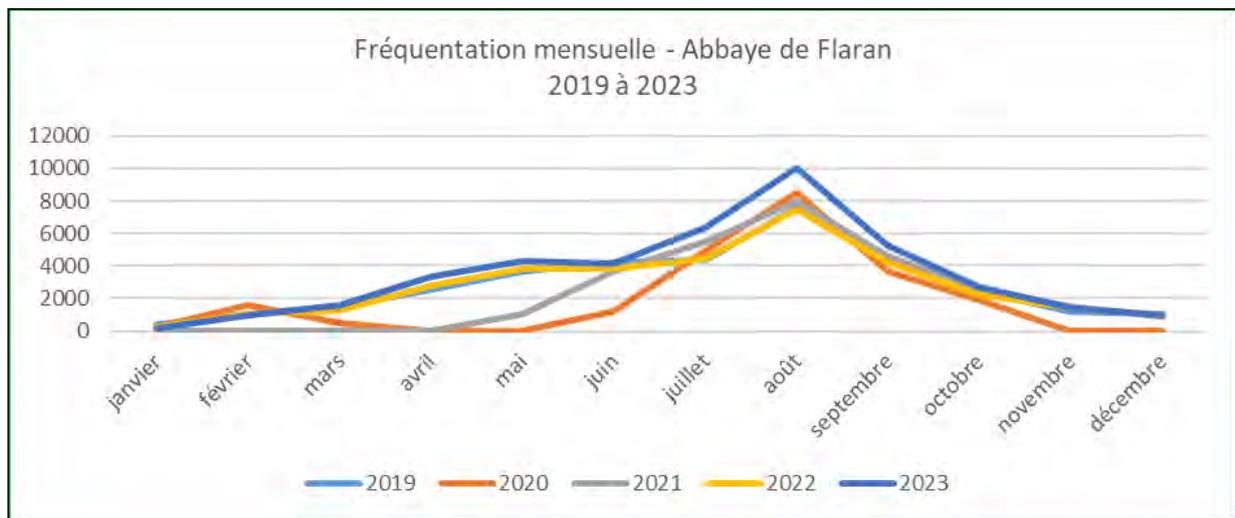


1. L'abbaye de Flaran, centre patrimonial départemental

L'Abbaye cistercienne de Flaran, fille de l'Escaladieu (Hautes-Pyrénées), fondée en 1151 dans la vallée de la Baïse, est l'une des mieux préservées du Sud-Ouest de la France. Les bâtiments monastiques et les jardins situés au cœur d'un parc, dans un environnement naturel préservé en bord de Baïse, présentent une parfaite illustration d'un ensemble cistercien du XII^e siècle remanié jusqu'au XVIII^e siècle. Marqué par les vicissitudes historiques, vendu à la Révolution et en danger d'être démantelé avant le premier conflit mondial, le site est racheté par le Département du Gers en 1970 qui y réalise, dès les années 1980, une intense campagne de restauration.

Ouverte toute l'année, accueillant la plus forte fréquentation gersoise s'agissant d'un site public et payant, nantie d'une accessibilité totale sur ses espaces et justifiant, à partir de 2011 puis 2018, du label « grand site Armagnac, Abbaye et cités » de la région Occitanie, l'Abbaye de Flaran est devenue une référence patrimoniale et culturelle incontournable dans le paysage départemental, régional et national avec la collection « Simonow ».

Elle est, de surcroît, intégrée au réseau européen des Abbayes cisterciennes (CISTER).



Une programmation culturelle, scientifique et pédagogique toute l'année depuis 30 ans

Faisant le pari d'une volonté et d'une attente culturelle dans un département marqué par l'agriculture et la ruralité, la Conservation du patrimoine, missionnée par la collectivité départementale, a fait le choix de proposer à tous ses publics des manifestations et des expositions en résonance avec ce site remarquable, les collections des musées du réseau ou le patrimoine départemental au sens large.

Depuis l'année 2000, la direction de la Conservation Départementale du patrimoine et des Musées/Flaran, pour le Département, y développe, tous les jours et tout au long de l'année, de nombreuses activités scientifiques, culturelles et pédagogiques à travers une programmation riche et diversifiée

Cœur de la politique culturelle du Conseil départemental du Gers, l'Abbaye de Flaran est donc le siège d'expositions de référence qui font alterner les thématiques les plus diverses, de l'Antiquité à l'époque contemporaine, et offre, toute l'année, expositions rétrospectives d'artistes ou manifestations plus ludiques, d'Art contemporain ou d'Archéologie, de Bandes dessinées ou de Photographie, qui se succèdent en autant de rendez-vous avec les publics extérieurs, en découverte estivale, ou les visiteurs locaux, individuels, scolaires ou en famille...

Cette politique culturelle volontariste de la collectivité draine actuellement 40 000 visiteurs sur l'abbaye de Flaran (site public et payant le plus visité du Gers) et plus de 35 000 sur le réseau des sites et musées rattachés à la Conservation des Musées.

L'apport d'une collection de référence sur l'Art européen (XVIe-XXIe siècles)

Depuis juillet 2004, l'Abbaye de Flaran accueille aussi une exceptionnelle collection d'œuvres originales d'artistes de renom, représentative de l'Art européen du XVI^e au XXI^e siècle, déposée, par convention, par M. Michaël Simonow, propriétaire.

Afin de permettre son accueil, le dortoir des moines (XVIIIe) a fait l'objet d'une importante rénovation, de mesures conservatoires pour les œuvres exposées et de mises aux normes en ce qui concerne les publics à mobilité réduite ou en situation de handicap (rampes, ascenseur ...). Aujourd'hui, les œuvres font l'objet d'une présentation semi-permanente dans les cellules du dortoir tandis que le couloir et le vestibule (sur plus de 400m²), accueillent les expositions temporaires liées à la collection. Sur un rythme biannuel, accompagnées de catalogues attractifs, celles-ci s'intéressent aux grands courants de l'Histoire des Arts : Portrait, Paysages, Animaux et chimères, Natures mortes, l'Ecole anglaise, l'Ecole de Paris...etc.

Petits ou grands, individuellement ou en famille, cette collection exceptionnelle est destinée à tous ceux qui souhaitent réaliser un merveilleux voyage au cœur des courants artistiques de nos sociétés européennes.

Elle constitue, à l'heure actuelle, la plus importante collection privée déposée en mains publiques par convention en France, visible par plus de 850 000 visiteurs depuis son arrivée et continue de s'enrichir (ex : en 2024, arrivée d'un tableau de MONET)

Une politique de médiation tout public, référentielle depuis 30 ans, qui irrigue le territoire gersois et le réseau

Le pôle Médiation culturelle et pédagogique de la Conservation départementale du patrimoine et des musées/Flaran, développe, à partir de l'Abbaye de Flaran, des actions pédagogiques et de sensibilisation aux collections publiques des musées de France du réseau gersois, au patrimoine départemental et à l'Histoire des Arts en général, en direction de tous les publics, issus, aussi, des départements limitrophes (Haute-Garonne ; Lot-et-Garonne ; Pyrénées..).

Il conçoit, à ce titre, des outils pédagogiques à partir des thématiques développées à l'Abbaye de Flaran, dans les musées et, de façon générale, autour du Patrimoine et de la Culture.

Ce pôle a aussi vocation à être l'interface entre les enseignants et le patrimoine départemental conformément aux objectifs conjoints définis par les ministères de la Culture et de l'Education Nationale, en ce qui concerne l'apprentissage de l'Histoire des Arts.

Il accueille ainsi les scolaires pour une visite sur la demi-journée, la journée complète ou pour un projet trimestriel ou, encore pour une classe découverte thématique, en permettant aux élèves d'enrichir leur Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC), dans le cadre d'action pérennes longue durée en sus des logiques de « projets » grâce à :

Des connaissances

- * Visites et animations accompagnées par un médiateur (documents d'accompagnement ou documents récapitulatifs fournis).
- * Parcours en autonomie (Mystères et découvertes...).

Une pratique

- * Ateliers de pratiques artistiques avec des intervenants extérieurs, en complément des visites.

Des rencontres

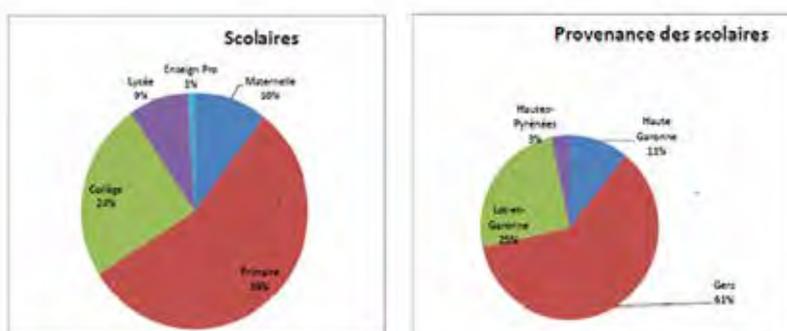
- * Avec des lieux du patrimoine et des œuvres d'art ;
- * Avec des professionnels (médiateurs, artistes, plasticiens...).

LES ACTIONS SCOLAIRES ANNUELLES

Elles sont conduites dans le Réseau des sites et musées du Gers ainsi qu'à l'abbaye de Flaran :

- * Dispositif La classe l'œuvre restitué lors de la Nuit des Musées ;
- * La Nuit européenne des musées incite les musées à ouvrir gratuitement leurs portes le temps d'une soirée pour proposer des actions culturelles spécifiques à partir des collections ;
- * « La classe, l'œuvre ! » associe une classe et une œuvre ou un objet patrimonial d'un musée de proximité. Les œuvres sont choisies conjointement par les musées et les équipes pédagogiques :
 - La classe, l'œuvre 2023 : Surréaliste toi-même! (Abbaye de Flaran)
 - La classe, l'œuvre 2022 : Herbiers (Abbaye de Flaran)
 - La classe, l'œuvre 2022 : Machines à tout faire (Musée Campanaire de L'Isle-Jourdain)
 - La classe, l'œuvre 2021: Suivez le guide! (salle Maréchal Lannes -Musée E. Camoreyt Lectoure)
 - La classe, l'œuvre 2019 : Qui sera le nouvel Illustre ? (Musée ethnologique de Condom)
 - La classe, l'œuvre 2019 : Carillon durable + Déclinaisons de cloches (Musée Campanaire de L'Isle-Jourdain)

Depuis 2016, la Conservation départementale des musées/Flaran est l'une des rares à disposer d'un poste d'enseignant-chargé de mission de l'Education Nationale, pour appuyer le volet pédagogique vis-à-vis des enseignants et de leurs élèves.

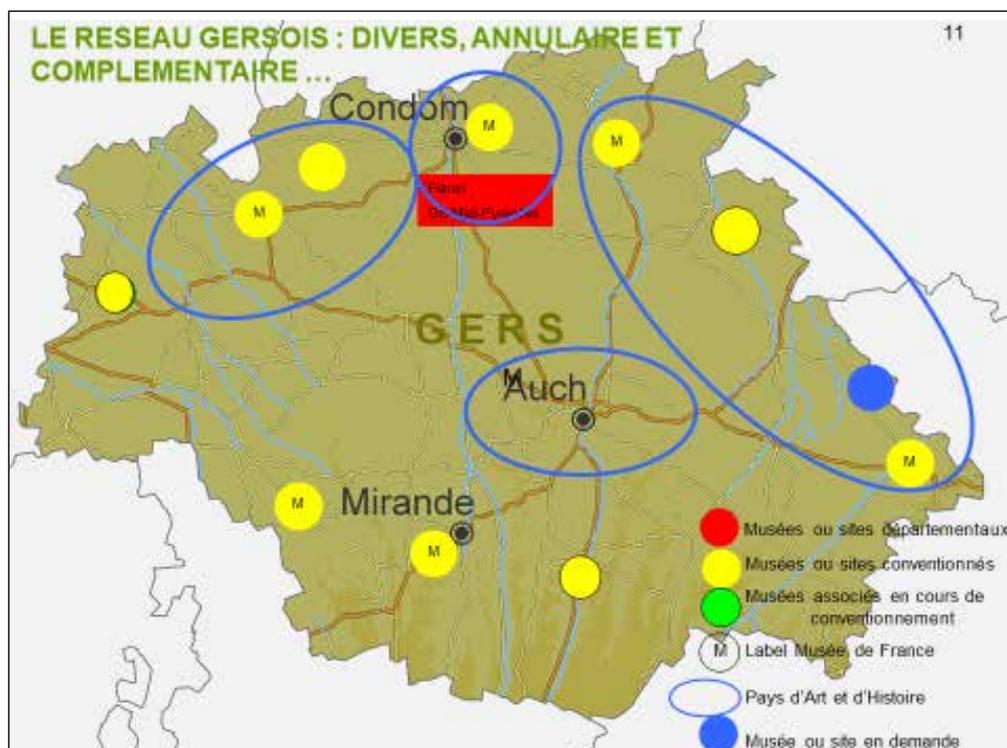


Flaran tête du réseau muséographique et patrimonial gersois

Depuis 1995 (convention Etat-Département), la Conservation départementale du Patrimoine a par ailleurs en charge la gestion scientifique, la valorisation, l'animation pédagogique et le développement culturel du réseau départemental des 10 sites et « Musées de France » (label national) propriétés des communes ou d'associations.

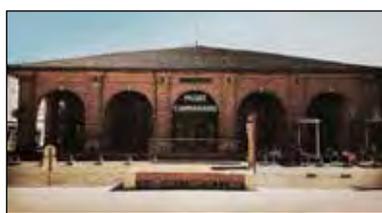
Les 11 sites et « Musées de France » sont bien répartis sur l'ensemble du territoire gersois :

- * Musée Historique et ethnologique de Condom (prop. Ville de Condom)
- * Musée Archéologique/Le Trésor d'Eauze, (prop. Ville d'Eauze ; Coll. d'Etat Cl. M.H.)
- * Site de la domus de Cieutat à Eauze (Cl. M.H. ; gestion pole archéologique « Elusa Cité antique »)
- * Site de la villa de Séviac à Montréal-Du-Gers (Cl. M.H. ; gestion pole archéologique « Elusa Cité antique »)
- * Musée Archéologique E. Camoreyt de Lectoure (prop. Ville de Lectoure)
- * Musée des Beaux-Arts de Mirande (prop. Ville de Mirande)
- * Muséum d'Histoire Naturelle de Marciac (prop. Ville de Marciac)
- * Musée d'Art campanaire de L'Isle-Jourdain (prop. Ville de L'Isle-Jourdain)
- * Musée de l'Ecole publique de Saint-Clar (prop. Assoc des Amis du Musée)
- * Musée du paysan gascon de Toujouse (prop. Ville de Toujouse)
- * Musée paysan d'Emile de Simorre (prop. Assoc. Des Amis du Musée Paysan)



A partir de l'orientation définie par les élus départementaux, la Conservation du Patrimoine met également en œuvre annuellement et sur l'ensemble du réseau autour de Flaran :

- * Des dispositifs tarifaires originaux et incitatifs pour l'accueil des publics les plus larges: modicité du coût d'entrée (5€/adulte) et des animations scolaires (1,5€/élève), gratuité le 1^{er} dimanche de chaque mois de novembre à mars (public local), gratuité durant les manifestations nationales et gratuité pour les visiteurs PMR, les encadrants, les titulaires du « Pass'culture32» ou demandeurs d'emploi ;
- * Un programme d'activités et d'animations pédagogiques ludiques « hors les murs », sur l'ensemble du réseau ;
- * Une activité d'édition intéressant le patrimoine départemental, les expositions ou les artistes accueillis.



Une politique départementale volontariste de conservation-restauration, sur la base de critères, en faveur du patrimoine matériel et immatériel gersois

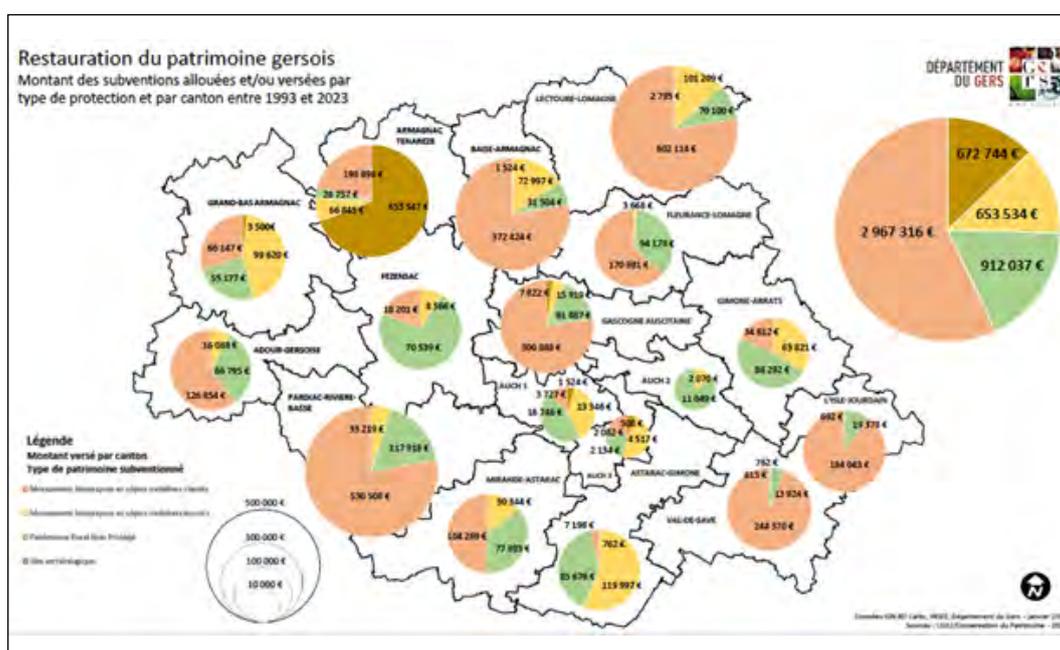
La Conservation du Patrimoine a aussi en charge l'instruction des dossiers d'aide à la restauration, la pédagogie et la valorisation du patrimoine matériel et immatériel départemental ou à l'Archéologie : patrimoine bâti et objets mobiliers classés ou inscrits au titre des Monuments historiques appartenant aux communes ou aux particuliers, et petit patrimoine rural non protégé (PRNP) communal ainsi que l'inventaire thématique et scientifique de ce même patrimoine dans le cadre d'un conventionnement avec la Région Occitanie : patrimoine bâti et patrimoine « immatériel ».

Le département du Gers est ainsi le seul en Région à produire une logique de soutien sur la foi de critères progressifs (PRNP-Inscrit-Classé), en tenant compte des capacités financières des communes.

Cette action est par ailleurs porteuse de valorisation sous forme d'expositions consacrées au patrimoine gersois, notamment médiéval.

Montant des subventions versées par le Département entre 2020 et 2023

2020-2023	CLMH	IMH	PRNP	Total
Nombre de dossiers de demande de financement	26	16	75	117
Total montant subv allouées /cat.	310 744 €	114 183 €	217 430 €	642 357 €



Une aide à l'ingénierie sur les projets culturels structurants

Enfin, la Conservation du patrimoine et des Musées, dès sa création et à la demande de l'Assemblée départementale, apporte un soutien en terme d'accompagnement scientifique et d'ingénierie sur les projets culturels émergents relatifs à sa sphère d'action et destinés à compléter l'offre muséographique ou patrimoniale gersoise.

Ont ainsi été formalisés, en lien avec ses partenaires, les pôles structurants suivants :

- * La création du musée de l'Ecole publique de Saint-Clar (commune et Communautés de communes) ;
- * La formalisation de la route des bastides de Gascogne (Pays Portes de Gascogne) ;
- * La création du site de la Domus de Cieutat à Eauze (Etat, Région, ville d'Eauze, pole archéologique Elusa) ;
- * La rénovation du site de la villa de Séviac à Montréal (Etat, Région, ville de Montréal, pole archéologique Elusa) ;
- * La réflexion sur l'évolution du Musée-paysan d'Emile à Simorre (en cours, Ville de Simorre) ;
- * La réflexion sur l'évolution du Musée du paysan gascon de Toujouse (en cours, ville de Toujouse).

C - La Médiathèque départementale du Gers

Compétence obligatoire du Département, la Médiathèque départementale du Gers est une Direction du Conseil départemental qui a pour mission d'accompagner les Communes et Communautés de communes dans le développement de la lecture publique en milieu rural. Ses missions sont définies par la loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique, aussi appelée « Loi Robert » du nom de la sénatrice Mme Sylvie Robert qui est à l'origine de cette loi.

Les missions des médiathèques départementales sont définies dans son article 10.

ARTICLE 10 | CP art. L330-2

Les bibliothèques départementales ont pour missions, à l'échelle du département :

- « 1° De renforcer la couverture territoriale en bibliothèques, afin d'offrir un égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ;
- « 2° De favoriser la mise en réseau des bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ;
- « 3° De proposer des collections et des services aux bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements et, le cas échéant, directement au public ;
- « 4° De contribuer à la formation des agents et des collaborateurs occasionnels des bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ;
- « 5° D'élaborer un schéma de développement de la lecture publique, approuvé par l'assemblée départementale. »

Des villes aux villages, le livre s'invite partout : la Médiathèque départementale intervient auprès de 33 bibliothèques municipales-bibliothèques relais, 79 points-lecture, 160 écoles, 5 EHPAD, 2 RAM, 2 crèches, des centres aérés, des collèges et assurent 2 prêts directs dans des communes qui n'ont pas de bibliothèque.

190 communes du département font parties du réseau de la Médiathèque départementale.

Pour s'adapter aux recompositions territoriales, aux nouveaux besoins des bibliothèques de proximité liés aux nouvelles pratiques culturelles des usagers, à la montée en puissance du numérique, la Médiathèque départementale œuvre à la fois à la desserte documentaire des territoires du département (villes, villages, écoles, collèges,...) mais aussi au développement de bibliothèques municipales, de points-lecture, à leur inscription dans le réseau départemental par le déploiement :

- ★ D'un catalogue collectif en ligne,
- ★ D'un portail commun de ressources documentaires numériques et de services,
- ★ D'une réservation et du transfert de documents via des navettes,
- ★ D'une programmation culturelle riche et variée tout au long de l'année.

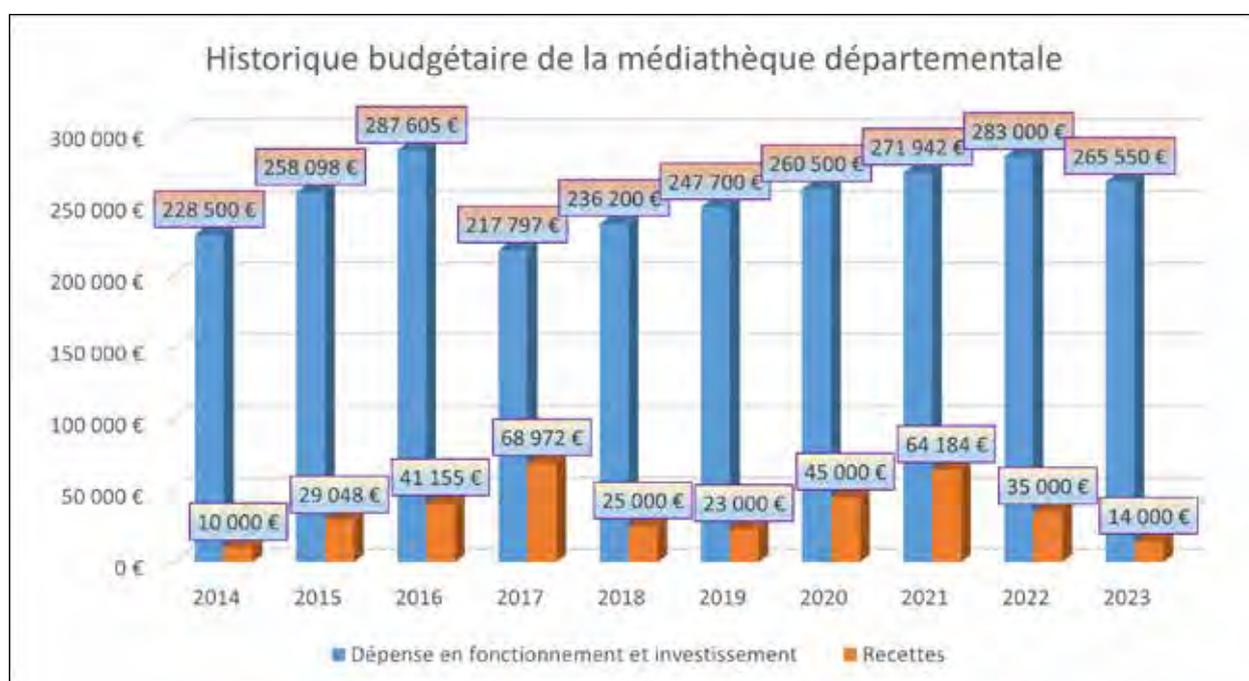
Elle mène des actions de lutte contre l'illettrisme mais aussi en direction de la petite enfance, des personnes âgées, des collégiens.

Ses moyens

- ★ Une équipe de 20 personnes
- ★ 246 000 documents (livres, CD, DVD, jeux vidéo, jeux)
- ★ 2 bibliobus, 1 véhicule de liaison (navette réservations de documents et navette MangasGers)
- ★ Un budget annuel 2023 de 263 750 euros
- ★ Un site internet avec ses nombreux services en ligne et un catalogue collectif que partagent 32 bibliothèques du département



Quelques éléments budgétaires sur la Médiathèque départementale :



* Le développement des bibliothèques locales et leur mise en réseau

La Médiathèque départementale participe à l'aménagement culturel du territoire. Elle conseille les élus locaux pour la création et l'amélioration de leur bibliothèque et instruit les demandes de subvention relevant de son domaine de compétence.

Elle soutient les bibliothécaires du département en leur proposant des services variés et en assurant une aide technique sur demande.

Elle travaille à la mise en réseau de tous les établissements de lecture publique et à une répartition équilibrée des équipements sur l'ensemble du territoire départemental. A ce titre, elle accompagne le développement de bibliothèques et médiathèques professionnelles bien structurées tout en veillant au maintien de nombreux services de proximité pour permettre à chaque gersoises et gersois d'accéder sans difficulté à un service de lecture publique.

Elle encourage le développement de bibliothèques intercommunales ou à vocation intercommunale et la mutualisation des moyens sur un même territoire pour améliorer la qualité du service rendu à la population.

* La formation et la sensibilisation

La Médiathèque départementale élabore un programme annuel de formation destiné aux professionnels et bénévoles impliqués dans la gestion des bibliothèques et médiathèques.

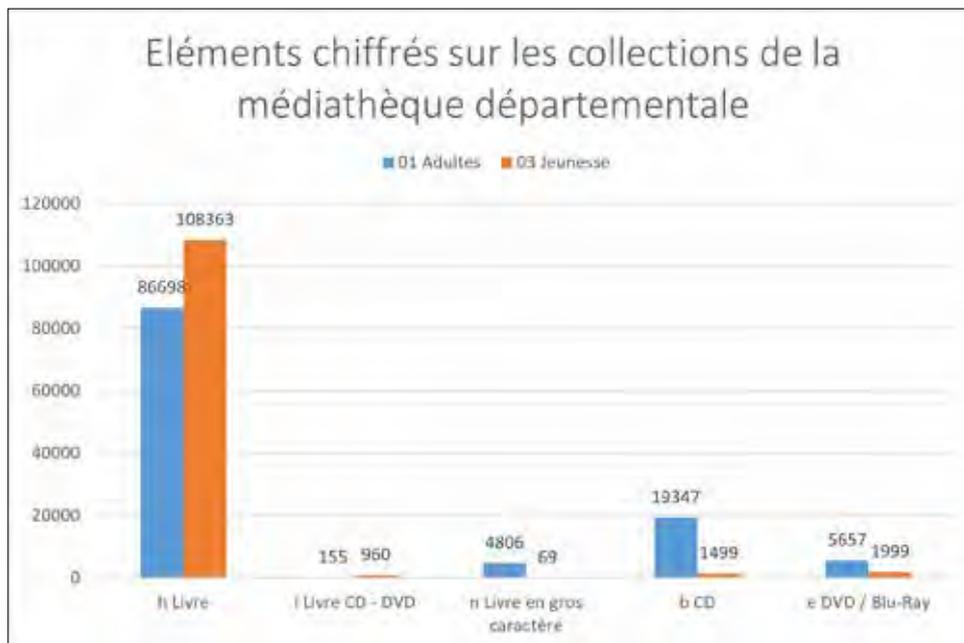
Ce programme propose des stages de formation élémentaire pour les bénévoles et salariés ayant besoin d'acquérir des connaissances de base. Il propose également des stages destinés aux professionnels pour leur permettre de développer leurs compétences dans des domaines précis : gestion des équipements, environnement juridique et économique, connaissance des fonds, connaissance des publics, action culturelle, informatique et numérique, etc...

La Médiathèque départementale anime également des groupes de travail et de réflexion sur la petite enfance, l'illettrisme, les personnes âgées. Elle organise des journées professionnelles autour de ces thématiques.

* La mise à disposition de collections

La Médiathèque départementale constitue des collections de livres imprimés, CD, DVD, jeux vidéo et ressources numériques qu'elle prête aux bibliothèques et points lecture.

Ces documents sont mis à la disposition des établissements et donc de leurs usagers de différentes manières : échanges sur place (les livres, CD, DVD), tournées de bibliobus (livres), navette et navette MangasGers, accès à des services en ligne (presse, autoformation, cinéma,...), prêt de jeux vidéo, prêt de jeux de société.



* L'action culturelle

La Médiathèque départementale propose aux bibliothèques municipales et intercommunales des outils d'animation (expositions, valises thématiques, mallettes de livres et de documents sonores, jeux...).

Elle organise également différents festivals :

- * « Dire et Lire à l'air » dont l'objectif est d'amener le spectacle vivant au cœur de la ruralité ;
- * « De Si de La », un festival musical au cœur des bibliothèques ;
- * « Les Estivales de l'illustration » co-organisées avec l'association Lires auxquelles participent 16 bibliothèques du réseau de lecture publique jusqu'en 2023 ;
- * « Le Mois du film documentaire » en coordonnant la programmation départementale et en finançant les droits de projection des films.

La Médiathèque coordonne aussi l'opération MangaGers, une collection partagée de Mangas à l'échelle départementale en collaboration avec des bibliothèques, des collèges et des lycées.

Elle encadre des projets à destination des personnes âgées (initiation à l'utilisation de tablettes, des jeux vidéo...) et collabore ponctuellement avec des organisateurs de manifestations littéraires en finançant la venue d'auteurs.

Enfin, la Médiathèque départementale est partie prenante du dispositif "Premières pages" qui a pour objectif de :

- * réduire les inégalités en matière d'accès au livre et à la culture de l'écrit ;
- * sensibiliser les familles, notamment les plus fragiles et les plus éloignées du livre, à l'importance de la lecture, dès le plus jeune âge ;
- * favoriser la collaboration entre les acteurs du livre et ceux de la petite enfance ;
- * valoriser la littérature jeunesse.

Chaque année, au travers de cette opération, la Médiathèque départementale organise une journée qui vise à regrouper tous les acteurs qui œuvrent pour la petite enfance : bibliothécaires du département, personnels des Relais Assistantes Maternelles (RAM), orthophonistes, tous partenaires.

FOCUS : la démarche d'engager un schéma départemental de lecture publique

La loi Robert sur les bibliothèques votée en décembre 2021 rend obligatoire pour les médiathèques départementales la rédaction d'un schéma départemental de la lecture publique. C'est un document stratégique élaboré par un département, visant à coordonner, développer et promouvoir les services de lecture publique sur l'ensemble de son territoire. Ce schéma s'inscrit dans une politique culturelle départementale et a pour objectifs principaux :

L'évaluation des besoins : Analyser l'état des lieux des bibliothèques et autres services de lecture publique, identifier les besoins des différentes populations et les disparités territoriales en matière d'accès à la lecture et réaliser une étude approfondie du contexte territorial (sociologique, économique, éducative et culturelle).

La coordination des acteurs : Favoriser la coopération entre les différentes bibliothèques, médiathèques, collectivités locales, associations, élus locaux et autres acteurs impliqués dans la promotion de la lecture et la diffusion de la culture. Consultation de ces acteurs pour recueillir leurs avis et suggestions.

Définition des objectifs et planification des actions : Définir des axes de développement stratégiques et opérationnels et des actions concrètes pour améliorer et harmoniser l'offre de lecture publique, qu'il s'agisse de création ou de modernisation d'équipements, de soutien à la lutte contre l'illettrisme ou l'illectronisme, ou encore de programmes de médiation culturelle.

Prévoir les moyens et financement : Déterminer les ressources financières, humaines et matérielles nécessaires pour mettre en œuvre les actions prévues, et identifier les sources de financement potentielles, qu'elles soient publiques ou privées.

Mise en place d'outils d'évaluation et de suivi : Mettre en place des indicateurs et des outils de suivi pour évaluer régulièrement l'avancement des actions menées et ajuster le schéma en fonction des résultats obtenus et des évolutions des besoins et des contextes locaux.

Le schéma départemental de la lecture publique permet ainsi de garantir une meilleure accessibilité de la lecture pour tous les citoyens, en adaptant l'offre aux spécificités, aux besoins et aux évolutions du territoire.

Le Conservateur de la Médiathèque départementale souhaite disposer d'un schéma finalisé à soumettre aux votes des élus pour la fin du premier semestre 2025. Aussi, il a été fait le choix de faire appel à une assistance à maîtrise d'ouvrage pour établir le diagnostic de territoire et faire remonter les besoins et les attentes du territoire. Un point de vigilance particulier sera porté sur la bonne articulation du schéma de lecture départemental avec le schéma culturel du département.



Au titre de ses compétences obligatoires, le Département participe à la dynamique du territoire grâce à ses équipements culturels et à la mise en place d'actions structurantes chaque année comme :

- ◆ la réalisation d'un programme d'activités culturelles et muséographiques sur le site de Flaran (Conservation départementale), accessibles à tous ;
- ◆ l'organisation de nombreuses animations autour de la lecture en appui avec le réseau des bibliothèques,
- ◆ le déploiement d'expositions et d'outils pédagogiques pour valoriser les fonds et les collections des Archives départementales.

Même si dans un contexte contraint financièrement, les directions sont amenées à une auto-évaluation de leurs actions pour se réinventer et être plus pertinentes dans leur accompagnement, il n'en demeure pas moins que la démarche se fait souvent en vase clos. Le lancement d'un schéma départemental de la Culture est donc une opportunité pour réfléchir tous ensemble sur nos pratiques dans un changement de paradigme souvent subi et aux moyens à mutualiser (médiation notamment).

Chapitre 2

Le Département volontariste dans le déploiement de politiques culturelles au titre de ses compétences optionnelles

Dans le cadre de ses politiques volontaristes, le Département couvre un large champ d'actions afin de permettre l'accès à la culture de tous les gersois et gersoises. Ainsi, pour maintenir la dynamique culturelle, il soutient la diffusion culturelle (saison culturelle, festivals, manifestations culturelles) mais aussi :

- ★ l'éducation artistique culturelle (Ciné 32, Circa, Théâtre Jeunes Publics, les fédérations de pratiques amateurs comme celle du théâtre, de la Fédération des sociétés musicales et des jeunesse musicales de France etc),
- ★ l'enseignement artistique (écoles de musique, écoles de cirque...),
- ★ la création artistique (soutien des compagnies professionnelles),

Le département conforte donc le dynamisme de l'activité artistique, culturelle mais aussi patrimoniale (aide à la réhabilitation du patrimoine protégé et non protégé).

Dans l'accompagnement des acteurs culturels du territoire, le Département bénéficie aussi de l'ingénierie de l'Association Départementale pour le Développement des Arts du Gers (ADDA32). L'ADDA est l'outil technique de référence de la collectivité départementale en partenariat avec la DRAC notamment dans le champ du spectacle vivant (Théâtre, Musique, Danse, Cirque). Elle contribue à ce titre à la mise en œuvre de la politique culturelle départementale. Ainsi, les enseignements, l'éducation artistique et culturelle, le soutien aux pratiques et aux artistes professionnel.le.s sont le fruit de politiques culturelles publiques et volontaristes que l'ADDA du Gers accompagne et qui sont retranscrites dans la convention d'objectifs et de moyens 2021-2023 entre le Département du Gers et l'ADDA.

A– Un choix politique : la création d'une nouvelle Direction Culture, Tourisme et Patrimoine du Département en 2023

En 2023, le Président et les élu-e-s de la majorité ont souhaité renouveler la configuration de l'organisation de la collectivité de manière à rendre plus lisible et visible l'intervention des services Départementaux s'agissant des compétences en matière de tourisme, jeunesse, sport et culture.

Ainsi, une volonté politique forte a été réaffirmée en faveur de la Culture, du Tourisme et du Patrimoine justifiant le projet de création d'une Direction dédiée à ces compétences : la Direction Culture, Tourisme et Patrimoine.

Cette nouvelle configuration permet également d'aboutir à une meilleure lisibilité et une plus grande cohérence entre l'organisation administrative et le découpage des Commissions organiques du Conseil départemental : les domaines d'attribution de la Direction Culture Tourisme et Patrimoine (DCTP) recouvrent désormais à l'identique ceux de la 5ème Commission « Culture et Tourisme ».

La Directrice de la DCTP dispose d'un lien fonctionnel envers les trois conservations, ce qui lui donne la responsabilité d'une mise en cohérence de l'ensemble des interventions des services et des conservations relevant de son champ de compétence :

- * Orientations de développement dans le cadre d'un schéma culturel notamment ;
- * Coordination et complémentarité des programmations artistiques ;
- * Soutien à la valorisation de la communication sur les évènements culturels.

Cette responsabilité s'entend également comme une responsabilité en termes de mutualisation et d'optimisation des moyens des entités participant à la mise en œuvre des politiques publiques culturelles touristiques et patrimoniales.

La DCTP coordonne trois services et 2 chargés de missions pour mettre en œuvre les orientations politiques des élus départementaux.

1. Le Service de l'Action Culturelle Territoriale (SACT)

Le Service de l'Action Culturelle Territoriale (SACT) a pour missions :

- * La contribution, la mise en œuvre et le suivi du schéma départemental culture ;
- * La coordination et le suivi des actions départementales relevant de l'Education Artistique et Culturelle et l'animation des instances issues de la Convention généralisées EAC 2021-2024 entre le Département, la DRAC et l'Education Nationale ;
- * La mise en œuvre des politiques publiques décidées par les élus départementaux à savoir :
 - Le soutien aux initiatives culturelles sur les territoires, à la création et à la diffusion culturelle et artistique,
 - Le développement de l'accès à la culture pour tous et notamment auprès des publics les plus fragiles,

- Le développement de l'enseignement musical,
- Le partenariat auprès d'acteurs culturels et des équipes professionnelles au travers de conventions d'objectifs et de moyens pluriannuelles pour certaines,
- La gestion des programmes d'aide aux associations culturelles,
- Le déploiement du Pass'Culture³²,
- L'animation et le suivi du réseau des cafés cultures en lien avec le GIP.

2. L'Espace départemental d'art contemporain MEMENTO

Un soutien à la création et à l'innovation artistique par une politique culturelle départementale volontariste et novatrice dans l'objectif de promouvoir la cohésion sociale, le développement économique et le rayonnement touristique culturel du territoire

Dans le cadre de sa politique culturelle volontariste, le Conseil Départemental a eu pour ambition de développer en 2016 un projet de créativité et d'innovation entre art contemporain et patrimoine par la création de la structure MEMENTO, espace départemental d'art contemporain. Témoin d'une singularité territoriale, ses objectifs sont de mettre en valeur le patrimoine local matériel et immatériel en dialogue avec l'art contemporain pour déployer un projet de développement touristique et social novateur.

Placer l'art contemporain au cœur d'une réflexion citoyenne « d'aller vers », replacer la création au cœur des réflexions liées au bien-être commun, développer l'esprit critique et affirmer l'art comme vecteur de soin par l'exploration des émotions et ressentis, tels sont les marqueurs de MEMENTO.

MEMENTO, espace départemental en art contemporain, est installé depuis 8 ans, dans un ancien Carmel devenu Archives départementales entre 1950 et 2005 qui était fermé depuis plus de 10 ans.

MEMENTO est un lieu d'exposition, de production et de diffusion artistique. Il entretient des rapports privilégiés avec la création visuelle actuelle et le patrimoine en invitant des artistes renommé·e·s et de jeunes créateurs et créatrices de la scène internationale, nationale et régionale. Il témoigne de la création contemporaine et constitue un espace de découverte, de partage et de transmission dans un patrimoine d'envergure en devenir.

Conçu comme un lieu d'expérimentation et un pôle de résidence artistique sur le territoire, MEMENTO mène une politique de valorisation de l'art contemporain sous toutes ses formes d'expression artistique avec un programme annuel d'expositions (hors et dans les murs), d'actions de sensibilisation et de médiation culturelles, d'éducation artistique et culturelle (EAC) auprès de tous les publics du territoire.

MEMENTO s'inscrit dans une dynamique locale, inter-régionale/internationale par le développement de partenariats avec des institutions publiques culturelles professionnelles locales, régionales et nationales, avec des collectivités territoriales (Conseils départementaux partenaires) ainsi qu'avec des institutions privées (galeries d'art..) pour participer à un maillage d'ingénierie culturelle, de visibilité et lisibilité du Département du Gers.

Depuis 2016, MEMENTO permet la confrontation d'une œuvre avec son public et devient un maillon structurel essentiel assurant la vitalité touristique sur le territoire. Le rayonnement du projet culturel dépasse le seul territoire d'implantation du Gers, en termes de publics fréquentant l'équipement et d'offre artistique, culturelle ou patrimoniale.

L'inclusion du projet artistique dans la capacité à s'adresser à la diversité des habitants du territoire et de les inclure au cœur de sa programmation artistique fait de cet équipement culturel un outil de politique culturelle innovant et fédérateur sur le territoire en matière d'exclusion sociale.

Un rapport récent de l'OMS indique que l'engagement artistique et la participation à des découvertes d'œuvres d'arts procurent un large éventail de bénéfices : la promotion du bien-être, de la qualité de vie, de la santé physique et mentale et du capital social. D'ailleurs, tout au long de l'histoire, les hommes ont utilisé des images, des histoires, des danses et des chants comme rituels de guérison et de soulagement. MEMENTO développe des actions de sensibilisation mettant la création au cœur d'un processus relationnel avec les publics pour remettre l'art au centre des préoccupations sociétales actuelles et de nouveaux enjeux émergents portés par le département.



Le projet artistique et culturel de MEMENTO s'oriente autour d'axes forts :

- ★ Faire de la création contemporaine un vecteur important dans notre société moderne : témoigner de l'histoire de notre époque, sensibiliser les citoyens à des problèmes sociaux importants, encourager l'innovation et la créativité en offrant des expériences esthétiques uniques pour créer une véritable dynamique territoriale.
- ★ Faire de la création contemporaine un espace de rencontre dédié à l'innovation et au partage des biens communs pour favoriser l'émergence de nouvelles approches de l'art auprès de tous les publics.
- ★ Lutter contre l'exclusion sociale pour les habitants en développant une programmation artistique agissant comme un levier de transformation et d'inclusion sociale.
- ★ Participer au rayonnement touristique/culturel et économique d'un département rural. Memento est une structure artistique répondant aux problématiques essentielles des socioprofessionnels du tourisme pour développer l'attractivité d'un territoire.

MEMENTO est :

- ★ **Un lieu de diffusion et de soutien à la création contemporaine dans le Gers** qui mène un programme d'exposition, de résidence artistique, de production d'œuvres, de recherche, de diffusion et de médiation culturelle contribuant au renouvellement artistique et à la démocratisation culturelle. Memento questionne le patrimoine en mêlant son héritage aux nouveaux enjeux artistiques et culturels. Les artistes sont invités à créer avec l'histoire et la mémoire du site. Cette approche entre passé et présent permet à de nouveaux publics de rencontrer l'art actuel dans un territoire rural. L'enjeu de MEMENTO tient dans la qualité de l'intégration des œuvres exposées dans ces espaces singuliers et dans la relation intime tissée avec les publics. Il joue un rôle majeur dans la professionnalisation de la filière des arts visuels et participent à la construction du parcours des artistes. Memento fait partie des réseaux professionnels en art contemporain (réseau Arts en résidence - national / Air de midi - régional / LMAC - régional).
- ★ **Un lieu de sensibilisation de l'art contemporain auprès de tous les publics**
Outil artistique novateur, il s'est ancré, en quelques années, dans le Gers, comme un laboratoire artistique et pôle de résidence d'artistes ouvert à toutes et tous. Le service des publics et du territoire propose différents formats de visites adaptés pour tous les publics libres, enfants/famille, groupes, jeunes publics (scolaires et extra-scolaire) et favoriser l'accessibilité des publics.
- ★ **Un lieu d'attraction touristique et de diversification des publics**
MEMENTO crée des dialogues entre passé et présent pour offrir de nouvelles perspectives à ce site patrimonial. En intégrant des œuvres contemporaines dans ce site historique, il rend le patrimoine plus vivant et pertinent. Ancré dans le contexte local et la mémoire du lieu, il renforce le sentiment d'appartenance des habitants et développe des explorations immersives (avec les installations artistiques et les expositions) offrant des expériences uniques et incitant les visiteurs à explorer le territoire à un rythme plus lent et plus réfléchi.

MENTO mène une programmation artistique dans les murs et hors les murs avec des résidences d'artistes et des professionnels du champ de l'art de la scène locale, régionale, nationale et internationale sur toute l'année.

Une programmation artistique dans les murs (ouverture de juin à octobre)

- ★ Expositions collectives avec des créations in situ, des prêts d'œuvres de collections publiques artistes et galeries françaises.
- ★ Programmation culturelle autour de l'exposition : rencontres, débats, workshops, visites guides
- ★ Événements culturels : concerts, performances, cinéma..
- ★ Programme de médiation culturelle en direction de tous les publics.
- ★ Partenariat avec les acteurs culturels, socio-culturels, médico-sociaux et touristiques.
- ★ Accueil des groupes scolaires, extra-scolaires, périscolaires et sociaux ...
- ★ Partenariat et coopération culturelle avec les réseaux nationaux et régionaux du champ de l'art et de la culture : séminaire...
- ★ Programmes Culturels Inclusifs : ateliers et événements spécialement conçus pour être inclusifs, avec des adaptations nécessaires pour les différents publics.
- ★ Partenariats, réseaux locaux et Jumelages culturels pour favoriser les échanges artistiques et faciliter les collaborations entre artistes, institutions et acteurs locaux pour promouvoir le territoire départemental à travers l'art contemporain.

La politique culturelle du Conseil départemental met en œuvre un projet culturel novateur impulsant un dialogue singulier entre art contemporain et patrimoine afin de renforcer l'attractivité du territoire, encourager le développement de formes culturelles et patrimoniales innovantes et réinventer les relations avec leurs habitants notamment par la création de nouveaux équipements culturels hybrides qui favorisent les synergies et dynamisent le tissu socio-économique. Fers de lance de la politique de décentralisation culturelle, ses activités d'exposition, d'expérimentation, de production d'œuvres, de recherche, de diffusion et de médiation contribuent au renouvellement artistique et à l'ouverture culturelle ainsi qu'au dynamisme de la scène artistique visuelle française et internationale. Elle permet ainsi de nouveaux publics de rencontrer l'art de son temps et créer une habitude culturelle en milieu rural.

Si l'on compare au taux de fréquentation de 2022, le nombre de visiteurs en 2023 a augmenté de 12% soit 8 083 visiteurs avec un véritable ancrage territorial puisque 62% sont des visiteurs gersois. Les chiffres de fréquentation en hausse d'année en année témoignent de l'engouement avéré des publics pour la programmation artistique contemporaine développée à MEMENTO.

La répartition géographique des publics est presque identique entre 2022 et 2023 :

- ★ 96% de visiteurs français en 2023 (96% en 2022)
- ★ 62% de visiteurs gersois en 2023 (62% en 2022)
- ★ 76% de visiteurs d'Occitanie en 2023 (78% en 2022)



Un programme hors les murs (décembre à mai) sur le territoire du Gers dans le cadre du dispositif EAC et autres programme d'éducation artistique et culturelle

- ★ Programme d'actions d'Education Artistique et Culturelle au travers de la convention généralisée 2021-2024 entre le Département, la DRAC et l'Education Nationale ;
- ★ Développement d'actions de sensibilisation à l'art contemporain par des projets artistiques et de médiation culturelle sur le département.

**FOCUS de la programmation « hors les murs » 2023
de la résidence d'artiste de Guilhem Roubichou à la cité scolaire de Mirande
dans le cadre de la convention EAC avec la DRAC et la DSDEN.**

Fidèle à la ligne artistique de MEMENTO sur la relation entre l'espace architectural et la création actuelle, l'artiste est invité à habiter « des espaces endormis » de la cité scolaire.

Une programmation de sensibilisation à l'art contemporain a été imaginée par MEMENTO: des rencontres avec des œuvres et des émotions, des ateliers artistiques et des créations spécifiques pour l'établissement scolaire ont été proposés aux élèves de troisième, seconde (option art-plastique), première (option art-plastique et histoire Géographie et Géopolitique). Ce projet a abouti à une exposition mêlant les créations de l'artiste et les productions des élèves réalisés durant la résidence avec un travail de médiation et visite de l'exposition organisée par un groupe de jeunes pour l'ensemble des élèves de l'établissement scolaire.

Ses moyens

- ★ Environ 600 m² de bâtiments ouverts au public et 800 m² non accessibles ;
- ★ 300 m² de jardins ;
- ★ Une équipe de 3 personnes issues des filières culturelles et techniques en temps plein et un ½ temps administratif ;
- ★ Plus de 130 artistes du monde entier, de la région et du Gers ont exposé depuis l'ouverture. Chaque année une collaboration avec environ 30 partenaires (artistes, structures artistiques et culturelles, prestataires des champs de l'art) ;
- ★ Un site internet avec ses nombreux services et programmes en ligne sur les réseaux sociaux gérés par l'équipe ;
- ★ Un budget annuel de fonctionnement en 2024 de 100 380 euros.

MEMENTO inscrit en pôle de référence départemental au 5^e schéma touristique 2021-2026 dans le cadre du dispositif « le GERS DESTINATION ART CONTEMPORAIN » pour développer un programme d'attractivité du territoire

Les acteurs du territoire ont fait remonter le besoin de mise en réseau départemental dans le champ de l'art contemporain. A l'initiative du Département, une première rencontre s'est tenue en février 2024 avec toutes les parties prenantes pour co-construire cette ambition politique.

Mémento aurait cette légitimité tout comme le Cri'art comme «centre ressources» pour les musiques actuelles et Circa pour les arts du cirque.



Constat enjeux

MEMENTO développe de nouvelles formes « d'aller vers » ou de « faire avec » les habitants·e·s, tout en rendant accessible au plus grand nombre des équipements, des offres ou des activités culturelles.

L'espace départemental d'art contemporain vise également à déployer de nouvelles approches, expérimentations ou expériences, en s'appuyant sur la création contemporaine, la médiation culturelle.

MEMENTO, en tant que lieu de diffusion, de création et de pôle de résidence d'artistes met en œuvre un enjeu commun : celui de l'accompagnement des usages de la création actuelle sur un territoire.

Cela doit passer nécessairement par une programmation artistique professionnelle mettant en avant la création d'aujourd'hui et par un développement architectural avec des travaux de réhabilitation et de rénovation environnementale du site en intégrant :

- Des enjeux de transition écologique, de sobriété et de résilience visant à diminuer la consommation énergétique des bâtiments et à limiter leur impact carbone ;
- Des enjeux d'hospitalité, que ce soit en termes d'accueil des publics que de mise à disposition d'espaces de travail et logement aux artistes et équipes artistiques ;
- Des enjeux d'aménagement culturel du territoire départemental en favorisant des projets de secteurs artistiques et culturels carencés en arts visuels contemporains dans le GERS.

3. Le Service Développement et Valorisation Touristique via le tourisme culturel

Les acteurs du tourisme sont en quête de solutions en faveur de l'attractivité du territoire. Le levier culturel est un secteur en constante expansion. Il est un vecteur important d'attractivité du territoire en France et participe activement à son développement économique.

Plus particulièrement dans le Gers, l'ambition politique est de replacer la culture au centre des enjeux touristiques et ainsi développer le tourisme culturel en faisant découvrir le territoire par le biais de son patrimoine culturel matériel et immatériel.

Aussi, dans le cadre du 5^{ème} schéma de développement touristique du Gers 2021-2026 dont le suivi est assuré par le service Développement et Valorisation Touristique, cette ambition est retranscrite au regard des engagements ci-après dans :

1/ L'enjeu 1 Affirmer la destination « le bonheur dans le Gers » comme référence sur le slow tourisme dans le cadre d'un territoire en transition - Axe 1.5 Poursuivre la valorisation touristique du patrimoine gersois :

- * poursuivre la valorisation touristique du patrimoine bâti et culturel gersois. Cette valorisation du patrimoine culturel passe par le développement d'une stratégie coordonnée avec les services de la Région autour des Grands Sites Occitanie ;
- * contribuer à la pérennité du patrimoine immatériel en particulier autour de la langue et de l'identité occitane ;
- * consolider les atouts du patrimoine naturel.

2/ L'enjeu 2 Le slow tourisme dans une dimension expérientielle : pour innover dans la découverte de la campagne vivante en transition – Axe 2.4 maintenir le positionnement concurrentiel de la destination sur l'évènementiel :

- * en poursuivant l'accompagnement des grands événements culturels dans leur évolution face au contexte touristique actuel et en soutenant les festivals gersois avec les partenaires institutionnels.

3/ L'enjeu 2 Le slow tourisme dans une dimension expérientielle : pour innover dans la découverte de la campagne vivante en transition – Axe 2.5 développer la mise en tourisme de l'artisanat et l'artisanat d'art.

La culture est aujourd'hui un élément essentiel du positionnement touristique d'un territoire. Cette stratégie doit permettre de se démarquer des autres destinations environnantes. C'est pourquoi, les élus ont pleinement conscience que l'attractivité du Gers est intrinsèquement liée au rayonnement culturel, patrimonial et artistique.

Dans le cadre du 5^{ème} schéma de développement touristique du Gers 2021-2026, le Comité stratégique départemental du Tourisme a souhaité le déploiement de rencontres thématiques autour des Espaces Naturels Sensibles (ENS), de la valorisation de la culture et des langues occitanes et de l'Art contemporain. Priorité a été donnée à cette dernière dont l'objectif est d'œuvrer à la valorisation de l'offre culturelle touristique en Art contemporain avec pour ambition de faire du Gers une destination touristique.

Une première rencontre autour de l'Art contemporain a donc été lancée en 2024 par le Département en réunissant les acteurs phares gersois sur la thématique. Lors de cette 1^{ère} Rencontre, il a été question de la mutualisation des ressources, de l'identification des synergies en matière de programmation et d'une démarche de mise en réseau.



Constat enjeux

La culture, l'art et le patrimoine constituent des atouts majeurs du Département du Gers, moteurs de l'attractivité touristique de ce territoire.

Tout l'enjeu est de renforcer les convergences entre acteurs culturels et touristiques afin d'exploiter le potentiel du tourisme culturel.

4. La Mission langue et culture occitanes de Gascogne

En 2005, le Département a franchi une nouvelle étape en matière de politique de valorisation de la langue et de la culture occitanes qui se limitait jusque-là à l'octroi d'aides financières aux acteurs associatifs. Ainsi, un poste de chargé de mission a été créé avec pour objectif d'organiser et de mettre en œuvre des projets culturels, d'animer des partenariats et de développer des publics. Il s'attache également à développer et à promouvoir la langue et la culture régionales par la mise en œuvre et le suivi de projets dans divers secteurs tels que la transmission, l'enseignement et la socialisation de la langue, mais également la valorisation de la culture dans ses différents aspects (musique, danse, jeux traditionnels, course landaise,...).

Ainsi, conscient de la richesse particulière que constituent la langue et la culture occitanes, le Conseil départemental a engagé depuis 2005 une politique volontariste en faveur de l'occitan avec comme ambition de :

- ★ structurer une politique culturelle et linguistique à l'échelle du département,
- ★ sauvegarder et valoriser un patrimoine immatériel en danger d'extinction,
- ★ intégrer les atouts de la ressource occitane dans les divers secteurs de la vie publique,
- ★ accompagner les acteurs (institutions, associations, éducation).

Les axes d'interventions portent sur :

- ★ le renforcement de l'occitan comme outil d'éducation et d'ouverture ;
- ★ l'utilisation de la langue et de la culture occitanes comme éléments de cohésion sociale et territoriale ;
- ★ l'exploitation des atouts économiques et touristiques du patrimoine occitan comme éléments de valorisation du territoire gersois.

Concernant le renforcement de l'occitan comme outil d'éducation et d'ouverture, le Département œuvre à la sensibilisation aux atouts du bilinguisme précoce par la conception d'outils, la mise à disposition de valises pédagogiques auprès des Relais d'Assistants Maternelles et l'organisation d'actions de formation et d'information auprès des professionnels de la petite enfance.

Force est de constater que le développement de l'enseignement de l'occitan est une préoccupation forte de la collectivité qui se décline au travers de différents engagements tels que :

- ★ la signature d'une convention départementale pour le développement et la structuration de l'enseignement de l'occitan (2013), puis d'une convention académique pour la période 2020-2022 (à noter que la prochaine est en cours d'élaboration) ;
- ★ la mise en place d'un dispositif d'initiation à l'occitan dans les écoles primaires en partenariat avec les communes et les communautés de communes (depuis 2013) ;
- ★ la mise en place d'un groupe de travail DSDEN-Région-Département ;
- ★ l'organisation d'un concours d'expression occitane à destination des collégiens et lycéens ;
- ★ l'élaboration d'outils pédagogiques dans le cadre d'un projet Erasmus+ en partenariat avec l'Ecosse et l'Irlande (projet 2015-2017 labellisé « Bonnes pratiques » par l'Union Européenne) ;

- * l'accréditation pour permettre de financer des déplacements de collégiens en Europe ;
- * le soutien au rassemblement d'écoliers et aux interventions sur le thème de la course landaise ;
- * l'organisation d'un séjour d'été au centre de vacances Oxygers ;
- * la mise en place d'une signalétique intégralement bilingue dans un collège.

L'utilisation de la langue et de la culture occitanes comme éléments de cohésion sociale et territoriale est essentiellement déployée auprès des résidents d'EHPAD, sachant que diverses études ont démontré que l'usage de la langue maternelle aide à la lutte contre les maladies dégénératives. Ainsi, des malles occitanes sont mises à disposition des établissements et un jeu numérique « Questions pour un Gascon » est en ligne et exploitable par l'ensemble des animateurs d'EHPAD.

Les atouts économiques et touristiques du patrimoine occitan sont par ailleurs exploités comme éléments de valorisation du territoire gersois grâce à la réalisation de divers supports (sets de table, jeu des 7 familles, carte des toponymes gersois, signalétique des voies touristiques...), la création d'outils permettant une visite en autonomie de l'abbaye de Flaran en occitan mais également l'apposition d'une mention en occitan sur les panneaux d'entrée du département.

La programmation d'artistes occitans dans des événements organisés par le Département est privilégiée et un soutien aux festivals traditionnels est apporté. Le Département et la Région ont également soutenu un projet de création d'un escape-game sur la culture occitane réalisé à l'initiative de l'office de tourisme du Grand Auch et décliné d'ores et déjà sur 3 autres territoires.

Le budget annuel consacré à la valorisation de la langue et de la culture occitanes est de 54 100€ en 2024 (dont le soutien aux associations qui s'élève à 44 500 €).

A noter que la politique départementale s'inscrit dans une dynamique inter-régionale. Ainsi, la Région Occitanie a adopté en décembre 2022 un plan « Cultura Viva » qui affiche 7 engagements et 30 mesures phares en faveur de l'occitan. De nombreux départements ont également engagé une politique linguistique et culturelle.

A titre comparatif, les budgets mobilisés en faveur de l'occitan par habitant par les départements de l'ex-Région Midi-Pyrénées en 2022 révélaient une grande disparité et le Gers se plaçait en sixième position avec 0,29 €.

5. La mission numérique : valoriser la culture par le numérique et l'innovation

Le Département du Gers s'inscrit depuis plusieurs années dans le tournant de l'ère numérique que connaît la société française depuis les années 70.

Pour rappel, l'arrivée du numérique dans les collectivités territoriales a transformé leur mode de fonctionnement en lien avec leurs missions sur leurs territoires, et le milieu culturel n'a pas été épargné. En effet, par l'intégration du numérique, les modes de gestion des collections, de diffusion et d'accès aux contenus de médiation culturelle par les publics ont été impactés tout comme les usages avec le déploiement des outils numériques, qu'ils soient sur site ou en ligne.

Au préalable, il est nécessaire de définir deux notions celle du numérique et des publics. Le numérique est défini comme étant « la représentation d'informations ou de grandeurs physiques au moyen de caractères, tels que des chiffres, ou au moyen de signaux à valeurs discrètes » et ayant pour synonyme le mot « digital ». Dans le langage courant le terme de numérique désigne l'ensemble des actions relatives à des éléments immatériels en relation avec l'utilisation d'outils digitaux tels que les ordinateurs, les smartphones, les bornes tactiles ou encore les télévisions. Dans le domaine culturel, le numérique permet une plus grande diffusion des informations, une interactivité immédiate entre les structures, les acteurs culturels et leurs publics ainsi qu'un accès immédiat aux offres culturelles du territoire qu'elles soient en présentiel ou en ligne (de façon le plus souvent gratuite).

Quant à la notion de public, initialement, elle renvoyait à l'idée d'une participation commune à un événement, un festival, une représentation à un moment et un lieu précis. Ainsi, la notion de public désignait une masse physique de personnes rassemblées autour d'un même centre d'intérêt. Cependant, cette notion de « masse » au singulier sous-entendant un gommage des inégalités et un accès pour tous à la culture est remise en question par les premières études sociologiques dont celles de M. Pierre Bourdieu et M. Alain Darbel, *L'amour de l'art*, Paris, 1966. En effet, de ces nombreuses études est ressorti le fait qu'un lieu culturel ne recevait pas « du public » mais bien « des publics » aux origines sociales diverses et dont l'accès à la culture est inégal. Cette prise de conscience de la pluralité des publics dans les années 1970-80 a été vecteur d'une transformation de l'approche des publics par les structures culturelles et acteurs culturels. Connaître ses publics est devenu un élément indispensable des actions culturelles menées par ces derniers. Les études des publics ont démontré la nécessité de rendre les pratiques culturelles accessibles autrement qu'au travers d'une visite sur site par la mise en place d'une « culture à domicile », cette action visant à un plus grand accès à la culture pour tous.

Les usages des publics et de leurs pratiques culturelles ont donc évolué avec le numérique. Les actions réalisées ne sont plus simplement cantonnées aux lieux culturels, manifestations ou événements avec des dispositifs précis mais également en dehors d'un « temps culturel » au travers des outils en ligne. Avec la dématérialisation des pratiques, l'exigence des publics est une réalité quant à la mise à disposition d'outils culturels informatifs, ludiques performants, ergonomiques et intuitifs. Les collectivités territoriales et les acteurs des territoires ont donc dû s'adapter et répondre à ces besoins en déployant des actions et des projets numériques innovants pour les concitoyens.

C'est dans ce cadre que le Département du Gers mène une réflexion et des actions sur le déploiement d'outils et d'accompagnement à l'innovation numérique dans le domaine culturel. La mise en œuvre de services dématérialisés aux usagers tel que le formulaire d'accès au Pass'Culture 32 est l'une des premières étapes de structuration de cette politique numérique à destination des publics.

Les sites culturels départementaux se sont également dotés de premiers outils numériques favorisés par le contexte de pandémie mondiale du Covid-19. Memento, Centre d'Art Contemporain et l'Abbaye de Flaran, site de la Conservation départementale du Patrimoine et des Musées du Gers ont tous deux mis en place des visites virtuelles de leurs sites à destination de différents publics (professionnels, scolaires et tout public). Les deux outils sont complémentaires des actions et de la programmation culturelle des structures. A la fois similaires sur les grands principes, ils divergent sur la forme et les contenus présentés en lien avec la ligne éditoriale souhaitée. Cette approche plurale démontre la capacité d'adaptation du numérique en fonction des attentes des publics ou des besoins même des structures.

Plus largement, le Département cherche à sensibiliser les structures culturelles et les acteurs de son territoire en fédérant autour de projet numérique commun. Cela a notamment été traduit dès 2009 par la mise en œuvre d'un portail de la lecture publique commun entre la Médiathèque Départementale et son réseau de bibliothèques-médiathèques constituant un ensemble cohérent de la politique départementale en faveur de la lecture publique. En 2024, c'est un ensemble 35 bibliothèques-médiathèques qui forment ce réseau et alimentent le portail commun à destination des lecteurs gersois(es) et des professionnel(le)s. Le Département mène actuellement une refonte de son portail qui permettra d'offrir davantage de services aux usagers et de nouveaux outils numériques.

En outre, cette ambition se retrouve dans le projet à l'étude de compagnon de visite à l'échelle du territoire. L'objectif étant d'offrir une solution permettant la diffusion de contenus multimédias culturels et touristiques dans un compagnon de poche (application Web) entièrement gratuite pour les usagers et facile d'utilisation pour les professionnels. Cette réflexion s'intègre dans une politique de mise en œuvre d'un outil commun sur un même territoire tout en étant facilitateur d'accès à ce type de dispositif pour des structures et acteurs culturels accompagnés par le Département.

A l'ère du tout numérique, du développement de l'intelligence artificielle, des univers immersifs (métavers) et autres outils innovants et multiples, la mission numérique culturelle du département a pour rôle de poser les bases d'une transition numérique raisonnée par une approche de rationalisation et de mutualisation des outils et dispositifs numériques dans le milieu culturel. Tout l'enjeu est d'éviter des innovations éphémères et d'aborder le numérique culturel uniquement par le prisme des équipements et des applications d'autant que le risque est grand de laisser de côté ceux que ces technologies déconcertent encore et donc d'élargir la fracture numérique.

Le numérique dans les politiques culturelles, c'est donc bien plus que des écrans, des applications ou réseaux. Il est nécessaire de réfléchir au sens du numérique pour l'action publique, aux moyens humains et financiers que la collectivité veut bien y consacrer mais aussi aux bénéfices qu'en tirera la population.



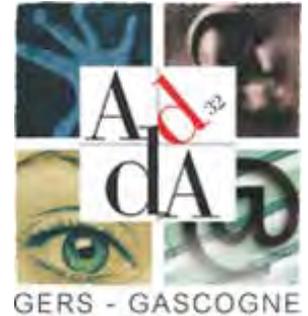
Constat enjeux

Force est de constater que le numérique culturel déconcerte nombre d'élus et de professionnels. La présence des collectivités dans le numérique culturel n'est pas pour autant une simple option. Elle ne peut pas non plus se limiter à quelques projets isolés pour répondre à une image valorisante de modernité.

Il est indéniable que les collectivités manquent manifestement d'ingénierie face à ces nouvelles modalités de participation culturelle et artistique. On peut s'interroger sur le rôle du département en matière de mutualisation, de conseils et d'ingénierie culturelle auprès des acteurs du territoire par la veille réalisée concernant les innovations, les pratiques et tendances numériques. Ces dernières émergent de façon exponentielle. C'est la raison pour laquelle un suivi et une vigilance sont nécessaires devant la multitude des offres qui naissent. D'autre part, si le besoin s'en faisait ressentir, l'intervention de la mission numérique pourrait se traduire par un accompagnement autour de projets culturels numériques portés par des acteurs et structures du territoire.

B - Une politique volontariste du Département insufflant une dynamique sur le territoire

1. L'Association Départementale pour le Développement des Arts (ADDA32), un levier complémentaire pour déployer la politique culturelle départementale décidée par les élus départementaux



L'ADDA, association Loi 1901, a été créée il y a 50 ans en 1974 à l'initiative du Conseil général et du Ministère de la Culture et présidé par Monsieur Dauzère, Président du Conseil général à l'époque. Elle a depuis toujours été présidée par un Président ou Vice-Président.e du département et est cofinancée aujourd'hui par le Conseil départemental et la direction régionale des Affaires culturelles d'Occitanie. Elle est l'outil technique de référence de la collectivité départementale, notamment dans le champ des arts vivants. Elle contribue à ce titre à la mise en œuvre de la politique culturelle départementale.

Cette association est constituée d'adhérents, acteurs culturels majoritairement associatifs, de personnes physiques, et de collectivités locales. Ces engagements d'adhésion sont en légère baisse sur les trois dernières années avec une centaine d'associations et environ 125 collectivités, dont huit EPCI.

L'ADDA du Gers a toujours eu comme principe de s'adresser à l'ensemble des acteurs culturels du département sans distinction dans le domaine du spectacle vivant. Seuls quelques services sont réservés aux adhérents. L'égalité de traitement est une des valeurs de cette association.

L'ADDA a pour mission de coordonner et susciter le développement des activités dans le domaine des arts vivants dans le département du Gers, d'harmoniser leurs moyens et de favoriser toute nouvelle initiative, en particulier collective, pouvant contribuer à l'élargissement de la vie artistique par des actions d'information, de conseil, de sensibilisation, de formation des amateurs et des professionnels, de diffusion et de création.

Elle dispose d'une équipe professionnelle chargée de mettre en œuvre, après avis du Conseil d'Administration, toute initiative nouvelle contribuant à ces différents objectifs.

L'ADDA est reconnue par l'État et le Département du Gers comme «Organisme départemental de développement du spectacle vivant», en référence à la Charte du 11 janvier 2006.

L'ADDA est également signataire de la charte du 6 juillet 2016, constituant une Plate-forme Occitanie des «organismes départementaux de développement du spectacle vivant».

L'équipe se compose, outre sa direction, de trois chargés de mission référents (domaine artistique des musiques, théâtre, danse et du cirque), d'une chargée de communication et ressources et d'une autre pour l'administration.

L'ADDA est liée au Département par une convention triennale d'objectifs et de moyens, par laquelle elle s'engage à réaliser le programme d'actions conformément à son objet social et approuvé par son conseil d'administration. Pour ce faire, l'ADDA doit mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à sa bonne exécution, et le Département du Gers s'engage à en faciliter la réalisation en participant au financement de l'ADDA. Sa subvention représente 55% des produits de l'ADDA en 2023 et est complétée par des apports en nature.

Evolution de l'aide du Département depuis 2017 :



L'annexe 1 de la convention reprend les objectifs et missions assignés à l'ADDA autour de 5 axes, qui sont ainsi formulés :

- ★ 1. La mise en partage de ressources à partir d'un travail de veille et d'observation ;
- ★ 2. L'appui en ingénierie et en mise en place d'actions exemplaires, de diagnostics et de formation au profit des politiques publiques en faveur de la culture ;
- ★ 3. Le développement d'actions concertées en faveur de l'éducation artistique et culturelle de tous, des enseignements et des pratiques artistiques ;
- ★ 4. La rencontre avec les spectacles tout au long de l'année et au plus près des habitants géographiquement mais avec des habitants, citoyens engagés dans une proximité artistique et dans leurs droits culturels ;
- ★ 5. Le soutien à la vie artistique dans le Gers ouverte au monde.

Quelques actions déclinées par l'ADDA :

Axe 1 : Ressources communication

- ★ L'agenda culturel départemental en ligne de l'ensemble des manifestations ;
- ★ La mise en place d'un nouveau site internet en lien avec la base de données RIC et la possibilité de saisie participative des informations par les adhérents ;
- ★ L'observation via des questionnaires en direction des enseignements et pratiques artistiques ;
- ★ La projection en vitrine d'un agenda culturel du mois ou de la quinzaine ;
- ★ La parution dans la newsletter mensuelle avec informations, ressources et portraits d'acteurs culturels professionnels ou bénévoles en complément des portraits d'artistes.

Axe 2 : Accompagnement des politiques culturelles

- ★ Diagnostic culturel en Astarac Arros et pour la vieille église de St Clar ;
- ★ Mise en place d'un groupe des responsables culturels de collectivités.

Axe 3 : Education artistique et culturelle

- * Deux résidences lourdes sur deux saisons intitulées « P[art]cours et Culture » ;
- * Plan Chant Choral sur deux années en partenariat avec le comité départemental de Rugby ;
- * Année de transition dans le dispositif THEA avec l'OCCE pour réinventer le projet ;
- * Actions en lien avec la Plateforme interdépartementale des arts vivants en Occitanie (Texte à l'oeuvre) et réflexion au sein du laboratoire de transition pédagogique (TIPI) et production d'une charte ;
- * Coconstruction à partir des pratiques artistiques dans les établissements du secondaire de « La Rencontre », temps d'échange entre ateliers théâtre, musique, danse, arts plastiques.

Axe 4 : Soutien à la Diffusion

- * Construction d'un partenariat « Danse en Territoire » avec la Ville de Fleurance et le centre de développement chorégraphique de Toulouse Occitanie permettant sur 3 saisons de diffuser trois spectacles de danse contemporaine et de développer autour de l'EAC ;
- * Deux résidences départementales pluriannuelles, l'une avec Guillaume Lopez et l'autre avec Stéphanie Fuster en lien avec les programmeurs de saisons du Gers ;
- * Mise en place de formations puis constitutions d'un groupe pour développer l'écoresponsabilité dans les festivals gersois ;
- * Accompagnement de Spirale et du Clan pour la création d'un emploi partagé.

Axe 5 : Soutien aux équipes artistiques professionnelles

- * Développement d'un partenariat avec le collectif des acteurs culturels des Hautes Pyrénées autour du plateau des équipes artistiques professionnelles du Gers ;
- * Initiation d'un catalogue des spectacles des équipes artistiques pro du Gers.

A l'ensemble de ces nouvelles actions, il faut ajouter :

- * l'organisation de déplacements à plus de 400 spectacles professionnels ou amateurs afin de suivre l'activité artistique, en particulier dans le département ;
- * environ 1000 rendez-vous conseils auprès d'acteurs culturels ;
- * la co-organisation ou l'organisation d'une dizaine de rencontres thématiques dont le plateau annuel des équipes artistiques professionnelles du Gers.

2. Le Département, à la croisée des financements publics pour la culture

La collectivité départementale n'est que très rarement le financeur majoritaire des opérateurs culturels, mais elle est également rarement exclue du financement d'actions culturelles à portée extra communale.

Les domaines aidés sont très variés : arts visuels (Cinéma, Art photographique et Art contemporain) musiques actuelles et spectacles vivants (Arts du cirque ; théâtre), patrimoine matériel et immatériel.

a. Le « Plan Marshall »

La crise sanitaire a affecté la société dans sa globalité mais particulièrement le secteur culturel du spectacle vivant en stoppant net ses activités et en le déclarant « non essentiel ».

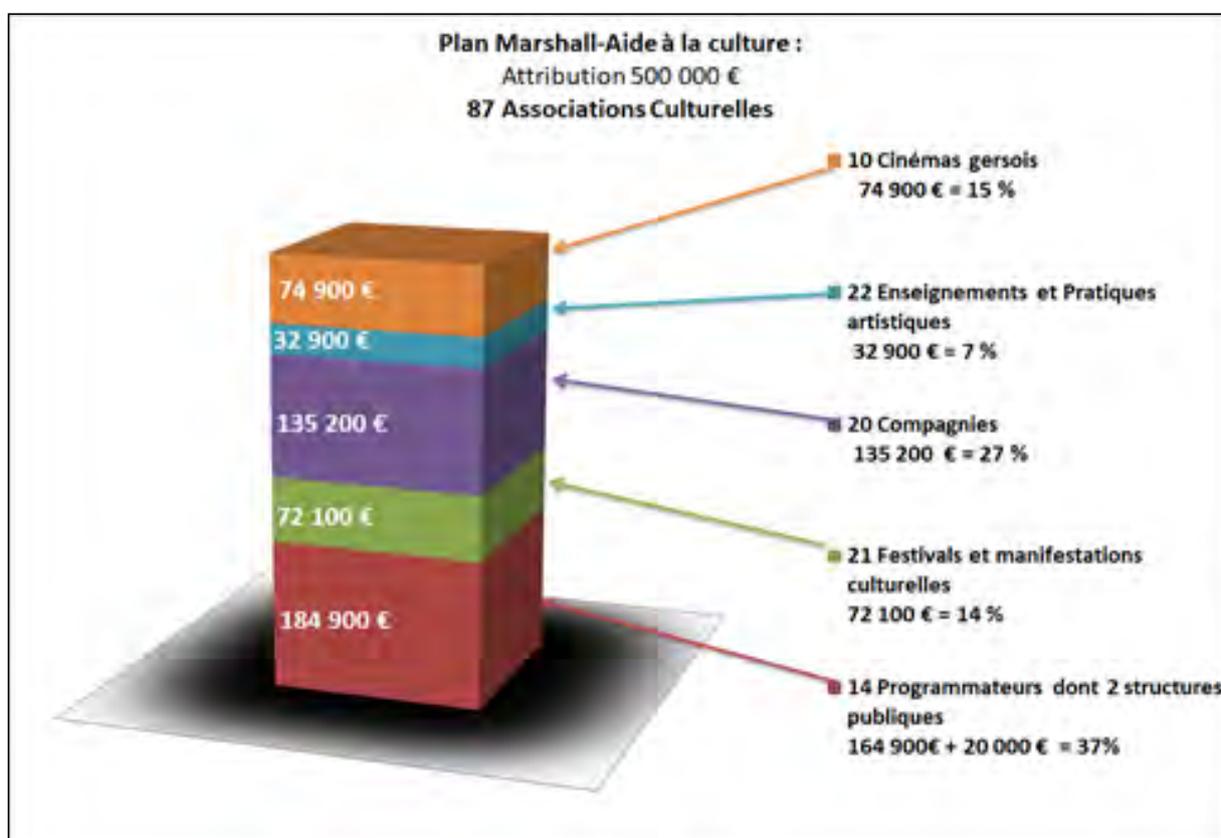
Le Conseil départemental du Gers a dès 2020 réagi pour soutenir les acteurs culturels en débloquant un fonds exceptionnel « le plan Marshall départemental » et en organisant un « forum culture » le 1er juillet 2020 dans le parc de l'hôtel du département puis en missionnant l'ADDA en 2021 pour l'organisation de présence artistique dans les centres de vaccinations.

Ainsi les années 2021, 2022 et 2023 ont été marquées par la crise et la sortie de crise, qui ont à la fois démontré l'importance de la contribution du champ culturel au vivre ensemble et sa fragilité structurelle en grande partie basée sur la vie associative dans un département rural comme le Gers.

Ce fonds d'aide exceptionnelles de 0,5 M€ a été attribués aux associations ou structures qui :

- * ont été confrontées à des déséquilibres budgétaires directement générés par la crise sanitaire ;
- * ont annulé leur manifestation ou festival tout en ayant engagé des dépenses.

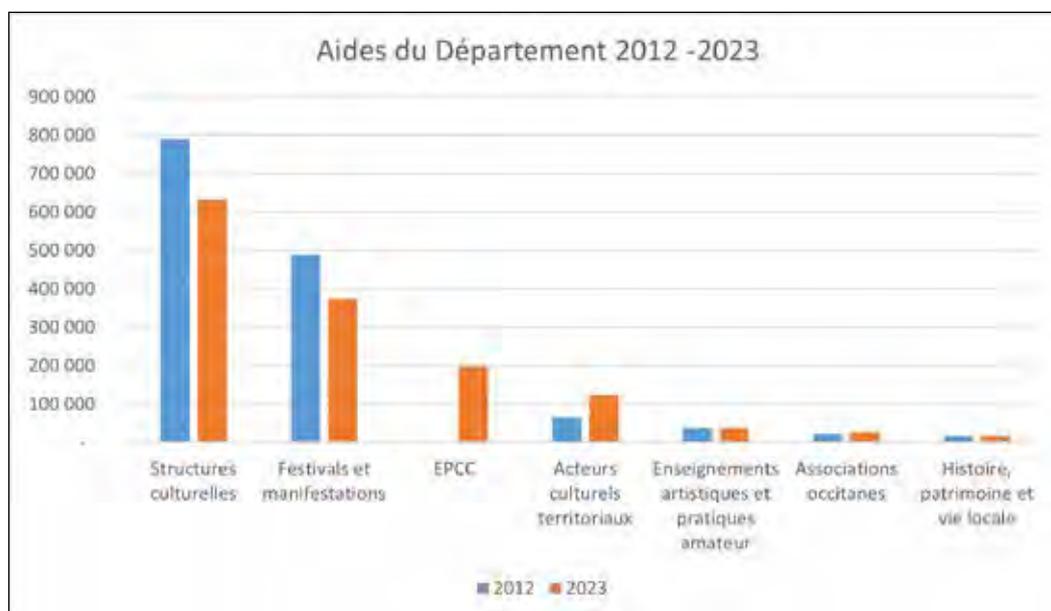
La répartition des aides allouées au titre du plan Marshall dans le domaine de la culture s'est faite comme suit :



b. Un soutien financier aux associations culturelles

Les demandes de subvention en matière culturelle sont examinées au regard des critères adoptés par l'Assemblée départementale en matière culturelle lors des séances des 21 mars 1996 et 29 juillet 2005, à savoir :

- * Une aide maximum plafonnée à 10 % du budget prévisionnel à l'exception des structures à vocation départementale ;
- * Une aide accordée aux compagnies ou associations développant des actions d'intérêt départemental ;
- * Une aide accordée par le Département subordonnée à l'attribution d'une aide de la commune siège de l'association ou de celle dans laquelle se déroule la manifestation ;
- * Une aide modulée en fonction des éléments suivants : qualité artistique, intégration dans le tissu local (spectateurs - bénévoles), promotion de l'image du Gers, innovation, faisabilité du projet (dont perspectives à long terme de développement culturel, rayonnement et diversification, effort de calendrier, données budgétaires et financières présentées, niveau de tarification des entrées proposées au public),
- * signature d'une convention de partenariat en tant que de besoin, conditionnant le versement de la subvention⁶.



⁶ Convention obligatoire pour toute subvention supérieure ou égale à 23 000 €, conformément à la loi du 12 avril 2000. Certaines associations bénéficiant d'une aide inférieure à 23000 € ont également signé une convention annuelle avec le Département.

Le soutien des structures culturelles



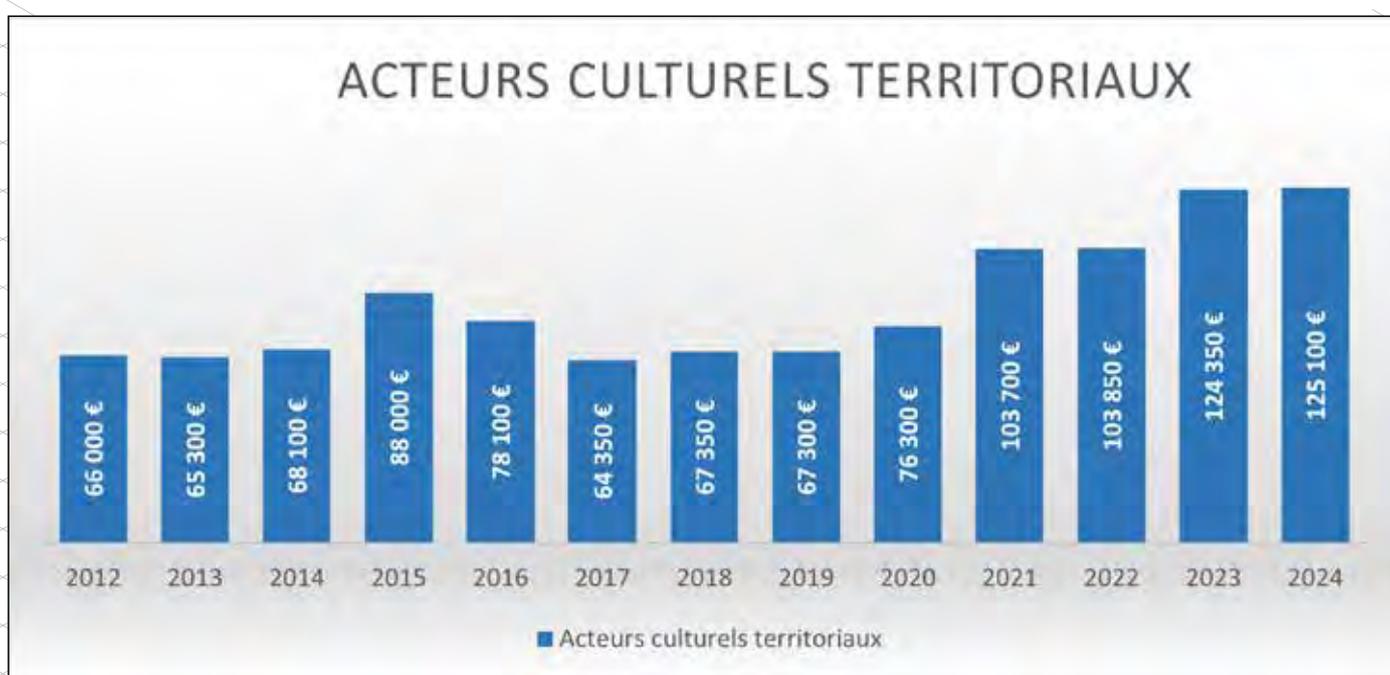
Grille de lecture : A partir de 2021, 190 K€ de subventions ont été transférés sur d'autres lignes budgétaires (fédération des foyers ruraux de 50 K€ et ligue de l'enseignement de 140 K€). Cela explique la baisse visible sur ce graphique, mais qui n'est pas une baisse réelle de subvention aux structures culturelles jusqu'en 2023. **Le contexte budgétaire de 2024 a contraint la collectivité départementale à diminuer les subventions aux structures culturelles.**

Le soutien des festivals



Grille de lecture : La baisse visible sur ce graphique en 2018 n'est pas une baisse réelle, mais s'explique par le fait qu'à partir de cette date, des crédits de subventions attribués jusque là à Jazz In Marciac ont été transférés à l'Astrada, dont le financement est sur une autre ligne de crédit du fait de la création de l'EPCC. **Le contexte budgétaire de 2024 a contraint la collectivité départementale à diminuer les subventions aux festivals et manifestations.**

Le soutien aux acteurs culturels territoriaux



Grille de lecture : L'évolution du niveau de soutien, qui double en l'espace de quelques années, illustre la création et/ou la montée en puissance de plusieurs lieux culturels dont les activités de programmation à l'année et d'actions culturelles notamment EAC, se sont particulièrement développées.



Constat enjeux

Les besoins aux acteurs culturels, en termes de financements publics, sont croissants ce qui peut s'avérer problématique au regard des contraintes budgétaires. En effet, souvent les structures nécessitent un soutien financier conséquent pour pérenniser leurs nombreuses initiatives auprès des publics locaux.

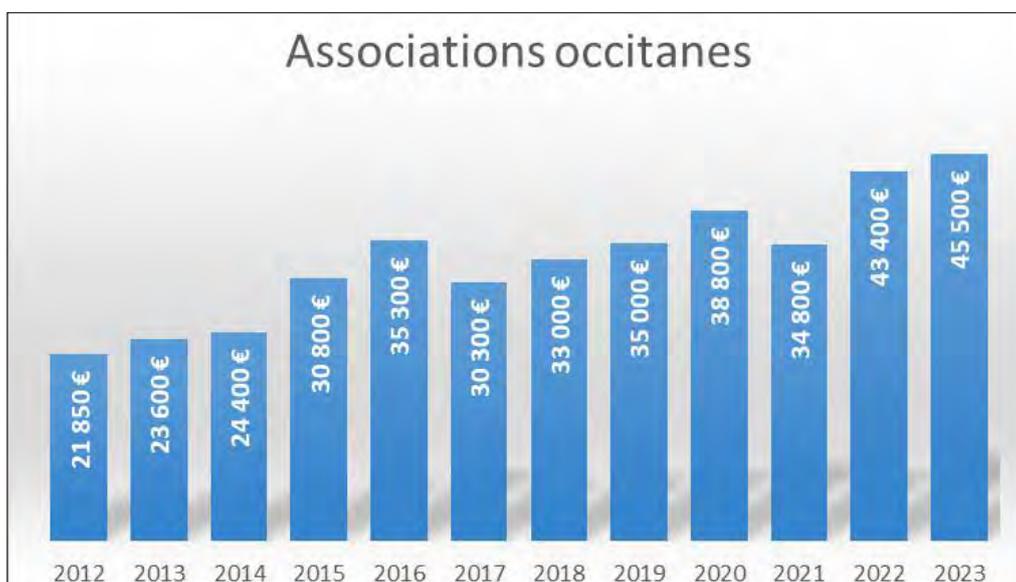
Le soutien aux acteurs culturels occitans

Le soutien financier apporté aux associations œuvrant en faveur de la langue et de la culture occitanes ne s'inscrit pas dans les critères précités considérant d'une part, le caractère volontariste de la politique engagée par le Département en 2005 et, d'autre part, le large spectre des projets soutenus, notamment en matière de sauvegarde de la langue. Le Département est également amené à soutenir des associations dont le siège social est hors département mais dont l'activité bénéficie au territoire.

Le Département apporte un soutien financier à une quinzaine d'associations au titre de la réalisation de leur programme d'activités. Toutefois, le tissu associatif est bien plus dense et nombreuses sont les associations qui développent des actions à l'échelle départementale.

L'Ostau Gascon, basé à Auch, a été créé en 2002 de la nécessité de mutualisation de plusieurs associations et dans l'objectif de les représenter auprès de la Région et du Département. Son but est de promouvoir notre patrimoine culturel dans toute sa diversité et tout particulièrement la langue. Il compte à ce jour 32 associations gersoises adhérentes œuvrant en faveur de la langue et/ou de la culture occitanes et bénéficie d'un emploi salarié à hauteur de 0,2 ETP.

Outre l'organisation de festivals, de manifestations diverses ou d'ateliers, plusieurs associations gersoises collaborent régulièrement avec le Conseil Départemental et contribuent à la conception d'outils linguistiques, à l'animation de formations ou plus largement à des actions d'envergure tels qu'un projet Erasmus+ avec l'Ecosse et l'Irlande... Ainsi, de nombreux partenariats ont été noués avec l'ACPPG (Association pour la Culture Populaire en Pays Gascon) ou le CREO (Centre Régional des Enseignants en Occitan).



Grille de lecture Le soutien financier apporté aux associations œuvrant en faveur de la langue et de la culture occitanes a doublé sur les 10 dernières années. Il se justifie par une augmentation du nombre d'associations bénéficiaires (une quinzaine) et par la mise en place d'un dispositif scolaire d'initiation à l'occitan cofinancé par le Département et déployé progressivement sur différents territoires.



Constat enjeux

Le milieu associatif joue un rôle majeur dans la sauvegarde et la promotion de la langue et de la culture occitanes et contribue à mailler le territoire. Selon son degré d'intervention, il peut créer un contexte très favorable et susciter l'adhésion de la population. L'exemple de l'Isle Jourdain est en ce sens remarquable et, outre la présence d'un festival, d'une signalétique bilingue des rues et au sein des établissements scolaires, d'ateliers de langue et de chant, la dynamique associative existante a conduit à l'ouverture d'une section bilingue en 2013.

Il convient de souligner que le fonctionnement de ces associations repose quasi uniquement sur du bénévolat. De fait, la crise sanitaire d'une part, et l'absence de relève d'autre part, ont d'ores et déjà conduit à la disparition d'une association en 2023 et fragilisent la pérennité de nombre d'entre elles.



Le soutien aux associations œuvrant dans le champ du patrimoine, de l'histoire et de la vie locale est relativement stable. Il varie néanmoins en fonction de projets ponctuels notamment mémoriels en lien avec la seconde guerre mondiale. Jusqu'en 2023, les associations à caractère mémoriel étaient subventionnées par le Département directement, via le Service de l'Action culturelle territoriale. Or, à compter de 2024, ces associations sont instruites par les Archives Départementales du Gers.

c. Un soutien financier aux équipes artistiques professionnelles gersoises

Le Département du Gers se caractérise par plus d'une soixantaine d'équipes artistiques professionnelles et ensembles musicaux dans l'ensemble des esthétiques du spectacle vivant : théâtre, cirque, arts de la rue, marionnettes, musique et danse.

31 d'entre elles ont sollicité le soutien financier du Département au titre de l'année 2023.

Par délibération en date du 10 décembre 2021, la collectivité a adopté un nouveau dispositif de soutien aux équipes artistiques professionnelles gersoises du spectacle vivant. Ces critères ont été précisés en 2023 en vue de simplifier leur application et d'améliorer leur lisibilité.

Les objectifs généraux de ce dispositif sont les suivants :

- * développer une offre culturelle de qualité ;
- * soutenir la création dans toutes ses formes avec une attention particulière aux nouvelles expressions ou projets ;
- * consolider l'emploi et les parcours artistiques professionnels des artistes travaillant dans le Gers ainsi que les équipes administratives et techniques ;
- * développer de nouveaux publics dans le Gers et contribuer à renforcer le rayonnement culturel du Département ;
- * favoriser la rencontre des publics avec les équipes artistiques dans le cadre du processus de création ou lors de la diffusion, notamment en accord avec les objectifs de la Convention de Généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC).

Les critères d'octroi des aides sont :

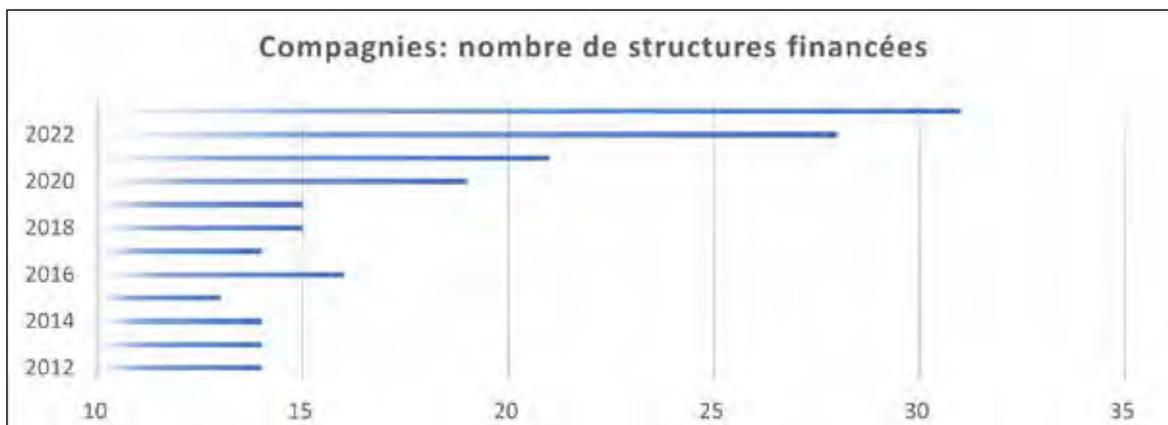
- * Aide à la création :
- * Pour les équipes professionnelles de moins de 2 ans, dans le département: une aide de 1 000 à 3 000 €.
- * Pour les équipes professionnelles de plus de 2 ans, dans le département :
- * Pour un budget création < 25 000 € : une aide de 1 000 à 3 000 € ;
- * Pour un budget création 25 000 € - 50 000 € : une aide de 2 000 € à 5 000 € ;
- * Pour un budget création > 50 000 € : une aide de 3 000 € à 8 000 €.
- * Aide à la diffusion : aide plafonnée à 2 000 € sur une programmation prévisionnelle de plus de 8 dates (Gers et Hors Gers).
- * Aide exceptionnelle à un projet « ponctuel » : aide de 500 € à 1 000 €, mobilisable tous les 3 ans.

A l'issue de l'examen des dossiers au regard des critères d'attribution et du cadre budgétaire, les montants de subventions allouées aux équipes artistiques gersoises s'élevaient à 108 000 euros pour 2023 (enveloppe identique pour 2024).

Evolution de l'enveloppe consacrée aux compagnies artistiques professionnelles de 2021 à 2023 soit plus de 123%



Grille de lecture : Cette augmentation se justifie par le nombre de structures financées passant de 14 en 2012 à 31 en 2023.



Grille de lecture : La forte hausse du niveau de soutien fait suite à une réflexion engagée durant la période Covid, visant à soutenir mieux et davantage des équipes artistiques éprouvées par la crise sanitaire. L'avis de nombreuses compagnies a ainsi été recueilli pour mener à bien les critères de répartition.

En conséquence, à compter de 2021, l'enveloppe a été réhaussée voire jusqu'à doubler à l'issue de 2022, première année d'application d'un nouveau dispositif dont les critères tendent à être en adéquation avec les besoins des compagnies gersoises.



Constat enjeux

Le nombre d'équipes artistiques professionnelles a fortement augmenté ces trois dernières années dans le département passant de 55 à 75, ce qui est le signe d'une réelle dynamique culturelle et artistique sur le territoire.

Même si les aides des collectivités et de l'Etat ont sans nul doute été indispensables pour passer la crise sanitaire, il n'en demeure pas moins qu'aujourd'hui le secteur est à nouveau fragilisé en raison de la crise énergétique liée au conflit en Ukraine, de l'inflation qui en résulte et des changements climatiques en cours.

Le contexte actuel conduit à une perte de moyens pour le secteur culturel qui n'est pas compensée par les aides publiques de plus en plus en baisses au regard des contraintes budgétaires.

Un Département impacté par des baisses budgétaires

Perte de tout levier fiscal, baisse des dotations, nouvelles compétences non totalement compensées... ces données concrètes ont pour conséquence une baisse du budget de la collectivité départementale. S'ajoute à cela l'augmentation des dépenses sociales liées aux compétences obligatoires du Département.

Ceci étant, le Département du Gers n'entend pas « sacrifier » la culture indispensable à la vie des Gersois(es) et au rayonnement du territoire au niveau national et international.

Comme dans d'autres domaines d'intervention publique, il conviendra aujourd'hui de réfléchir différemment, avec « moins » mais en tentant de faire « mieux ».

3. La politique départementale d'Éducation Artistique Culturelle (EAC)

Depuis quelques années, l'Etat (Ministère de la Culture et Ministère de l'Éducation nationale), en lien avec les collectivités territoriales, s'est engagé dans le développement d'une politique ambitieuse en matière d'éducation artistique et culturelle, dans tous les temps de la vie des enfants et des adolescents. L'éducation artistique et culturelle (EAC) est l'une des politiques publiques fondamentales qui s'est progressivement affirmée comme un domaine de l'action publique essentiel à l'épanouissement des enfants et des adolescents, en ce qu'il vise à garantir à tous les jeunes un accès à la culture, aux œuvres et aux expériences sensibles. Elle favorise la connaissance du patrimoine culturel et de la création contemporaine et participe au développement de la créativité et des pratiques artistiques. Elle s'appuie sur les enseignements artistiques assurés à l'école, au collège et au lycée, qui font partie intégrante de la formation générale au primaire et au secondaire, et qui font l'objet d'enseignements spécialisés dans le second cycle et d'un enseignement supérieur. L'EAC contribue également à l'apprentissage de la citoyenneté, dans une approche humaniste et fraternelle.

Cette politique est aujourd'hui cadrée et sécurisée grâce à des moyens humains et financiers renforcés et un dialogue resserré entre les ministères et les collectivités territoriales.

D'abord envisagée uniquement comme tournée vers la jeunesse, de la petite enfance à l'université, l'EAC a désormais vocation à s'inscrire pendant et hors temps scolaire, et tout au long de la vie.

L'EAC se structure autour de trois piliers fondamentaux :

- ★ L'acquisition de connaissance : favoriser les actions visant un accès et une plus grande implication de tous les publics ;
- ★ Le développement de son savoir au travers de la rencontre avec les œuvres et les artistes : développer et soutenir la présence d'artistes, de professionnels sur le territoire ;
- ★ La pratique artistique avec un professionnel : rencontrer, soutenir et structurer les pratiques.

a. Le département, signataire de la Convention de Généralisation de l'EAC

En 2021, le Département a signé une convention triennale de généralisation de l'EAC avec le Ministère de la Culture (Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie - DRAC) et le Ministère de l'Éducation nationale (Direction Académique des Services de l'Éducation nationale du Gers).

Etat des lieux avant la signature de la convention

L'engagement du Département qui a fait le choix depuis plus de 30 ans de développer une politique forte en faveur de l'accès à la culture de tous les Gersois(es) en s'appuyant sur ses compétences obligatoires (les 3 conservations et ses services internes, agence départementale et plus récemment l'espace départemental d'art contemporain) s'est naturellement engagé dans le soutien à l'EAC. En effet, avant même la signature de cette convention, le Département développe depuis longtemps une politique culturelle ambitieuse qui dépasse ses compétences obligatoires en la matière et ce malgré un contexte contraint, considérant à la fois son rôle dans la structuration d'un modèle culturel gersois singulier et innovant, mais surtout son attachement à inscrire durablement les enjeux culturels comme véritables marqueurs de son territoire.

Ainsi, de nombreuses actions étaient déjà réalisées, initiées ou soutenues par les services départementaux auprès des collèges et auprès de tous les publics scolaires. A titre d'exemple, peuvent être citées l'éducation aux médias dans des collèges du département et l'initiation à l'occitan dans les écoles volontaires.

L'engagement du Conseil départemental est dicté par plusieurs éléments :

- ★ L'EAC étant placée au cœur des politiques éducatives, elle participe à la construction de la personnalité des individus, notamment des jeunes et contribue à l'acquisition des savoirs et compétences nécessaires à la vie en société. Elle favorise le développement de la créativité, de la capacité d'initiative et d'autonomie. Elle contribue à la réduction des inégalités et permet la construction de l'identité culturelle de chacun dans l'ouverture aux cultures des autres.
- ★ L'EAC étant un facteur de lien social fondé sur une culture commune, son développement est au cœur de l'ensemble des politiques de l'État et du Département en faveur de l'accès de chaque citoyen à l'art et à la Culture, notamment des scolaires et tout au long de sa vie.
- ★ Enfin, l'EAC conjugue l'ensemble des connaissances acquises, des pratiques expérimentées et des rencontres organisées dans les domaines des Arts et de la Culture, dans une complémentarité entre les temps scolaires, périscolaires et les temps libres.

Objectifs de la CGEAC

La convention triennale 2021-2024 a pour objet de favoriser la généralisation de l'EAC pour tous les Gersois(es), à tous les âges et tout au long de la vie. Une vigilance particulière a été accordée à l'éducation aux médias, au renforcement de l'éducation à l'image, à la pratique d'activité artistique dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) et au développement sur l'ensemble des territoires. Il s'agissait, en accordant une priorité aux enfants et aux jeunes, de 3 à 18 ans, pendant et hors temps scolaire, de les faire bénéficier des actions d'un projet culturel.

Pour y parvenir, les signataires se sont accordés sur les objectifs partagés et ont pris les engagements suivants :

- ★ généraliser l'éducation artistique et culturelle pour les enfants et jeunes du département avec une attention particulière portée aux collégiens ;
- ★ favoriser l'équité en matière d'offre culturelle en incitant les services publics, en partenariat avec les acteurs culturels à rayonner sur l'ensemble du territoire, en faveur des publics ciblés prioritairement ;
- ★ favoriser l'accès de tous aux œuvres artistiques et aux structures et services culturels ;
- ★ dynamiser l'offre culturelle par la coordination des acteurs dans le respect des droits culturels dans le cadre des 3 piliers ;
- ★ renforcer une politique d'éducation artistique et culturelle pour les enfants et les jeunes pour optimiser la mise en œuvre de parcours culturels, pendant et hors temps scolaire, notamment avec l'Éducation nationale ;
- ★ développer les pratiques artistiques et culturelles des habitants, en famille, en groupe ou de façon individuelle ;
- ★ favoriser les transversalités et le décloisonnement des publics, des secteurs, des disciplines pour faciliter l'accès aux œuvres et aux artistes pour le plus grand nombre ;
- ★ valoriser les spécificités territoriales artistiques et culturelles, les ressources patrimoniales et environnementales pour une meilleure appropriation par les enfants, les jeunes et les habitants ;
- ★ mettre en œuvre une démarche concertée entre tous les partenaires compétents dans le domaine de l'éducation artistique ;
- ★ développer les projets d'EAC au sein et entre les organismes d'aide, d'insertion et d'accompagnement des jeunes en lien avec les structures issues de l'éducation populaire ainsi que les équipements culturels disposant de moyens de médiation et l'action culturelle.

Au travers de ses nombreuses structures culturelles, le Département du Gers est riche d'une diversité artistique permettant l'élaboration et la mise en œuvre du parcours de l'EAC sur l'ensemble de son territoire et pour tous les publics.

Le cadre politique et stratégique, pour la période 2021/2024 constitue une forte volonté politique du Département qui place au cœur de ses interventions la notion de responsabilité partagée en matière culturelle et vise à positionner les intercommunalités comme des acteurs clés du développement culturel.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son ambition culturelle, le Conseil départemental du Gers s'appuie sur l'ADDA, pour le développement des arts vivants. L'EAC, étant un axe majeur de ses missions, il va de soi que l'ADDA est le partenaire privilégié des plans d'actions associés à cette convention en matière de spectacles vivants.

Il s'agit donc de contribuer à une politique culturelle de territoire harmonieuse, associant les initiatives et les lieux de diffusion, de coordonner les projets à l'échelle départementale en vue de développer l'accès à l'art (spectacle vivant et art visuel) et à la culture (lecture publique, patrimoine).

Financement des actions de la CGEAC

Chaque année de durée d'application de la convention, la DRAC et le Département mobilisent 60 000€ à parts égales (dont 10 000€ pour l'ADDA) pour la mise en place de plusieurs actions : résidence de journaliste dans un collège, parcours d'EAC dans les établissements scolaires portés par l'ADDA, programmes d'animations et d'ateliers pédagogiques mis en œuvre par les conservations, l'espace d'art contemporain, la médiathèque départementale. La DSDEN s'engage elle aussi a resté mobilisée sans pour autant affecté de crédits spécifiques dans la cadre de la convention.

Un avenant à la CGEAC pour l'année 2024/2025 doit être adopté lors d'une séance de l'Assemblée départementale afin que la nouvelle convention puisse être envisagée comme une action du schéma départemental de la Culture.

Focus : action expérimentale «Education aux Médias» pilotée par le Département

Le choix du Département, maître d'ouvrage de cette opération, pour laquelle il a bénéficié d'une aide de 50% de la DRAC, est de s'adresser aux collèges les plus ruraux, éloignés de l'offre culturelle et désireux de s'engager dans cette démarche.

A la rentrée scolaire de septembre 2021, le collège de Miélan s'est positionné pour rendre pérenne ce projet et devenir « collège pilote » de l'action « éducation aux médias », qui a été réalisée sur les années scolaires 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024. Ce projet est destiné aux classes de 4èmes. L'accompagnement technique et pédagogique est assuré par le Réseau CANOPE avec l'appui d'une journaliste professionnelle.

Les objectifs sont de permettre aux collégiens de découvrir les métiers du journalisme, de s'initier à l'écriture journalistique et à la création audiovisuelle, de se sensibiliser aux médias, d'acquérir des outils pour avoir une approche critique de l'information et déconstruire la désinformation, de participer à la réalisation d'une production collective (journal écrit, documentaire, émission de radio, exposition photo, blog...) dans le cadre d'ateliers pratiques et d'une restitution publique dans les collèges.

Ce projet s'est décliné par des ateliers pédagogiques en classe sur l'approche journalistique et la désinformation, par résidence de journaliste de plusieurs jours au collège, sur la découverte des métiers du journalisme et l'accompagnement à la production journalistique par les collégiens, par une visite aux Archives départementales autour du thème de la « Désinformation à travers l'histoire » et par une restitution en public des productions des élèves, et échanges avec les familles sur le travail réalisé et sur la sensibilisation aux médias.

L'année 2023/2024 a été tournée autour des nouveaux médias, en format très court, et en vidéo.

Coût de l'action	2021-2022	2022-2023	2023-2024
	10 500 €	11 720€	7 200€

En vertu des termes de la convention, le financement est égalitaire entre la DRAC et le Département.

Suite à cette expérimentation sur 3 ans, qui s'est révélée très concluante, le Département entend s'inscrire dans une démarche plus globale en matière

d'Éducation aux médias, notamment en répondant à l'Appel à Projets de la DRAC Occitanie « Éducation aux médias et à l'information –Résidence de journalistes », pour couvrir un territoire et toucher d'autres publics.

A noter que la CGEAC permet de mobiliser des crédits croisés Département-DRAC, mais les actions de l'EAC ne sont pas uniquement portées par cette convention. En effet, d'autres actions relevant de l'EAC sont portées par le département, hors CGEAC, depuis de nombreuses années notamment dans le cadre de la mission pour la promotion de la langue Occitane (concours de langue Occitane ; initiation à la Course Landaise) , dans les actions de médiations culturelles portées par l'Abbaye de Flaran et la Conservation du Patrimoine en direction du public scolaire (ateliers artistiques à l'Abbaye de Flaran, , le dispositif « la classe l'œuvre » à Flaran et sur le réseau des musées...) ou encore par les partenariats avec les acteurs culturels locaux comme Ciné 32, Circa ou l'ADDA (Collégiens au Cinéma ; Collégiens en Piste ...).

Ainsi, dans le cadre de sa politique volontariste, les actions EAC sont réalisées, initiées ou soutenues par les services départementaux auprès des collèges, de tous les publics scolaires, et dans le cadre de partenariats.

A titre d'exemples, l'on peut citer :

- ★ Le plan cinéma en partenariat avec Ciné 32 (dispositifs cinéma : un film pour tous, école et cinéma, collège au cinéma, lycéens et apprentis au cinéma) ;
- ★ Théâtre jeunes publics en partenariat avec la Ligue de l'enseignement ;
- ★ L'opération « collégiens du Gers en piste ! » axée sur les arts du cirque en partenariat avec Circa ;
- ★ Le soutien aux associations culturelles mettant en œuvre des actions de médiation (bien que cela ne soit pas un critère strict d'attribution des subventions).



Constat enjeux

Force est de constater que les modalités de co-construction et surtout de coopération avec l'Education Nationale sont difficiles notamment en raison du manque de disponibilité et de capacité à anticiper les besoins des établissements par les référents culturels de l'Education nationale. En outre, l'absence de réelle concertation dans ce domaine peut pénaliser la pertinence des actions qui sont également freinées par la mise en place de l'application Adage et des démarches peu maîtrisées initialement au sein des établissements du pass culture collectif.

Enfin, dans ce domaine, l'ADDA a souhaité engager une démarche volontariste mais elle n'a pas su trouver des modalités d'intervention en promotion pour consolider les quelques enseignements (rares) de spécialités dans le domaine culturel qui sont en grande fragilité principalement pour des raisons d'effectif suite à la réforme du Lycée comme la spécialité théâtre à Lectoure, musique à Condom et cirque et audiovisuelle à Auch.

b. Les partenariats territoriaux

Certaines communes et intercommunalités du Gers ont conforté leurs politiques culturelles et leurs services (Fleurance, Condom, Samatan, les Communautés de communes Bas Armagnac et Bastides Lomagne, le PETR des portes de Gascogne, l'agglomération du Grand Auch, l'Isle-Jourdain et peut-être la Communauté de communes Astarac Arros en Gascogne, pour laquelle l'ADDA a produit un diagnostic culturel en 2022). En ce qui concerne Gimont qui n'a pas de service culturel, il a été fait le choix de s'appuyer sur un partenariat pluriannuel unique dans son genre avec la compagnie la Langue écarlate.

Cette montée en compétence des services est facilitateur pour le Département et l'ADDA qui ont des interlocuteurs pour co-construire des projets notamment dans le domaine de l'EAC. En effet, la culture comme les autres politiques publiques est aujourd'hui complexe à co construire et nécessite des compétences longtemps absentes au niveau communal, intercommunal et des PETR.

Ainsi, des conventionnements sont recherchés avec les collectivités territoriales (communes, intercommunalités, PETR) et l'ensemble des structures permettant d'atteindre les objectifs poursuivis pour coordonner au niveau des territoires de proximité les axes de la CGEAC et plus globalement les politiques culturelles.

La Communauté de communes du Bas Armagnac (CCBA)

La Convention de Généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle du Bas-Armagnac a été signée en 2023 entre l'Etat (Ministère de la Culture), le Ministère de l'Éducation Nationale (Direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Gers), la Caisse d'Allocations Familiales du Gers, le Département du Gers et la Communauté de Communes du Bas-Armagnac.

En tant que partenaire de cette convention, le Département réaffirme qu'il est fortement engagé dans la mise en œuvre d'actions culturelles et éducatives menées par ses services sur le terrain et en liaison avec de nombreux acteurs sur l'ensemble du territoire local, régional et national. Le Département développe depuis plusieurs années une politique ambitieuse qui dépasse ses compétences obligatoires en la matière, considérant à la fois son rôle dans la structuration d'un modèle culturel gersois singulier et innovant, mais surtout son attachement à inscrire durablement les enjeux culturels comme véritables marqueurs de son territoire.

Dans le cadre de cette convention, il s'engage à participer au dispositif de mise en œuvre de projets culturels sur tous les temps de la vie, mobiliser ses services et ses partenaires afin de faciliter la bonne réalisation des actions d'EAC sur les territoires, contribuer par sa propre ingénierie à apporter expertise et conseil dans les différents domaines artistiques et culturels qui font l'objet de la convention, participer aux réunions de pilotage pour une mise en synergie des actions des partenaires signataires, dans une perspective de complémentarité et d'efficacité et à s'associer au suivi et à l'évaluation de la convention, en relation avec les partenaires.

Le PETR Portes de Gascogne

La Convention de Généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle du Pôle d'Équilibre Territorial Rural (PETR) Portes de Gascogne a été signée fin 2023 entre l'État (Ministère de la Culture), le Ministère de l'Éducation Nationale (Direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Gers), le Département du Gers et le PETR du Pays Portes de Gascogne, représentant les EPCI concernés (communauté de communes de la Lomagne Gersoise, Communauté de communes des Bastides de Lomagne, Communauté de communes Coteaux Arrats Gimone, Communauté de communes de la Gascogne Toulousaine et la Communauté de Communes du Savès).

Des établissements culturels ne sont pas signataires de la convention mais se sont associés à la démarche et intègrent le dispositif en tant que bénéficiaires potentiels. Il s'agit par exemple du Centre d'Art et de Photographie de Lecture, du pôle culture scientifique et technique Instant Science à Fleurance, de la Maison des Écritures de Lombez, du pôle Illustration à Sarrant et sur le territoire des Bastides de Lomagne...

Cette convention a pour objet de garantir les conditions d'élaboration d'une démarche de généralisation de l'EAC sur le territoire du PETR du Pays Portes de Gascogne et d'établir les objectifs liant les parties signataires ainsi que leurs obligations administratives. Elle précise les objectifs et engagements communs poursuivis par les partenaires, en s'appuyant sur les compétences des opérateurs du territoire, des structures ou labels culturels dans le domaine de l'accompagnement de la jeunesse, de la médiation culturelle et patrimoniale, comme de l'action artistique. Elle vise à co-construire une politique commune autour de l'EAC pour tous, à tous les âges et tout au long de la vie, pour tous les habitants du PETR du Pays Portes de Gascogne. Afin de répondre aux orientations nationales de généralisation de l'EAC, une priorité est accordée aux enfants et aux jeunes âgés de 3 à 18 ans, dans et hors le temps scolaire ainsi que sur les temps d'insertion, de remobilisation, d'apprentissage, les temps libres et de loisirs.

Elle s'appuie bien évidemment sur les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle et vient consolider une politique culturelle, fondatrice de ce PETR, en favorisant la création d'un emploi en médiation.

Le territoire du PETR affiche une double identité rurale et urbaine. Rurale de par sa configuration comprenant 80% de sa superficie en Surface Agricole Utile. Urbaine car 1/3 de son territoire est compris dans l'attractivité de l'aire urbaine de Toulouse.

Territoire sous forte pression, du fait de sa proximité avec la Métropole toulousaine, le PETR Pays Portes de Gascogne a gagné plus de 20 000 habitants en 15 ans. D'après les projections de l'INSEE, d'ici 2050, le PETR Pays Portes de Gascogne devrait gagner près de 25 000 habitants supplémentaires lui faisant donc atteindre une population de près de 100 000 habitants, soit deux fois sa population à sa création en 2000. L'accueil des nouvelles populations est un axe prioritaire pour le Pays Portes de Gascogne depuis sa création, le projet culturel en action depuis 20 ans est un levier pour développer le lien entre les habitants, et accompagner le territoire dans sa mutation. Le projet culturel est intégré comme un des socles de sa stratégie territoriale 2021-2027.

Cette convention a donc pour objectif de coordonner les initiatives des différents partenaires, pour proposer une politique culturelle de territoire harmonieuse et inclusive, en intégrant toutes les disciplines artistiques et tous les champs culturels.

4. L'adhésion et la participation au GIP Café culture

Le GIP Cafés Cultures (GIP CC) a été fondé en avril 2015 à l'initiative des professionnels de la restauration (CHR : Cafés, Hôtels, Restaurants), du Ministère de la Culture, des syndicats d'artistes et des Collectivités territoriales. Le GIP Cafés Cultures gère un fonds d'aide destiné à favoriser l'emploi artistique dans les CHR.

Ce fonds d'aide à l'emploi artistique est financé par les collectivités territoriales et par des partenaires souhaitant déployer ce dispositif sur leur territoire. Il permet de prendre en charge financièrement une partie des coûts salariaux, sous réserve du respect de la réglementation relative aux cotisations sociales.

Ce dispositif s'adresse uniquement aux établissements ayant une jauge inférieure à 200 places relevant de la convention collective des CHR.

L'aide dispensée par le GIP Cafés Cultures correspond à la prise en charge d'une part de la masse salariale liée au spectacle proposé.

Le GIP gère 2 fonds d'aide distincts pour l'emploi artistique :

- ★ Le Fond d'aide aux CHR (depuis 2015) réservé exclusivement aux Cafés, Hôtels, Restaurants détenteurs d'une licence de débit de boisson ou restaurant relevant de la Convention Collective des CHR, disposant d'une jauge inférieure à 200 places (Établissements Recevant du Public (ERP) de type N catégorie 5) ;
- ★ Le Fond d'aide aux employeurs occasionnels (depuis juillet 2023) ouvert à des structures hors CHR (Communes de – 3500 hab., PME, Campings, Comités des fêtes, Associations, CHR + 200 places). Ce fond ne peut être alimenté par une collectivité qu'à la condition que cette dernière ait abondé le fond initial destiné aux CHR. La création de ce 2ème fonds en 2023 renforce la pertinence et les opportunités du dispositif notamment en milieu rural.

Une seule condition pour bénéficier des 2 fonds: l'employeur doit être à jour de ses cotisations sociales et inscrit au GUSO (Guichet Unique pour Spectacle Occasionnel – inscription gratuite)

Le Département du Gers a adhéré au Fond d'aide aux CHR en juin 2017. La collectivité verse une contribution annuelle de 10 000 € au GIP, équivalant à 1 000 € d'adhésion et à 9 000 € pour le fond artistique.

L'assemblée départementale a décidé d'instaurer un critère spécifique sur son territoire à savoir que l'aide ne peut être attribuée qu'aux établissements se situant sur des communes de moins de 2 000 habitants.

Quelques chiffres :

En 2017



En 2023



Synthèse totale 2017-2023



Une évolution récente des critères :

Au vu du constat selon lequel 5 établissements centralisaient les aides⁷, le Département a décidé, en 2023, d'instaurer de nouveaux critères à la ventilation des crédits départementaux disponibles pour le fond dédié à l'emploi artistique. Ces nouveaux critères sont venus compléter le critère déjà en place depuis 2017, à savoir que l'aide départementale est dédiée aux établissements situés sur des communes de moins de 2 000 habitants.

Ces nouveaux critères sont les suivants :

- ★ Un plafond de 500 € par trimestre et par établissement, correspondant à un plafond annuel de 2 000 € par établissement.
- ★ 1 000 € dédiés aux nouvelles demandes provenant des établissements n'ayant jamais perçus d'aides financières via le GIP CC les années précédentes.
- ★ Si en fin d'année des crédits sont encore disponibles, ils peuvent être attribués aux établissements en fonction de la chronologie des demandes formulées en priorisant les demandes faites par les établissements n'ayant pas encore atteints les plafonds. Le cas échéant, les CHR ayant atteint les plafonds pourront bénéficier d'un dépassement en donnant la priorité à la chronologie des demandes.

Ces critères ont été mis en place à titre expérimental pour l'année 2023 afin de favoriser une répartition équilibrée des financements entre les établissements tout au long de l'année. Ces critères ont été confirmés en 2024.

⁷5 établissements sur 30 ont concentré près de 90 % des crédits versés par le GIP CC entre 2017 et 2022.



Constat enjeux

Force est de constater qu'une seule collectivité gersoise adhère au GIP Cafés Cultures, le Département. Ce levier de développement économique et de programmation culturelle facilement mobilisable est relativement peu coûteux pour les adhérents, ce qui n'est pas négligeable dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint.

Ce défaut d'adhésion résulte certainement d'un déficit de visibilité et de connaissance de la part des acteurs locaux. C'est pourquoi, le Département a fait le choix en 2024 de porter à connaissance auprès des Communautés de communes ce dispositif qui maintient la vitalité culturelle des territoires et sa capacité de programmation artistique de qualité.

Un triple avantage :

- Pour les Cafés Hôtels Restaurants et organisateurs occasionnels : une démarche simplifiée et une prise en charge financière de leur programmation ;
- Pour les artistes et techniciens : une garantie sociale et professionnelle par une embauche déclarée ;
- Pour les collectivités : une subvention financière versée au territoire sans surcharge administrative.

5. Culture et solidarité

a. Le Pass'culture32

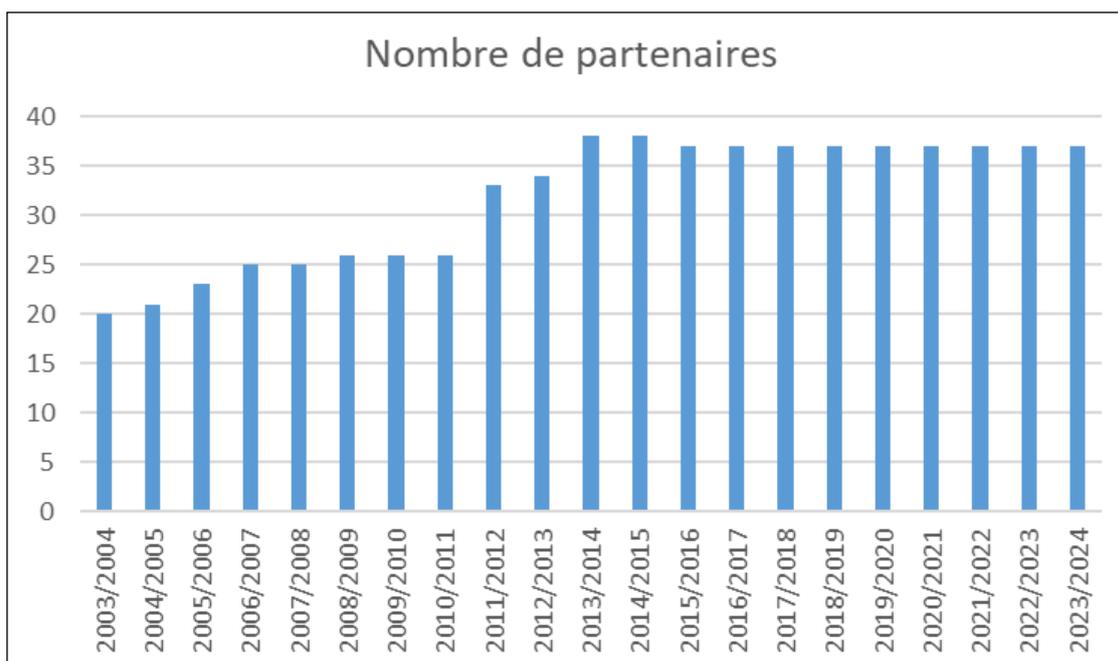


Le Pass'culture32 (anciennement « Pass'culturel ») est un dispositif mis en place et piloté par le Département depuis 2003 facilitant l'accès à la Culture sur le territoire gersois aux personnes bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) par l'application de tarifs préférentiels pour les manifestations et les activités culturelles proposées par les structures partenaires. Ainsi, depuis 2003, le Passculture32, matérialisé par la délivrance d'une carte d'une durée de validité d'un an, est délivré à chaque membre d'une famille bénéficiaire de l'Allocation de Rentrée Scolaire.

Sa durée de validité est d'un an (de septembre à septembre) et elle mentionne l'ensemble des producteurs culturels associés au dispositif. La réduction sur le billet d'entrée est directement appliquée par les structures partenaires en fonction de leurs grilles et d'accords signés.

Les partenaires du dispositif pour 2023 sont les suivants :

- ★ l'Abbaye de Flaran, centre culturel et patrimonial départemental et le réseau des musées (Eauze, de Condom, de l'Isle Jourdain, de Mirande et de Lectoure);
- ★ Memento, espace départemental d'art contemporain ;
- ★ le musée des Amériques à Auch;
- ★ Ciné 32 dont le réseau est présent sur 15 communes (23 salles) ;
- ★ Festivals : Circa à Auch, Jazz in Marciac, Tempo Latino à Vic-Fezensac, les Bandas à Condom, Welcome in Tziganie à Seissan, Indépendance(s) et création à Auch, l'Été photographique de Lectoure, Ciel et Espace à Fleurance, Eclats de Voix à Auch, Trad'Envie à Pavie, Musique en chemin à la Romieu, Nuits Musicales en Armagnac à Condom, les Médiévales de Termes d'Armagnac, Festidrôle à Simorre, les Théâtrales d'été à Samatan, les Musicales des coteaux de Gimone et Claviers en Pays d'Auch et prochainement le Fou Rire Gascon à Auch;
- ★ Programmateurs culturels : Circa pour la saison culturelle d'Auch, IMAJ' à Auch, l'Astrada à Marciac, la Petite Pierre à Jégun, On va vers le beau à La Romieu, le Centre Photographique de Lectoure, la Main harmonique pour sa saison dans le Gers, la Boîte à jouer à Condom, l'Université du Temps Libre à Auch, la MJC La Maisoun à l'Isle Jourdain, Spirale à Riscle et le Pays d'art et d'histoire du Grand Auch cœur de Gascogne.

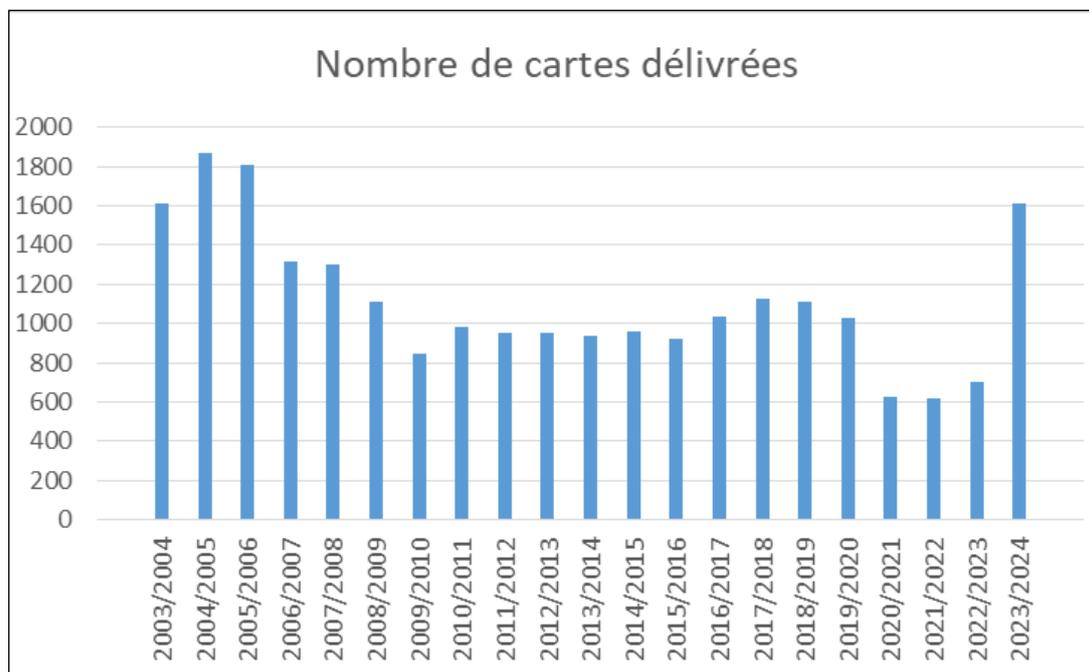


Le dispositif du Pass'Culture32 n'a pas d'impact budgétaire pour le Département puisque ce dernier ne compense pas le manque à gagner des structures qui appliquent des réductions. Chaque structure concernée est libre du choix de réduction qu'elle applique aux bénéficiaires.

En 2023, le Pass culturel a fait l'objet d'une délibération actant son changement de nom en Pass'Culture32. Cette évolution a pour objectif d'éviter toute confusion avec le Pass culture mis en place par l'Etat et d'associer le Pass'Culture32 au Pass'Sport32, pour une meilleure identification par les usagers des dispositifs de soutien aux activités culturelles et sportives par la collectivité.

En 2023-2024, ont d'ores et déjà été délivrées **1 706 cartes pour 505 demandes** (familles). Les cartes bénéficient à un public familial, la taille moyenne des familles étant de 3 à 4 personnes.

Bilan chiffré



Grille de lecture : Lors de la mise en place de ce dispositif en 2003, une montée en charge progressive de ce dernier était envisagée et le chiffre de 15 000 personnes potentiellement concernées était affiché. Or, il s'avère que le public demandant à bénéficier de ce dispositif est loin de ce chiffre. A noter néanmoins un signe encourageant, à savoir la remontée du nombre de Pass'Culture32 à son niveau le plus haut depuis sa création, après des années de crise sanitaire marquées par la fermeture ou l'ouverture à minima des lieux culturels.

En tant que collectivité territoriale chef de file d'action sociale, le Département a proposé lors de la séance départementale du 27 juin 2024, d'élargir ce dispositif à 6 autres publics accompagnés par les travailleurs sociaux à savoir :

- ★ les personnes âgées de plus de 60 ans bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA) ;
- ★ les mineurs non accompagnés et les jeunes majeurs non accompagnés (18-21 ans), qui sont accueillis en lieux de vie et Maisons d'Enfants à Caractère Social et qui relèvent de la protection de l'enfance ;
- ★ les enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), pour lesquels, compte tenu du nombre important d'enfants placés à l'ASE, il a été décidé de circonscrire l'octroi du Pass'Culture32 aux enfants placés en famille d'accueil et aux assistants familiaux référents ;
- ★ les personnes en situation de handicap bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapée (AAH) ;
- ★ les personnes en situation de handicap bénéficiaires de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) et leurs parents ;
- ★ les jeunes suivis par la Mission Locale pour l'Emploi du Gers.

En complément, il sera édité un guide des offres culturelles sur le territoire avec la retranscription des réductions proposées. Un travail collectif sera entrepris avec les directions de la DGAS concernées pour amener ces publics vers la culture.



Constat enjeux

Le Pass culture 32 est un outil à disposition d'un public souvent peu enclin aux sorties culturelles. Aussi, un travail de sensibilisation et d'accompagnement s'avère nécessaire. Ce travail en amont permet de déjouer les peurs, de passer les portes d'un lieu culturel dont les codes sont parfois ou souvent inconnus.

Différentes démarches sont entreprises par les structures culturelles du département mais de façon très disparates. Tout l'enjeu serait de construire une réelle politique publique sur la durée dont le caractère préventif de l'action culturelle maintiendrait le lien social pour les personnes accompagnées.

b. Une volonté départementale d'amener la culture vers les publics les plus fragiles

L'article 140 de la loi d'orientation du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions réaffirme le droit fondamental que constitue l'accès à la culture et en fait un objectif national. L'accès à la culture ne doit pas être un sujet à la marge. Il doit être traité comme complémentaire des dispositifs d'accompagnement vers le logement, la santé ou l'emploi.

CULTURE ET INSERTION

L'accès à la culture en France reste, malgré les efforts de démocratisation culturelle, délicat pour une large part de la population. En particulier pour les personnes en situation d'exclusion, accompagnées par les associations d'accueil, d'hébergement ou de réinsertion. Les parcours de ces personnes sont de nature à renforcer la force des barrières qui empêchent la participation à la vie culturelle. Dans les faits, ces personnes font parties de celles qui sont aujourd'hui les plus privées de contact avec la vie culturelle, l'art et les loisirs.

Comment les collectivités territoriales s'emparent-elles de la question de l'inclusion dans les politiques culturelles pour prendre en compte l'insertion sociale ?

Le Département en tant que collectivité territoriale chef de file de l'action sociale a toute la légitimité pour démocratiser la vie culturelle sur son territoire d'autant qu'il coordonne de nombreux équipements culturels et consacre des enveloppes conséquentes au subventionnement. La collectivité peut alors insister sur l'importance de l'inclusion culturelle dans les conventions, prendre en compte ce critère dans l'attribution des subventions, mettre en place un réseau de médiateurs culturels travaillant étroitement avec les travailleurs sociaux etc.

La culture comme levier d'insertion sociale pourrait former un des axes de politiques publiques dans le projet culturel du Département pouvant se traduire par des actions et des financements concrets au service de la participation à la vie culturelle des personnes les plus précaires, en grande vulnérabilité (mineur·e·s isolé·e·s, personnes éloignées de l'emploi, migrant·e·s ou réfugié·e·s...) sous forme de mesures, mais également, de manière plus innovante, sous forme de synergies et de mise en réseau, voire de participation.

Le Département s'engage dans la transversalité des compétences et des services pour mener des projets de lutte contre l'exclusion sociale avec la culture comme facteur de réduction des inégalités sociales. Cf unesco « Ne laisser personne pour compte » : le mot d'ordre au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 fait de l'inclusion sociale une clé de voûte du développement. Cet engagement à garantir le développement pour tous est né de la reconnaissance des effets corrosifs des dynamiques d'exclusion sociale dans nos sociétés dont la complexité s'est accentuée notamment face aux changements démographiques et aux migrations.

Le Département, tout comme certains acteurs culturels du territoire, a commencé à s'engager sur cette thématique, la collectivité donnant une forte importance à ce que les projets soutenus offrent une véritable opportunité de participation du public dans le processus de création. **Le projet « les Passeurs de l'Art », porté par Memento, en partenariat avec le Centre Social la Ruche du Baron en est l'illustration.**

« Les passeurs de l'art » est un projet qui porte les convictions artistiques et culturelles développées par l'espace départemental d'art contemporain à savoir :

- ★ Faire de Memento un espace de rencontre et d'interconnexions entre tous les publics pour partager et mutualiser les ressources humaines au contact de la création contemporaine ;
- ★ Créer un environnement de soutien où les émotions et l'esprit critique peuvent se développer dans un espace favorisant les initiatives inclusives au croisement de l'art/du soin et de la citoyenneté pour poser les bases d'un réseau/d'un lieu artistique public ouvert à tous ;
- ★ Remettre l'art contemporain et la création au cœur de la vie citoyenne, de favoriser la lutte contre l'exclusion sociale et permettre à des personnes qui ne se sentent pas légitime, de rentrer dans un lieu d'art.

Tous les métiers de l'exposition (artistes, commissaires d'exposition, directrice artistique, médiateurs, artistes régisseurs, artistes designer) qui œuvrent à la réalisation de l'édition de 2024 seront placés au cœur de ce projet par la découverte, la rencontre et la pratique artistique afin de sensibiliser, de former et de permettre aux habitants de devenir à leurs tours de véritables « acteurs/médiateurs/ambassadeurs » de l'exposition et ainsi participer à la mission de sensibilisation à l'Art contemporain pour tous les publics.

L'objectif de ce projet est de les accompagner dans la découverte de tous les métiers de l'exposition par des temps de rencontres avec les professionnels du champ de l'art pour imaginer et construire ensemble (durant la période d'ouverture au public) des moments de rencontres artistiques, d'actions de médiation, de visites guidées personnalisées et des actions culturelles centrées sur la notion fondamentale de « la rencontre de l'art à MEMENTO comme lieu de vie et d'interconnexions sociales ». À la fin de l'exposition, forts de leurs expériences, ils imagineront avec l'artiste/designer de l'exposition 2024 une édition graphique sous forme de catalogue de médiation de MEMENTO livrant les coulisses, les expériences en vue d'une diffusion au plus grand public lors d'un événement de restitution orale et festive auprès de tous les publics.

CULTURE HANDICAP ET VIEILLISSEMENT

Les politiques culturelles n'échappent pas aux grandes dynamiques démographiques. Comme cela a pu être exposé dans la 1ère partie de ce diagnostic, la population gersoise est vieillissante, le nombre de gersois de plus de 60 ans étant très supérieur au nombre de personnes de moins de 20 ans. Par ailleurs, le handicap est lui aussi à concevoir comme une évolution démographique et un fait social : douze millions de personnes en France se déclarent limitées dans leur activité en raison d'une altération d'une fonction physique ou mentale, soit 20 % de la population. Pour le Gers, le nombre de personnes en situation de handicap est en nette augmentation depuis ces dernières années, et est aussi plus directement corrélé au nombre de personnes de plus de 60 ans dans la population gersoise.

Les politiques culturelles ne peuvent donc pas négliger les personnes atteintes d'un ou plusieurs handicaps (une personne sur 5) et les personnes de plus de 60 ans (plus d'une personne sur 4).

Quand la visite de lieux culturels ou la participation à des pratiques culturelles n'est pas possible, une offre spécifique peut être déployée vers les séniors et les personnes en situation de handicap. **Les politiques culturelles deviennent alors un outil au service des objectifs d'inclusion et d'émancipation.**

Aussi, de nombreuses collectivités ont perçu l'enjeu d'inclure dans leur politique culturelle les personnes ayant des obstacles physiques ou cognitifs sans pour autant construire une politique culturelle spécifique à ces publics mais adapter l'offre et les dispositifs existants. Le Département du Gers a initié cette démarche en adaptant son offre pour la rendre plus inclusifs. Ainsi, l'abbaye de Flaran, conservation départementale du patrimoine et des musées du Gers, s'inscrit dans une volonté d'accessibilité de l'art, de culture et du patrimoine au plus grand nombre avec :

- ★ des visites sensorielles pour une découverte insolite et immersive de l'abbaye, des musées et des expositions temporaires, complétées avec des ateliers de pratique artistique adaptés, animés par des artistes professionnels.
- ★ des visites guidées à l'abbaye doublées en Langue des Signes toute l'année (1 agent d'accueil titulaire formé à cet effet).
- ★ des transpositions et mallettes tactiles thématiques (portrait, paysage, animaux...) de quelques œuvres de la collection de M. Simonow (réal. Artesens) à disposition des écoles ou structures, avec conventionnement, en version « mobile ».
- ★ le Petit Zoo de Flaran : permis de toucher ! et sa version mobile réalisée par en partenariat avec l'AGAPEI Auch) galerie permanente et tactile (unique en France) de moulages issus des grands musées français (partenariat avec la Réunion des Musées Nationaux/RMN), sur le thème de la sculpture animalière et sensibilisation au handicap visuel notamment pour tous les publics.
- ★ des actions hors-les-murs : Opération Mon collègue est un musée, prêt et médiation autour d'œuvres du patrimoine européen reproduites sur bâches, toute l'année.
- ★ Ce dispositif a été élargi aux structures hospitalières avec prêt d'œuvres, médiation et ateliers sur la journée, avec le personnel soignant : ex. Actions « Culture et santé », Hôpital de Nogaro (2015) ; EHPAD de la Ténarèze, Condom (tous les ans depuis 2022).

Quant à la Médiathèque départementale du Gers (MDG), elle développe des partenariats avec des structures d'accueil et propose des animations autour du jeu vidéo, notamment dans une unité fermée Alzheimer et un centre pour jeunes déficients intellectuels. L'enjeu est de stimuler les capacités cognitives et mémorielles des participants, tout en les maintenant dans un lien social en organisant des tournois de jeu vidéo intergénérationnel et inter-EHPAD. En outre, la MDG met l'accent sur l'accès de proximité en desservant 6 EHPAD par le biais d'un bibliobus adapté PMR et elle s'engage dans cette volonté d'inclusion et d'accessibilité en mettant à disposition du réseau de lecture publique et de ses partenaires :

- ★ une collection de supports adaptées aux publics âgés et/ou en situation d'handicap : lecteurs DAISY, loupe de lecture, tablettes, liseuses, livres en large vision, textes-audios, expositions ;
- ★ des valises de jeux de société « jeux seniors » et « jeux sensoriels » pour les personnes en situation d'handicap physique ou cognitif.

Enfin, la Mission occitane met également à disposition des EHPAD des valises dont le contenu permet de favoriser l'usage de la langue au sein des établissements ainsi que la mise en place d'activités autour des éléments culturels propres à notre territoire, diverses études ayant démontré que l'usage de la langue maternelle contribue à une prise en charge multifactorielle susceptible de stabiliser quelques paliers évolutifs de maladies dégénératives telle la maladie d'Alzheimer.

D'autres pistes sont à envisager par le Département comme le développement d'un programme Culture et Art avec des visites adaptées notamment pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer selon un protocole établi par des neuropsychologues, l'approche de l'art par le soin ou encore répondre aux appels à projets de la DRAC Culture santé et Culture handicap/ Dépendance. Un projet en direction des résidents d'EHPAD, portant sur un travail de mémoire, et sur le bien-être avec restitution théâtrale, sera également déposé auprès de la CFPPA.



Constat enjeux

Les départements sont particulièrement concernés par l'offre culturelle dédiée aux personnes les plus fragiles du fait de leurs compétences en matière de solidarités.

L'inclusion des personnes fragiles passe nécessairement par un travail partenarial très abouti, à la fois au sein des différentes directions du département (par exemple entre les Directions Culture et les Solidarités) mais aussi avec les acteurs culturels et les associations du territoire. Que ce soit pour faire venir les publics ou pour aller vers eux, les réseaux de médiateur·ice·set professionnel·le·s sont aussi indispensables.

Tout l'enjeu est de s'inscrire dans une logique partenariale en reliant plusieurs politiques publiques comme la culture et les solidarités, en accompagnant des projets co-construits et co-portés par des partenariats sociaux et culturels.

Reste à déterminer comment construire des politiques culturelles comme outil au service des objectifs d'inclusion et d'émancipation sur la durée, tel est l'un des enjeux du schéma départemental de la Culture.

Conclusion

La pandémie de COVID-19 a entraîné une crise inédite du secteur culturel qui nous a fait mesurer à quel point nous avons besoin de la culture, de la créativité et de la diversité des expressions culturelles.

Besoin de la vitalité d'un secteur qui dynamise l'économie locale, renforce l'identité et la cohésion sociale, qui nourrit l'innovation et le développement durable. Besoin aussi, éprouvé au cœur de la crise, de ce que peuvent la culture et la création, dans la diversité de leurs expressions, pour notre respiration intime mais aussi pour unir nos sociétés et dessiner des horizons d'avenir.

Investir dans la culture et la créativité, c'est non seulement enrichir le patrimoine culturel matériel et immatériel d'un territoire, mais aussi préparer un avenir où la culture peut jouer un rôle central dans le développement territorial et la qualité de vie des habitants.

Aujourd'hui, il nous faut donc donner toute sa place à la culture et à la création d'autant que les enjeux de demain sont multiples et interconnectés notamment au regard du contexte actuel marqué par les défis post-pandémiques, le changement climatique, les évolutions technologiques et les contraintes budgétaires.

Au regard des constats exposés dans ce diagnostic, force est de constater que les acteurs gersois ont amorcé des pistes de réflexions pour répondre aux enjeux de demain quant à l'adaptation au numérique, la diversité et l'inclusion, l'accessibilité, le développement durable, l'éco-responsabilité, la résilience et l'innovation, l'éducation et la médiation, la diversité culturelle et créative, le développement économique et touristique, la cohésion sociale et territoriale.

Ces enjeux globaux seront à poser dans une pensée collective pour un schéma départemental devant être le reflet d'un territoire aux multiples facettes où tradition et modernité coexistent harmonieusement, où diversité culturelle et patrimoine vivant se nourrissent des initiatives innovantes et inclusives.

Dès lors, l'ambition du Département est de répondre par des politiques de long terme à ses enjeux structurels mis en lumière au travers de son schéma départemental culture.

A partir de la contribution des acteurs culturels du territoire et sur la base du diagnostic, des axes stratégiques seront dégagés pour constituer la colonne vertébrale du schéma culture, ossature autour de laquelle s'articuleront les divers modes d'intervention que choisira le Département pour positionner le Gers comme un territoire attractif, ouverts à toutes et tous, à la différence, au partage et résilient face aux défis de demain.

listing des acteurs culturels

par Communautés de Communes (ARMAGNAC-ADOUR)

NOM	COMMUNE	ACTIVITÉ
Alquier Alain	POUYDRAGUIN	Artiste (arts visuels)
Le Rondeau de Margouet	MARGOUEY-MEYMES	Atelier de danse
Sol y Fiesta	AIGNAN	Atelier de danse
Les Liserons Viellanais	VIELLA	Atelier de théâtre
AU FIL DES MOTS	RISCLE	Atelier de théâtre
Les Dandys de l'Armagnac	LOUSSOUS-DEBAT	Banda
Cie Koxo	POUYDRAGUIN	Compagnie chorégraphique
Ecole de musique Armagnac-Adour	RISCLE	Ecole de musique
Ecole de musique d'Aignan	AIGNAN	Ecole de musique
Quatuor Vocal Chorrelidia	RISCLE	Ensemble choral et vocal
Chorale des Troubl'adours	RISCLE	Ensemble choral et vocal
Thème et variations	LOUSSOUS DEBAT	Ensemble choral et vocal
Ensemble vocal Crescendo de Gascogne	RISCLE	Ensemble choral et vocal
Cantus Humilis	SABAZAN	Ensemble choral et vocal ; Manifestation ponctuelle
AMOUR POUR LA MUSIQUE	AVERON-BERGELLE	Ensemble musical et assimilé
Les attracteurs étranges	TERMES-D'ARMAGNAC	Equipe artistique pro - Compagnie théâtrale
Festi'livres	RISCLE	Évènements ; Manifestation ponctuelle
Les Médiévales de Termes	TERMES-D'ARMAGNAC	Festivals
Spirale	RISCLE	Festivals
LES MOISSONS D'ÉTÉ	TERMES-D'ARMAGNAC	Festivals
Les Pères Lacrampe	LABARTHETE	Groupe/ensemble
Les Echos de l'Adour	RISCLE	Harmonie
Commune de Viella	VIELLA	Manifestation ponctuelle
Les Amis de la Galerie Bleue/Plaimont	RISCLE	Manifestation ponctuelle
Aignan Animations	AIGNAN	Manifestation ponctuelle
Association de Protection de la Nature et de l'Environnement	FUSTEROUAU	Manifestation ponctuelle
Association Gym Plus	RISCLE	Manifestation ponctuelle
Carchet City	AIGNAN	Manifestation ponctuelle
Déclic en Armagnac	TARSAC	Manifestation ponctuelle
L'Auberge de Saint-Mont	SAINT-MONT	Manifestation ponctuelle
La Ferme aux buffles	AIGNAN	Manifestation ponctuelle
LES AMIS DE L'ACORDÉON	AIGNAN	Manifestation ponctuelle
Pot'zic	VIELLA	Manifestation ponctuelle
Traditions & Cultures	AVERON-BERGELLE	Manifestation ponctuelle
Un Air de Gers	AIGNAN	Manifestation ponctuelle
Théâtre Spirale	RISCLE	Saison
Saison culturelle de Termes d'Armagnac	TERMES-D'ARMAGNAC	Saison
TOUR DE TERMES - SAISON ESTIVALE	TERMES-D'ARMAGNAC	Saison estivale

listing des acteurs culturels

par Communautés de Communes (D'ARTAGNAN EN FEZENSAC)

NOM	COMMUNE	ACTIVITÉ
Alias Christine	LUPIAC	Artiste (arts visuels)
Duclos Catherine	LUPIAC	Artiste (arts visuels)
Dussaud Claire	CASTILLON-DEBATS	Artiste (arts visuels)
Fernando Béatrice	MOUREDE	Artiste (arts visuels)
Forissier Geo	CASTILLON-DEBATS	Artiste (arts visuels)
LAURA DEDIEU GRAVURE & IMPRESSIONS	BELMONT	Artiste (arts visuels)
Trott Linda-Frances	CAZAUX-D'ANGLES	Artiste (arts visuels)
Van Veggel Rob	CAZAUX-D'ANGLES	Artiste (arts visuels)
SWANY JACQUET	VIC-FEZENSAC	Artiste individuel (théâtre spectacles)
Al Andalus	VIC-FEZENSAC	Atelier de danse
WESTERN COUNTRY VIC-FEZENSAC 32	VIC-FEZENSAC	Atelier de danse
Cheval Magique	BELMONT	Atelier de théâtre
LES ATELIERS DE SWANNY	VIC-FEZENSAC	Atelier de théâtre
Les Tréteaux Vicois	VIC-FEZENSAC	Atelier de théâtre
Troupe Chouquette & Gepeta	AUCH	Atelier de théâtre
Atelier théâtre des Tréteaux Vicois	VIC-FEZENSAC	Atelier de théâtre
Les Bundy's	LUPIAC	Banda
LA BAQUERE	PRENERON	Café culture
Vic Danse	VIC-FEZENSAC	Ecole de danse
Ecole de musique de d'Artagnan	VIC-FEZENSAC	Ecole de musique
Chorale de Saint-Arailles	SAINT-ARAILLES	Ensemble choral et vocal
Chorale du Terroir de d'Artagnan	VIC-FEZENSAC	Ensemble choral et vocal
Les Pops Castafoires du Gers	VIC-FEZENSAC	Ensemble choral et vocal
Musique de Chambre dans le Gers	CAILLAVET	Equipe artistique pro - Groupe/ensemble
D'Artagnan chez d'Artagnan	LUPIAC	Évènements
FESTI'PEUPLES	BELMONT	Évènements
Label de Nuit	VIC-FEZENSAC	Évènements
Mac a Dame	VIC-FEZENSAC	Fanfare
Pille Bourse Orkestra	LUPIAC	Fanfare
Festi Country	VIC-FEZENSAC	Festivals
ASSOCIATION PENTECÔTAVIC	VIC-FEZENSAC	Festivals
Africa'Vic	VIC-FEZENSAC	Festivals
Tempo Latino	VIC-FEZENSAC	Festivals
Code Barre	VIC-FEZENSAC	Groupe/ensemble
echoes	MOUREDE	Groupe/ensemble
Vox Populi(s)	VIC-FEZENSAC	Groupe/ensemble
Harmonie Lupiacoise	LUPIAC	Harmonie

Harmonie Union Vicoise	VIC-FEZENSAC	Harmonie
Humanisme en Fézensac	VIC-FEZENSAC	Manifestation ponctuelle
Association de Sauvegarde de l'Eglise de Las	CAILLAVET	Manifestation ponctuelle
Ville de Vic-Fézensac	VIC-FEZENSAC	Manifestation ponctuelle
Amis des Orgues de Vic-Fezensac	VIC-FEZENSAC	Manifestation ponctuelle
Bezolles Culture et Loisirs pour Tous	BEZOLLES	Manifestation ponctuelle
CAFÉ LES COPAINS D'ABORD	VIC-FEZENSAC	Manifestation ponctuelle
Comité des Fêtes de Roques	ROQUES	Manifestation ponctuelle
Confluences	ROZES	Manifestation ponctuelle
Festivic	VIC-FEZENSAC	Manifestation ponctuelle
Fête de la Musique à Vic	VIC-FEZENSAC	Manifestation ponctuelle
La Guinguette du Lac	LUPIAC	Manifestation ponctuelle
La Sonrisa	VIC-FEZENSAC	Manifestation ponctuelle
Lac'tion Festive	MANCIET	Manifestation ponctuelle
MELTING-POTES	VIC-FEZENSAC	Manifestation ponctuelle
Château-Neuf Des Peuples	BELMONT	Manifestation ponctuelle
Association Brin de Muguet	CASTILLON-DEBATS	Manifestation ponctuelle

listing des acteurs culturels

par Communautés de Communes (ASTARAC ARROS)

NOM	COMMUNE	ACTIVITÉ
Brotherton Ben	SADEILLAN	Artiste (arts visuels)
Goux Jean-Pierre	BELLOC	Artiste (arts visuels)
Masson Gérard	PONSAMPERE	Artiste (arts visuels)
Fiva	VILLECOMTAL-SUR-ARROS	Atelier de danse
Foyer rural de Saint-Michel	SAINT-MICHEL	Atelier de théâtre
Les Campagnols	SAINT-MARTIN	Atelier de théâtre
The English Theatre Company	SAINTE-DODE	Atelier de théâtre
Au Manot	SAINTE-DODE	Café culture
QUÉ BAN HÈ AUEÏ ?	LABEJAN	Chorale ; Manifestation ponctuelle
CIRQUE & CAMPAGNIE	IDRAC-RESPAILLES	Ecole de cirque
Choeur Equivox	BASSOUES	Ensemble choral et vocal
L'Art du ressenti	SARRAGUZAN	Equipe artistique pro - Compagnie théâtrale
Atelier danses Trad de Malabat	MALABAT	Groupe/ensemble
La Saucisse musicale de Saint-Michel	SAINT-MICHEL	Groupe/ensemble
ASSOCIATION GERSWING	SAINT-MICHEL	Manifestation ponctuelle
Campagn'Art	SAINT-MARTIN	Manifestation ponctuelle
JAVA VILLECOMTAL	VILLECOMTAL-SUR-ARROS	Manifestation ponctuelle
Les Amis de Sainte-Dode	SAINTE-DODE	Manifestation ponctuelle

listing des acteurs culturels

par Communautés de Communes (BASTIDES DE LOMAGNE)

NOM	COMMUNE	ACTIVITÉ
Agullo Yolande	SOLOMIAC	Artiste (arts visuels)
Atelier K	SAINT-LEONARD	Artiste (arts visuels)
Brun Jean-Francois	MONFORT	Artiste (arts visuels)
COANUS GUY	MAUVEZIN	Artiste (arts visuels)
Couderc Christine	MAUVEZIN	Artiste (arts visuels)
Daemmrigh Elke	TOURNECOUPE	Artiste (arts visuels)
Joliet Bertrand	MAUVEZIN	Artiste (arts visuels)
Nicoud Gilles	SAINT-CLAR	Artiste (arts visuels)
Pawlak Genowefa	SAINT-LEONARD	Artiste (arts visuels)
Vieussens Christian	THOUX	Artiste (arts visuels)
Paris Laurent	SEREMPUY	Artiste (arts visuels)
Diptyque Art et Culture	SOLOMIAC	Artiste individuel (musique)
GAYARD LITAN	TOUGET	Artiste individuel (musique)
Pace Paul	SOLOMIAC	Artiste individuel (musique)
Club Country Music Saint-Clar	SAINT-CLAR	Atelier de danse
Espace Air	SARRANT	Atelier de danse
Ateliers théâtre de Saint-Clar	FUMEL	Atelier de théâtre
Compagnie Théâtre sans Façon	COLOGNE	Atelier de théâtre
L'Atelier Théâtre de Mauvezin	SAINT-LOUBE	Atelier de théâtre
Les Coulisses Agitées	MAUVEZIN	Atelier de théâtre
Troupe Artaban	ARDIZAS	Atelier de théâtre
Troubadours de Gascogne	SAINT-CLAR	Atelier de théâtre ; Manifestation ponctuelle
Les Trous Gascons	ESTRAMIAC	Banda
Restaurant le XIV ème	MAUVEZIN	Café culture
Le Comptoir des Colibris	COLOGNE	Café culture
Lazzi Théâtre	TOUGET	Compagnie théâtrale
IP DANCE	MAUVEZIN	Ecole de danse
Ecole de musique Bastides de Lomagne	MAUVEZIN	Ecole de musique
Chorale d'Ardizas	MAUVEZIN	Ensemble choral et vocal
Chorale du Club Toujours Sourire	MAUVEZIN	Ensemble choral et vocal
Colo'Miettes	COLOGNE	Ensemble choral et vocal
Foyer Rural de Cologne	COLOGNE	Ensemble choral et vocal
Compagnie La Foule	ROQUELAURE-SAINT-AUBIN	Equipe artistique pro - Groupe/ensemble
CIE A LA FIN DE L'ENVOI	SARRANT	Equipe artistique pro - Compagnie théâtrale
Cie Artaban	ARDIZAS	Equipe artistique pro - Compagnie théâtrale
Distorsion Festival Rock	L'ISLE-BOUZON	Évènements
Autan d'Accords	SAINT-CLAR	Festivals

Les Estivales de l'illustration	MONFERRAN-SAVES	Festivals
Saint-Clar en Scènes	SAINT-CLAR	Festivals ; Saison estivale
Les Oies dans la Boue	TOUGET	Groupe/ensemble
Harmonie Junior Bastides de Lomagne	SAINT-CLAR	Harmonie
Amis de l'Orgue de Monfort	AUCH	Manifestation ponctuelle
Amis de l'Orgue de Mauvezin	MAUVEZIN	Manifestation ponctuelle
Association Horizons	TOUGET	Manifestation ponctuelle
Auberge des Remparts	TOURNECOUPE	Manifestation ponctuelle
Café La Bascule	SAINT-CLAR	Manifestation ponctuelle
Camping du Mouton Noir	SAINTE-ANNE	Manifestation ponctuelle
COMITÉ DES FÊTES DE LABRIHE	LABRIHE	Manifestation ponctuelle
Concerts des Amis de l'Orgue de Monfort	AUCH	Manifestation ponctuelle
Cultur'Elles	SAINT-BRES	Manifestation ponctuelle
Foyer Rural d'Avezan	AVEZAN	Manifestation ponctuelle
Foyer Rural de Solomiac	SOLOMIAC	Manifestation ponctuelle
Galerie d'exposition Lumières de Lomagne	SAINT-CLAR	Manifestation ponctuelle
L'Ouverture	MAUVEZIN	Manifestation ponctuelle
La Frondaison	MONFORT	Manifestation ponctuelle
La Garlande	SAINT-CLAR	Manifestation ponctuelle
LA MAISON DE L'ILLUSTRATION DE SARRANT	SARRANT	Manifestation ponctuelle
ASSOCIATION LOISIRS ET CULTURE DE SAINT-CREAC	SAINT CREAC	Manifestation ponctuelle
Pleiade	COLOGNE	Manifestation ponctuelle
SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL DU GERS	MAUVEZIN	Manifestation ponctuelle
Un Temps pour Tout	ROQUELAURE-SAINT-AUBIN	Manifestation ponctuelle
Restaurant La Grande Ourse	MAUVEZIN	Manifestation ponctuelle
Les Nuits de la Vieille Eglise	SAINT-CLAR	Saison estivale
PARENTHÈSE(S)	TOURNECOUPE	Saison estivale

listing des acteurs culturels

par Communautés de Communes (BASTIDES ET VALLONS DU GERS)

NOM	COMMUNE	ACTIVITÉ
Pruvost de Bioge Denis	JU-BELLOC	Artiste (arts visuels)
Raurich	CASTELNAU-RIVIERE-BASSE	Artiste (arts visuels)
Trotereau Rémi	MARCIAC	Artiste (arts visuels)
Atelier de la Troupe d'Eustache	BEAUMARCHES	Atelier de théâtre
Atelier enfants les Arts Maniacs	BEAUMARCHES	Atelier de théâtre
Farigole	TILLAC	Atelier de théâtre
La Troupe d'Eustache	BEAUMARCHES	Atelier de théâtre
LES CAMPETS	IZOTGES	Atelier de théâtre
Les Zalambiques	LADEVEZE-RIVIERE	Atelier de théâtre
La Penac	MARCIAC	Café culture
LE ZEPPLIN	PLAISANCE	Café culture
LIXA CREATION	MARCIAC	Café culture
Circ'Adour	JU-BELLOC	Ecole de cirque
Ecole de musique Les Cadets de Pardiac	MARCIAC	Ecole de musique
Ecole de musique Plaisance	PLAISANCE	Ecole de musique
Cantus Animaë	TASQUE	Ensemble choral et vocal
Chorale des chants du monde de la Peñac	MARCIAC	Ensemble choral et vocal
Chorale Mezza Voce	PLAISANCE	Ensemble choral et vocal
Les Amis Croche	JUILLAC	Ensemble choral et vocal
Cie de la Rose	MARCIAC	Equipe artistique pro - Compagnie théâtrale
EN COMPAGNIE DES POUZOUERES	IZOTGES	Equipe artistique pro - Compagnie théâtrale
Cie La Momatique	TIESTE-URAGNOUX	Equipe artistique pro - Groupe/ensemble
LES FURIOSI GALANTES	PLAISANCE	Equipe artistique pro - Groupe/ensemble
Eco Festival Rock	LADEVEZE-RIVIERE	Évènements
Festival RPGers	PLAISANCE	Évènements
Collines en Scènes	COULOUME-MONDEBAT	Festivals
CORDES EN GASCOGNE	COULOUME-MONDEBAT	Festivals
Jazz In Marciac	MARCIAC	Festivals
Association Alavetz	PRECHAC-SUR-ADOUR	Groupe/ensemble
Les Élégantes Machines	MARCIAC	Groupe/ensemble
PADDANG	TILLAC	Groupe/ensemble
Soul Project	LADEVEZE-RIVIERE	Groupe/ensemble
Harmonie des Triolets	MARCIAC	Harmonie
Orgue Culture et Musiques en Val d'Adour	PLAISANCE	Manifestation ponctuelle
Ars Organorum	PLAISANCE	Manifestation ponctuelle
Artpod	MARCIAC	Manifestation ponctuelle
ASSOCIATION DU HAUT DE NOS COTEAUX	BEAUMARCHES	Manifestation ponctuelle

Atelier de Rémi Trotureau	MARCIAC	Manifestation ponctuelle
Bar Bulles de Jazz	MARCIAC	Manifestation ponctuelle
Club des anciens de l'USP Lous Esbouhats	PLAISANCE	Manifestation ponctuelle
Festival Sud Rock Star	LADEVEZE-VILLE	Manifestation ponctuelle
Foyer culturel de Beaumarchès	BEAUMARCHES	Manifestation ponctuelle
L'été de l'art de Marciac	MARCIAC	Manifestation ponctuelle
Les Pierres de Tasque	TASQUE	Manifestation ponctuelle
Lez'arts Nomades	MARCIAC	Manifestation ponctuelle
Maison de l'Eau du Val d'Adour	JU-BELLOC	Manifestation ponctuelle
Pena taurine Vivement 5 heures	PLAISANCE	Manifestation ponctuelle
Saison Théâtrale de Ladevèze	LADEVEZE-RIVIERE	Manifestation ponctuelle
Spectacles Circ'Adour	JU-BELLOC	Manifestation ponctuelle
Théâtre d'Hiver	LADEVEZE-RIVIERE	Manifestation ponctuelle
Un Livre dans la Poche	BEAUMARCHES	Manifestation ponctuelle
Un Soir de Jazz à Ladevèze-Rivière	LADEVEZE-RIVIERE	Manifestation ponctuelle
Restaurant Lou Magouma	PLAISANCE	Manifestation ponctuelle
L'Astrada-Pôle culturel de Marciac	MARCIAC	Saison
Arpèges en Gascogne	TILLAC	Saison estivale

listing des acteurs culturels

par Communautés de Communes (COEUR D'ASTARAC)

NOM	COMMUNE	ACTIVITÉ
Photo Vidéo Club Mirandais	MIRANDE	Artiste (arts visuels)
Piot Christian	MIRANDE	Artiste (arts visuels)
Line Dance Academy	MIRANDE	Atelier de danse
Ateliers théâtre Chipolinelle	MIELAN	Atelier de théâtre
Compagnie du fond de l'impasse	MIRANDE	Atelier de théâtre
Théâtre Chipolinelle	MIELAN	Atelier de théâtre
Association Ouest Rox	MIRANDE	Atelier de théâtre ; Manifestation ponctuelle
Les Illuminés	BARS	Banda
Les Muppets	MIELAN	Banda
Ecole de musique de Montesquiou	MONTESQUIOU	Ecole de musique
Ecole de musique la Lyre Miélanaise	MIELAN	Ecole de musique
LEREMA	MIRANDE	Ecole de musique
SOCIETE PHILHARMONIQUE DE MIRANDE - ECOLE DE MUSIQUE	MIRANDE	Ecole de musique
Excelsis	MASCARAS	Ensemble choral et vocal
Les Petits Chanteurs de Saint-Fris	BASSOUES	Ensemble choral et vocal
Miel'en chansons	MIELAN	Ensemble choral et vocal
TERRASSES EN FETES	MIRANDE	Évènements
Kiosk'n Rock	MIRANDE	Festivals
Montesquiou on the Rocks	MONTESQUIOU	Festivals
MUSIC'EN D'LYRE	MIELAN	Festivals
SCENES MAGIQUES	MIRANDE	Festivals
Abdelak	BASSOUES	Groupe/ensemble
Groupe folklorique Lous Mirandes	MIRANDE	Groupe/ensemble
Kesan	BASSOUES	Groupe/ensemble
Lou Carelh	MIELAN	Groupe/ensemble ; Manifestation ponctuelle
La Lyre Miélanaise	MIELAN	Harmonie
Société Musicale Canton de Montesquiou	MONTESQUIOU	Harmonie
Société Philharmonique de Mirande - Ensemble instrumental	MIRANDE	Harmonie
Ailleurs	BASSOUES	Manifestation ponctuelle
Arte y Libertad	MONTESQUIOU	Manifestation ponctuelle
ARTISHATZ	MONTESQUIOU	Manifestation ponctuelle
Arts en Gascogne	MIRANDE	Manifestation ponctuelle
CINÉMA ASTARAC	MIRANDE	Manifestation ponctuelle
Club de rugby EAB XV	MIRANDE	Manifestation ponctuelle
Domaine d'Escapa	ESTIPOUY	Manifestation ponctuelle
Domaine de Bilé	BASSOUES	Manifestation ponctuelle
Espace Loisirs et Culture Jean Vilar	MIELAN	Manifestation ponctuelle

Groupement Artistique Gascon	MIRANDE	Manifestation ponctuelle
Les Dits de l'Osse	MONTESQUIOU	Manifestation ponctuelle
Lou Béret	LOUSLITGES	Manifestation ponctuelle
Voix et Chants lyriques en Gascogne	MONTESQUIOU	Manifestation ponctuelle
Saison Culturelle de Mirande	MIRANDE	Saison
Bach Festival Gers	MIRANDE	Saison estivale

listing des acteurs culturels

par Communautés de Communes (AIRE SUR ADOUR)

NOM	COMMUNE	ACTIVITÉ
Gasking Lesley	LANNUX	Artiste (arts visuels)
Larrivière Bertrand	VERGOIGNAN	Artiste (arts visuels)
Salsa Campo	RISCLE	Atelier de danse
Cie Monde à Part	ARBLADE-LE-BAS	Equipe artistique pro - Compagnie théâtrale
Chorale de Bernède	BERNEDE	Ensemble choral et vocal
Chorale de la Cantilène	BARCELONNE-DU-GERS	Ensemble choral et vocal
Salicorne	LANNUX	Groupe/ensemble
Le Bois des Fées	VERGOIGNAN	Manifestation ponctuelle

listing des acteurs culturels

par Communautés de Communes (GASCOGNE TOULOUSAINE)

NOM	COMMUNE	ACTIVITÉ
BOBIER CORINNE	L'ISLE-JOURDAIN	Artiste (arts visuels)
Gastou Pierre	AURADE	Artiste (arts visuels)
Halchak Oksana	BEAUPUY	Artiste (arts visuels)
Sénécal Yves	L'ISLE-JOURDAIN	Artiste (arts visuels)
JÉRÔME SENAC	L'ISLE-JOURDAIN	Artiste-interprète (musique)
Club Country music Pujaudran	PUJAUDRAN	Atelier de danse
L'Isle Danse	L'ISLE-JOURDAIN	Atelier de danse
Rythmes et Danses	SEGOUFIELLE	Atelier de danse
Association Amphorélia	L'ISLE-JOURDAIN	Atelier de théâtre
D'role de Théâtre	PUJAUDRAN	Atelier de théâtre
Les Dryades et Fines Herbes	SEGOUFIELLE	Atelier de théâtre
Théâtre de l'Ephémère	SEGOUFIELLE	Atelier de théâtre
Mjc La Maisoun - Ateliers théâtre	L'ISLE-JOURDAIN	Atelier de théâtre
Los Mosquetaires	L'ISLE-JOURDAIN	Banda
BOURBON STREET	L'ISLE-JOURDAIN	Café culture
Café culturel L'Ours Brun	L'ISLE-JOURDAIN	Café culture
Art et Mouvement	L'ISLE-JOURDAIN	Ecole de danse
Dansella	SEGOUFIELLE	Ecole de danse
Ecole danse Foyer Rural de Pujaudran	PUJAUDRAN	Ecole de danse
Fabrique Corps et Graphique	L'ISLE-JOURDAIN	Ecole de danse
Mjc La Maisoun - Cours de danse	L'ISLE-JOURDAIN	Ecole de danse
Ecole de musique de la Gascogne Toulousaine	L'ISLE-JOURDAIN	Ecole de musique
Andolfivoix	ENDOUFIELLE	Ensemble choral et vocal
Canta l'Isla	L'ISLE-JOURDAIN	Ensemble choral et vocal
Chorale du Foyer rural de Pujaudran	PUJAUDRAN	Ensemble choral et vocal
Ensemble vocal Madrigal	L'ISLE-JOURDAIN	Ensemble choral et vocal
L'Isle en Choeur	L'ISLE-JOURDAIN	Ensemble choral et vocal
Orchestre Hugues Lamagat	AURADE	Ensemble instrumental et assimilé
Souste	L'ISLE-JOURDAIN	Ensemble instrumental et assimilé ; Groupe/ensemble
LES GARS ZOUILLEURS	L'ISLE-JOURDAIN	Ensemble musical et assimilé
Cie Bulle d'Artis	L'ISLE-JOURDAIN	Equipe artistique pro - Compagnie théâtrale
CIE PLUME AU VENT	L'ISLE-JOURDAIN	Equipe artistique pro - Compagnie théâtrale
Cie Anda Lutz	L'ISLE-JOURDAIN	Equipe artistique pro - Groupe/ensemble
Hilhas Deu Vent	L'ISLE-JOURDAIN	Equipe artistique pro - Groupe/ensemble
Escota e Minja	L'ISLE-JOURDAIN	Évènements
LA FETE DES POSSIBLES	L'ISLE-JOURDAIN	Évènements
ROSI GARRIDO GRUPO	L'ISLE-JOURDAIN	Groupe et ensemble d'artistes (musique)

Bouquet de Dames	L'ISLE-JOURDAIN	Groupe et ensemble d'artistes (théâtre spectacles)
Camom-Collectif Artistique et Musical Occitanie Méditerranée	L'ISLE-JOURDAIN	Groupe/ensemble
Btp Trio - Bolegua Te Pas	LIAS	Groupe/ensemble
Fanfar'Horns	AURADE	Groupe/ensemble
Geod	PUJAUDRAN	Groupe/ensemble
Les Troubadours	L'ISLE-JOURDAIN	Groupe/ensemble
Société Philharmonique de l'Isle-Jourdain	L'ISLE-JOURDAIN	Harmonie
Apad - Association Pujaudran Activites Diverses	PUJAUDRAN	Manifestation ponctuelle
CAFÉ CENTRAL	L'ISLE-JOURDAIN	Manifestation ponctuelle
Comité de Jumelage Espagne	L'ISLE-JOURDAIN	Manifestation ponctuelle
Comité de Jumelage Italie	L'ISLE-JOURDAIN	Manifestation ponctuelle
Ding'O Beer	L'ISLE-JOURDAIN	Manifestation ponctuelle
Foyer des association d'Auradé	AURADE	Manifestation ponctuelle
HESTA THOUX	L'ISLE-JOURDAIN	Manifestation ponctuelle
L'ISLE EN POÉSIE	L'ISLE-JOURDAIN	Manifestation ponctuelle
Les Amis de Claude Augé	L'ISLE-JOURDAIN	Manifestation ponctuelle
Mjc La Maisoun - Saison culturelle	L'ISLE-JOURDAIN	Saison

listing des acteurs culturels

par Communautés de Communes (LOMAGNE GERMOISE)

NOM	COMMUNE	ACTIVITÉ
Bacquié Anne	PRECHAC	Artiste (arts visuels)
Boucher Alain-Michel	LECTOURE	Artiste (arts visuels)
Burgin Victor	LAGARDE-FIMARCON	Artiste (arts visuels)
Debes Julie Aimée	LECTOURE	Artiste (arts visuels)
Dedieu Thierry	LA SAUVETAT	Artiste (arts visuels)
Dougnac Christophe	FLEURANCE	Artiste (arts visuels)
Fettah Jacques	MARSOLAN	Artiste (arts visuels)
Grain de Pierre	FLEURANCE	Artiste (arts visuels)
Josseran Guy	REJAUMONT	Artiste (arts visuels)
Kelsy	SAINTE-GEMME	Artiste (arts visuels)
Lansade Georgia	CEZAN	Artiste (arts visuels)
Lerda Marie-Pascale	PIS	Artiste (arts visuels)
Leroy Damien	LECTOURE	Artiste (arts visuels)
Magic Nature	LECTOURE	Artiste (arts visuels)
Massoneau Guy	REJAUMONT	Artiste (arts visuels)
Nanjod Frédérique	LECTOURE	Artiste (arts visuels)
Talivez Jean-Francois	LECTOURE	Artiste (arts visuels)
Weinreb Matthew	LA SAUVETAT	Artiste (arts visuels)
Association Rumba et Sévillanes	LECTOURE	Atelier de danse
Club Country music Fleurance	FLEURANCE	Atelier de danse
Cours de danse Nicole Ponticelli	LECTOURE	Atelier de danse
Danse country Lecture	LECTOURE	Atelier de danse
Dilequeno	FLEURANCE	Atelier de danse
Country Road N21	MONESTRUC-SUR-GERS	Atelier de danse ; Manifestation ponctuelle
Ateliers Art Vivant	LECTOURE	Atelier de théâtre
Association La Cour des Miracles	LARROQUE-ENGALIN	Atelier de théâtre
Le Ménestrel	FLEURANCE	Atelier de théâtre
Les Commissaires	LA ROMIEU	Atelier de théâtre
The Vagabond Theatre Compagny	LECTOURE	Atelier de théâtre
Théâtre d'un Jour	LECTOURE	Atelier de théâtre
Théâtre des Halles	FLEURANCE	Atelier de théâtre
Théâtre des Halles	FLEURANCE	Atelier de théâtre
Théâtre Historique Lectourois	LECTOURE	Atelier de théâtre
Ariac de Gascogne	PAULHAC	Atelier de théâtre
Les Amuse-Gueules	L'ISLE-JOURDAIN	Banda
Los Pagayos	FLEURANCE	Banda
Pena Lous Papalounes	LECTOURE	Banda
GOLF DE FLEURANCE	FLEURANCE	Café culture

LA PLANCHA	CASTET-ARROUY	Café culture
Ecole de danse de Lectoure	LECTOURE	Ecole de danse
Ecole de musique de la Lomagne Gersoise	FLEURANCE	Ecole de musique
Ecole de musique la Clé des Champs	MARSOLAN	Ecole de musique
ACCORDS ET ÂMES	LECTOURE	Ensemble choral et vocal
Art du Chant Français	FLEURANCE	Ensemble choral et vocal
CASTER À CHOEUR	CASTERA-LECTOUROIS	Ensemble choral et vocal
Chorale de l'Ecole de Musique de la Cclg	FLEURANCE	Ensemble choral et vocal
Chorale des Chanteurs de Saint-Jean	LECTOURE	Ensemble choral et vocal
Chorale la Clef des Champs	BLAZIERT	Ensemble choral et vocal
Elles en Voix - chorale d'Art Vivant	LECTOURE	Ensemble choral et vocal
Ensemble vocal Ambrosia	LA-ROMIEU	Ensemble choral et vocal
Le Volcelest de Gascogne	SEMPESSERRE	Ensemble choral et vocal
Les Voix-si, les Voix-la	MIRADOUX	Ensemble choral et vocal
Lomagn' Combo Jazz	FLEURANCE	Ensemble instrumental et assimilé
Cie J'ai pas sommeil	LECTOURE	Equipe artistique pro - Compagnie théâtrale
Cie Vortex	LECTOURE	Equipe artistique pro - Compagnie théâtrale
Compagnie A Pied d'Oeuvre	MARSOLAN	Equipe artistique pro - Compagnie théâtrale
COMPAGNIE GILLES BOUILLON	MARSOLAN	Equipe artistique pro - Compagnie théâtrale
OBRA	PAULHAC	Equipe artistique pro - Compagnie théâtrale
EPICENTRE	LECTOURE	Equipe artistique pro - Compagnie théâtrale
La Zankà	FLEURANCE	Equipe artistique pro - Compagnie théâtrale
Théâtre du Mouvement 2 - Cie Yves Marc	LECTOURE	Equipe artistique pro - Compagnie théâtrale
La Main Harmonique	LA ROMIEU	Equipe artistique pro - Groupe/ensemble
Fructus-Morassut Corinne	LECTOURE	Equipe artistique pro -Groupe/ensemble
KNACK ART SHOW	FLEURANCE	Évènements
Lecture à Voix Haute	LECTOURE	Évènements
SAISON ART TERRE 32	FLAMARENS	Évènements
Oai Note Orchestra	SAINT-ANTONIN	Fanfare
Été Photographique de Lectoure	LECTOURE	Festivals
Festival d'astronomie de Fleurance	FLEURANCE	Festivals
LECTOURE DU BLEU AU BLUES	LECTOURE	Festivals
Les Gasconnades	LECTOURE	Festivals
MUSIQU'AU CHŒUR	FLAMARENS	Festivals
MUSIQUE EN CHEMIN	LA ROMIEU	Festivals
Philippe Candelon	FLEURANCE	Groupe/ensemble
Club des 3 Côteaux	URDENS	Groupe/ensemble
Les Troubadours de la Lomagne	LIGARDE	Groupe/ensemble
Palika	FLEURANCE	Groupe/ensemble
Scara B	LECTOURE	Groupe/ensemble
The Tanks	LA ROMIEU	Groupe/ensemble
Truden	MIRADOUX	Groupe/ensemble

Harmonie la Clé des Champs	BLAZIERT	Harmonie
Harmonie Lectoroise	LECTOURE	Harmonie
Orchestre d'Harmonie la Fleurantine	FLEURANCE	Harmonie
Librairie Le Cochon bleu	LECTOURE	Manifestation ponctuelle
Amicale Laïque des Ecoles Publiques	LECTOURE	Manifestation ponctuelle
Amis de l'Orgue de Fleurance	FLEURANCE	Manifestation ponctuelle
Amis de l'Orgue de Terraube	TERRAUBE	Manifestation ponctuelle
Ana Berger / Japon Text Ile(s)	LECTOURE	Manifestation ponctuelle
Art & vie	LA ROMIEU	Manifestation ponctuelle
Art et Passions en Comté de Gaure	LA SAUVETAT	Manifestation ponctuelle
Art-Terre32	FLAMARENS	Manifestation ponctuelle
Association des Orgues de la ville de Lectoure	LECTOURE	Manifestation ponctuelle
ASSOCIATION LE VERGER	CASTELNAU-D'ARBIEU	Manifestation ponctuelle
Association Ph'Arts	LECTOURE	Manifestation ponctuelle
Café des Sports	LECTOURE	Manifestation ponctuelle
CASINO DE LECTOURE	LECTOURE	Manifestation ponctuelle
Cezan Arts et Cultures	CEZAN	Manifestation ponctuelle
Comité des Fêtes de Céran	CERAN	Manifestation ponctuelle
Espace Fontelie	LECTOURE	Manifestation ponctuelle
Festival Pyrotechnique de Lectoure	LECTOURE	Manifestation ponctuelle
Fonds en faveur de la recherche sur le syndrome de Prader Willi	LA ROMIEU	Manifestation ponctuelle
Formation sans frontiÈre	CASTET-ARROUY	Manifestation ponctuelle
Foyer rural d'Urdens	URDENS	Manifestation ponctuelle
La Dynamique Sauvetoise	LA SAUVETAT	Manifestation ponctuelle
Le Petit Théâtre de Pauilhac	PAUILHAC	Manifestation ponctuelle
LES AMIS DU PATRIMOINE ET DE L'ORGUE	MARSOLAN	Manifestation ponctuelle
LES ARTS GOUTZOIS	GOUTZ	Manifestation ponctuelle
LES TAMALOUS	PAUILHAC	Manifestation ponctuelle
MAÎTRISE ET CHANTRES de SAINT-JOSEPH	LECTOURE	Manifestation ponctuelle
Miramont Lamour Tour	MIRAMONT-LATOURE	Manifestation ponctuelle
Pachamamac Churinkuna	LECTOURE	Manifestation ponctuelle
Plieux Arts	PLIEUX	Manifestation ponctuelle
Rencontres Autour du Livre	FLEURANCE	Manifestation ponctuelle
Rotary Club Lectoure-Fleurance	LECTOURE	Manifestation ponctuelle
TerrOpera	TERRAUBE	Manifestation ponctuelle
Sandy's Diner	LECTOURE	Manifestation ponctuelle
Centre d'Art et de Photographie de Lectoure	LECTOURE	Manifestation ponctuelle
Saison culturelle de Fleurance	FLEURANCE	Saison
Production Association PianoNovo	LECTOURE	Saison estivale
ZIK O KIOSK	LECTOURE	Saison estivale

listing des acteurs culturels

par Communautés de Communes (TÉNARÈZE)

NOM	COMMUNE	ACTIVITÉ
Amadiou Françoise	MONTREAL	Artiste (arts visuels)
Baur Gilles-Marie	MONTREAL DU GERS	Artiste (arts visuels)
Crey Danièle	CONDOM	Artiste (arts visuels)
Ernst Serge	LAURAET	Artiste (arts visuels)
MYRTILLE FAGET - DESQUE (Artiste plasticienne)	CONDOM	Artiste (arts visuels)
Groseille Julie	CONDOM	Artiste (arts visuels)
Huc Christian	LAGRAULET-DU-GERS	Artiste (arts visuels)
Mathieu William	CONDOM	Artiste (arts visuels)
Ménard-Darriet Dominique	CONDOM	Artiste (arts visuels)
Ollier Bernard	ROQUEPINE	Artiste (arts visuels)
SCHROTTER Alain	CONDOM	Artiste (arts visuels)
Souriment Isabelle	ROQUEPINE	Artiste (arts visuels)
Soutumier-Deschamps Céline	CONDOM	Artiste (arts visuels)
Vétier Maurice	CONDOM	Artiste (arts visuels)
BARBERY ERNEST	CASSAIGNE	Artiste individuel (musique)
Dj Pento	CONDOM	Artiste individuel (musique)
FAGET DESQUE MYRTILLE	CONDOM	Artiste individuel (musique)
Club Country music Montréal	MONTREAL	Atelier de danse
Con'Danse Club	CONDOM	Atelier de danse
Ecole de Sévillanes - Tertulia Flamenca	CONDOM	Atelier de danse
Appel d'Arts	CONDOM	Atelier de danse ; Ecole de danse
Atelier La Boîte à Jouer Condom	CONDOM	Atelier de théâtre
Castella Théâtre	CONDOM	Atelier de théâtre
Cie l'Estoc	MONTREAL	Atelier de théâtre
La Troupendéilir	SAINTE PUY	Atelier de théâtre
Band'a Part	CONDOM	Banda
Les Kanari's	MONTREAL	Banda
Los Valencianos	VALENCE-SUR-BAISE	Banda
Auberge de Fourcès	FOURCES	Café culture
CAFÉ DU THÉÂTRE	CONDOM	Café culture
LA BARGE	VALENCE-SUR-BAISE	Café culture
Le Grand Café	CONDOM	Café culture
Le Massalet	VALENCE-SUR-BAISE	Café culture
LE PADOUE	CONDOM	Café culture
Association Virat/Cie des Neuf Tribus	SAINTE-ORENS-POUY-PETIT	Compagnie dramatique
Ecole de danse Carole Bardot-Bunn	CONDOM	Ecole de danse
Ecole de musique de Montréalaise	MONTREAL	Ecole de musique

Ecole de musique Valence-sur-Baise	VALENCE-SUR-BAISE	Ecole de musique
Les Amis de la Musique de Condom	CONDOM	Ecole de musique
Chorale de Caussens	CONDOM	Ensemble choral et vocal
Ensemble vocal de Saint-Puy	SAINT-PUY	Ensemble choral et vocal
Tenaresa	CONDOM	Ensemble choral et vocal
La Part des Anges	CONDOM	Ensemble instrumental et assimilé
Cie La Boîte à Jouer	CONDOM	Equipe artistique pro - Compagnie théâtrale
Le Ram Dam Company	CONDOM	Equipe artistique pro - Compagnie théâtrale
COMPAGNIE LYRIQUE DES CADETS	CONDOM	Equipe artistique pro - Groupe/ensemble
COCKTAIL'S JAZZ BAND	CONDOM	Equipe artistique pro - Groupe/ensemble
Chemins d'Art en Armagnac	CONDOM	Évènements
FLOCK YOU IN CONDOM	CONDOM	Évènements
LES DOUCES HEURES ESTIVALES	VALENCE-SUR-BAISE	Évènements
Bandas à Condom	CONDOM	Festivals
Les Automnales	VALENCE-SUR-BAISE	Festivals
Nuits Musicales en Armagnac	CONDOM	Festivals
Festival Valence ton slam	VALENCE-SUR-BAISE	Festivals
Jeune Ballet de l'Armagnac	MONTREAL	Groupe/ensemble
Les Anges Oliver	CONDOM	Groupe/ensemble
Saamato II	CASTELNAU-SUR-L'AUVIGNON	Groupe/ensemble
Skull Soda	CONDOM	Groupe/ensemble
The Goo	CONDOM	Groupe/ensemble
To Bip or not To Be	CONDOM	Groupe/ensemble
Harmonie de Condom	CONDOM	Harmonie
Harmonie le Réveil Valencien	MAIGNAUT-TAUZIA	Harmonie
Union Musicale Montrealaise	MONTREAL	Harmonie
Les Amis de la Sainte-Germaine	CONDOM	Manifestation ponctuelle
Centre Culturel en Campagne	GAZAPOUY	Manifestation ponctuelle
AGAPÈ DU GERS	MONTREAL	Manifestation ponctuelle
Amis de l'Orgue de Condom	CONDOM	Manifestation ponctuelle
Art'Boss	CONDOM	Manifestation ponctuelle
ASSOCIATION DES AMIS DE LA CHAPELLE DE LUZANET	CONDOM	Manifestation ponctuelle
Association des Ecoles Lous Petits	VALENCE-SUR-BAISE	Manifestation ponctuelle
Association Des Moteurs Anciens En Action	LAGARDERE	Manifestation ponctuelle
Association pour la sauvegarde de la chapelle de Lamothe	CAZENEUVE	Manifestation ponctuelle
Association Sainte-Quitterie	FOURCES	Manifestation ponctuelle
Bar à vins Le Passage	CONDOM	Manifestation ponctuelle
CENTRE DE DÉFORMATAGE DE LARAGNE EN GASCOGNE	MONTREAL	Manifestation ponctuelle
Château de Mons	CAUSSENS	Manifestation ponctuelle
Chez Lucy	VALENCE-SUR-BAISE	Manifestation ponctuelle
Concerts des Amis de la Musique	CONDOM	Manifestation ponctuelle
Ferme de Flaran	VALENCE-SUR-BAISE	Manifestation ponctuelle

Kscene	CASSAIGNE	Manifestation ponctuelle
La Cantina des Mousquetaires	CONDOM	Manifestation ponctuelle
La Ferme en Scène	VALENCE-SUR-BAISE	Manifestation ponctuelle
Les Amis de Flaran	VALENCE-SUR-BAISE	Manifestation ponctuelle
Les Amis de l'Église Notre Dame de St Puy	SAINT-PUY	Manifestation ponctuelle
Les Amis de Larressingle	LARRESSINGLE	Manifestation ponctuelle
Les Amis de Notre-Dame	SAINT-PUY	Manifestation ponctuelle
Les Amis du Pradau	CONDOM	Manifestation ponctuelle
Les Artigales	BEAUMONT	Manifestation ponctuelle
Les Autres	CONDOM	Manifestation ponctuelle
Les Jardins de Hridaya	LARROQUE-SUR-L'OSSE	Manifestation ponctuelle
Les Vestayres	LAGRAULET-DU-GERS	Manifestation ponctuelle
Maignaut Passion	MAIGNAUT-TAUZIA	Manifestation ponctuelle
Musique en Joy	CONDOM	Manifestation ponctuelle
Palette Bar	CONDOM	Manifestation ponctuelle
Relief	CONDOM	Manifestation ponctuelle
Wild Shakin and Car	MAIGNAUT-TAUZIA	Manifestation ponctuelle
OT de la Ténareze - Montréal-du-Gers	CONDOM	Manifestation ponctuelle
Château de Malliac	MONTREAL	Manifestation ponctuelle
Abbaye de Flaran - Centre culturel départemental	VALENCE-SUR-BAISE	Saison
Conservation Départementale du Patrimoine et des Musées	VALENCE-SUR-BAISE	Saison
Les Moments Musicaux d'Hiver	CONDOM	Saison
Saison Culturelle de Condom	CONDOM	Saison
Des Châteaux en Gascogne	VIC-FEZENSAC	Saison estivale
Les Vespérales de Condom	CONDOM	Saison estivale

listing des acteurs culturels

par Communautés de Communes (ARRATS GIMONE)

NOM	COMMUNE	ACTIVITÉ
Ateliers Camille Pollès	GIMONT	Artiste (arts visuels)
Crepet-Andrews Marie-Christine	SAINT-GERMIER	Artiste (arts visuels)
Hertel Gérard	AUBIET	Artiste (arts visuels)
Judan Michel	GIMONT	Artiste (arts visuels)
Lamarque Claire	GIMONT	Artiste (arts visuels)
Lavaud Cédric	GIMONT	Artiste (arts visuels)
Popovici Toma	SIMORRE	Artiste (arts visuels)
Rennié Pascal	MONGAUSY	Artiste (arts visuels)
Vanderstraeten Gilles	SIMORRE	Artiste (arts visuels)
SABATHIER CAMILLE	SARAMON	Artiste individuel (musique)
Atelier théâtre AstaDrôle	SARAMON	Atelier de théâtre
Compagnie de Théâtre amateur Chouba	SIMORRE	Atelier de théâtre
Gimont c'est fou	GIMONT	Atelier de théâtre
BRASSERIE DE LA HALLE	GIMONT	Café culture
LM DANSE	GIMONT	Ecole de danse
Mp Danse Evolution	SARAMON	Ecole de danse
Vitadanse	GIMONT	Ecole de danse
Ecole de musique d'Escorneboeuf	ESCORNEBOEUF	Ecole de musique
Ecole de musique de Gimont	GIMONT	Ecole de musique
Ecole de musique de Saramon	SARAMON	Ecole de musique
Section musique Foyer Rural Aubiet	AUBIET	Ecole de musique
Chorale de l'Ecole de musique de Gimont	GIMONT	Ensemble choral et vocal
Escornemuse	ESCORNEBOEUF	Ensemble choral et vocal
La Troupe de Sainte-Marie	SAINTE-MARIE	Ensemble choral et vocal
La Votz Deus Pastorets	SARAMON	Ensemble choral et vocal
Vives Voix	SIMORRE	Ensemble choral et vocal
COMBO JAZZ 124	SARAMON	Ensemble instrumental et assimilé
Ensemble Cordes Vives	SIMORRE	Ensemble instrumental et assimilé
Cie Donkey's Circus	SIMORRE	Equipe artistique pro - Compagnie de cirque
La Langue Ecarlate	GIMONT	Equipe artistique pro - Compagnie théâtrale
GIMONT SUR LE CHEMIN DES ARTS	GIMONT	Festivals
Festival le Pêcheur de Chaussures	SIMORRE	Festivals
GIMONT' LE SON !	GIMONT	Festivals
GIMONT VIVANT !	GIMONT	Festivals
Les Musicales des Côteaux de Gimone	BETCAVE-AGUIN	Festivals
Grob	GIMONT	Groupe/ensemble
Jazzmagnac	MARSAN	Groupe/ensemble
Les Tortues Jeanines	BETCAVE-AGUIN	Groupe/ensemble

Pmz 132	GIMONT	Groupe/ensemble
Yanza	GIMONT	Groupe/ensemble
Harmonie d'Aubiet	AUBIET	Harmonie
Société Philharmonique de Saramon	SARAMON	Harmonie
Amis de la Chanson de Saint-Sauvy	SAINT-SAUVY	Manifestation ponctuelle
Association Patrimoine et Culture	SIMORRE	Manifestation ponctuelle
Cercle culturel Ca'Antica	MAURENS	Manifestation ponctuelle
Comité de soutien des Orgues de Gimont	GIMONT	Manifestation ponctuelle
FERME MAWAGITS	SAINT-ELIX	Manifestation ponctuelle
Gimont Plage	GIMONT	Manifestation ponctuelle
LA MAISON D'ARSENE	SIMORRE	Manifestation ponctuelle
LA RONDE DES EXPOS	BETCAVE-AGUIN	Manifestation ponctuelle
Musique dans le Gers	SIMORRE	Manifestation ponctuelle
LE BOUCHE A OREILLE	SIMORRE	Saison estivale
SAISON LES MUSICALES DES CÔTEAUX DE GIMONE	BETCAVE-AGUIN	Saison estivale

listing des acteurs culturels

par Communautés de Communes (BAS-ARMAGNAC)

NOM	COMMUNE	ACTIVITÉ
Kluck Peggy	CRAVENCERES	Artiste (arts visuels)
Pontie Michell	MANCIET	Artiste (arts visuels)
Rapineau-Boissonade Sandrine	SORBETS	Artiste (arts visuels)
Stober Sarah	LAUJUZAN	Artiste (arts visuels)
Stuer Maarten	CAUPENNE-D'ARMAGNAC	Artiste (arts visuels)
Tisse Nicole	LE HOUGA	Artiste (arts visuels)
ATELIER DE LA MÔME AUX SOULIERS ROUGES	LE-HOUGA	Atelier de théâtre
Atelier théâtre enfants Le Clan	NOGARO	Atelier de théâtre
Atelier théâtre adultes Le Clan	NOGARO	Atelier de théâtre
Banda Encantada	URGOSSE	Banda
Chicuelina	NOGARO	Banda
Hup ! Ha ! Caracola !	LE-HOUGA	Banda
Ecole de danse de Nogaro	NOGARO	Ecole de danse
Ecole de musique de Ste Christie-d'Armagnac	SAINTE-CHRISTIE-D'ARMAGNAC	Ecole de musique
Ecole de musique Nogarolienne	NOGARO	Ecole de musique
A Croche Coeur	MANCIET	Ensemble choral et vocal
Chorale Folgaritmo	LE HOUGA	Ensemble choral et vocal
Incant'a Sion	MANCIET	Ensemble choral et vocal
L'Auberge des Poètes	SION	Equipe artistique pro - Compagnie théâtrale
LA MÔME AUX SOULIERS ROUGES	LE-HOUGA	Equipe artistique pro - Compagnie théâtrale
FESTI THÉÂTRE	NOGARO	Festivals
Harmonie de Ste Christie-d'Armagnac	SAINTE-CHRISTIE-D'ARMAGNAC	Harmonie
Harmonie Nogarolienne	NOGARO	Harmonie
ASSOCIATION PIMAO	PERCHEDE	Manifestation ponctuelle
Auberge du Cap Blanc	MONLEZUN-D'ARMAGNAC	Manifestation ponctuelle
Château de Salles	SALLES-D'ARMAGNAC	Manifestation ponctuelle
Réverb'Air	CAUPENNE-D'ARMAGNAC	Manifestation ponctuelle
Saison du Clan	NOGARO	Saison
ECHAPPÉES CURIEUSES	NOGARO	Saison estivale

listing des acteurs culturels

par Communautés de Communes (GRAND-ARMAGNAC)

NOM	COMMUNE	ACTIVITÉ
Laffitte Jean-Bernard	ESTANG	Artiste (arts visuels)
Ateliers Boethos	DEMU	Artiste (arts visuels)
D'ARMAGNAC MARIE-CLAIRE	EAUZE	Artiste (arts visuels)
Les Botta	DEMU	Artiste (arts visuels)
Campistron Michel	COURRENSAN	Artiste (arts visuels)
Fillion Jacqueline	GONDRIN	Artiste (arts visuels)
Mason Alpha	PANJAS	Artiste (arts visuels)
Lemercier Benoît	EAUZE	Artiste (arts visuels)
RIGOT ELISABETH	EAUZE	Artiste (arts visuels)
Le Ver Luisant	EAUZE	Atelier de danse
Atelier théâtre - Ecla	EAUZE	Atelier de théâtre
Spectatous	LANNEPAX	Atelier de théâtre
Troupe de Théâtre Méli-Mélo	CASTELNAU-D'AUZAN	Atelier de théâtre
Les Amis de Gégé	CAZAUBON	Atelier de théâtre
Atelier théâtre du Foyer Rural d'Estang	ESTANG	Atelier de théâtre
ATELIER DE MAÏLYS THANEL – CIE TADAM !	CAZAUBON	Atelier de théâtre
Band'a Jojo	MAUPAS	Banda
Las Murgas	CAZAUBON	Banda
Les Armagnacs	EAUZE	Banda
Les Diam's	EAUZE	Banda
Pitchouri Band	ESTANG	Banda
Loft Café	EAUZE	Café culture
La Lyre Nouvelle Auzanaise	CASTELNAU-D'AUZAN	Ecole de musique
Ecole de musique d'Eauze	EAUZE	Ecole de musique
premieres notes	ESTANG	Ecole de musique
Ecole de musique de Cazaubon	CAZAUBON	Ecole de musique
Foyer d'Estang	ESTANG	Ensemble choral et vocal
PÔLE CULTUREL D'EAUZE - ATELIER VOCAL	EAUZE	Ensemble choral et vocal
Chorale La Do Ré d'Auzan	CONDOM	Ensemble choral et vocal
Ensemble vocal Cazaubon-Barbotan	CAZAUBON	Ensemble choral et vocal
Les Poly'Sons Gascons	GONDRIN	Ensemble choral et vocal
TADAM	LIAS-D'ARMAGNAC	Equipe artistique pro - Compagnie théâtrale
De Bouche à Oreille en Gascogne	GONDRIN	Évènements
Festival de BD d'Eauze	EAUZE	Évènements
VINEART EN GASCOGNE	EAUZE	Évènements
STREET'ART'MAGNAC	EAUZE	Festivals
OPERA ECLATE	EAUZE	Festivals

MUSIQUE À LANNEPAX	LANNEPAX	Festivals
Brass'Attack	MAUPAS	Groupe et ensemble d'artistes (musique)
Electrogène	ESTANG	Groupe/ensemble
Ensemble Musical de l'Armagnac	MONTREAL	Harmonie
Harmonie Elusate	EAUZE	Harmonie
La Lyre Cazaubonnaise	CAZAUBON	Harmonie
La Renaissance Estangoise	ESTANG	Harmonie
Association Sauvegarde des Eglises de Cazaubon	CAZAUBON	Manifestation ponctuelle
Comité des Fêtes de Panjas	PANJAS	Manifestation ponctuelle
Via Cultura	CAZAUBON	Manifestation ponctuelle
Amis de l'Orgue de la Cathédrale d'Eauze	EAUZE	Manifestation ponctuelle
Bistrot de l'Auzoue	COURRENSAN	Manifestation ponctuelle
Cazaubon vers l'An Mil	CAZAUBON	Manifestation ponctuelle
CLUB TAURIN DARRIGADA	CAZAUBON	Manifestation ponctuelle
Château de Millet	EAUZE	Manifestation ponctuelle
MOUVEMENTS URBAINS EN RURALITÉ (MUR)	EAUZE	Manifestation ponctuelle
CULTURE ET PATRIMOINE A LANNEPAX	LANNEPAX	Manifestation ponctuelle
Foyer Rural de Panjas	PANJAS	Manifestation ponctuelle
OT Barbotan-Cazaubon	CAZAUBON	Manifestation ponctuelle
Pôle Culturel d'Eauze	EAUZE	Saison
Los Bambasitos	EAUZE	Saison
Service culturel Cazaubon - Barbotan les thermes	CAZAUBON	Saison estivale

listing des acteurs culturels

par Communautés de Communes (DU SAVÈS)

NOM	COMMUNE	ACTIVITÉ
Klapholz Mel	PUYLAUSIC	Artiste (arts visuels)
Magnoac Jean-Patrick	SAMATAN	Artiste (arts visuels)
Maigne Daniel	LOMBEZ	Artiste (arts visuels)
Mercier Natacha	LOMBEZ	Artiste (arts visuels)
Vidal Jean	SAINT-SOULAN	Artiste (arts visuels)
Atelier Théâtr'en Bulles	SAMATAN	Atelier de théâtre
Atelier théâtre Club Ami de Noilhan	LAHAS	Atelier de théâtre
La Comète	LAHAS	Atelier de théâtre
Théâtr'en Bulles	SAMATAN	Atelier de théâtre
Troupe de L'Épingle	SAMATAN	Atelier de théâtre
LE PARIS GO	LOMBEZ	Café culture
Le Bateau Ivre	LOMBEZ	Café culture
Ecole Evidanse association Baby Jazz	LOMBEZ	Ecole de danse
SO'ART	SAMATAN	Ecole de danse
Harmonie de la Save - Ecole de musique Lombez-Samatan	LOMBEZ	Ecole de musique
Chorale du Savès	SAMATAN	Ensemble choral et vocal
GERS EN CHOEUR	SAMATAN	Ensemble choral et vocal
Les Couleurs du Temps	LAHAS	Ensemble choral et vocal
Lus Dançaires	BOUSSANS	Ensemble instrumental et assimilé ; Groupe/ensemble
Le Bataclown	LOMBEZ	Equipe artistique pro - Compagnie théâtrale
Sea, Seysses & Sun	SEYSSES-SAVES	Évènements
FESTIVAL MUSICAL DE LA CATHÉDRALE DE LOMBEZ	LOMBEZ	Festivals
Festival Sam'Africa	SAMATAN	Festivals
LES HEURES MUSICALES DE SAMATAN	SAMATAN	Festivals
Les Théâtrales d'été à Samatan	SAMATAN	Festivals
Apocalyptic Dream	SAMATAN	Groupe/ensemble
Double Zéro	SAMATAN	Groupe/ensemble
Gironis	SAINT-LIZIER-DU-PLANTE	Groupe/ensemble
Les Souris Volantes	SEYSSES-SAVES	Groupe/ensemble
Pyps et Jice	SAMATAN	Groupe/ensemble
Softly en Ballades	SAMATAN	Groupe/ensemble
Harmonie de la Save - Ensemble instrumental	LOMBEZ	Harmonie
Château de Caumont	CAZAUX-SAVES	Manifestation ponctuelle
Comité des Fêtes de Samatan	SAMATAN	Manifestation ponctuelle
Acacia	LOMBEZ	Manifestation ponctuelle
Art'monis'time	MONTADET	Manifestation ponctuelle
Café de la Ville	LOMBEZ	Manifestation ponctuelle

Comité des Fêtes de Gaujac	GAUJAC	Manifestation ponctuelle
Comité des Fêtes de Savignac-Mona	SAVIGNAC-MONA	Manifestation ponctuelle
Concerts Musiques Actuelles Montblanc	MONBLANC	Manifestation ponctuelle
La Cellule	LOMBEZ	Manifestation ponctuelle
Le Hangar	SAMATAN	Manifestation ponctuelle
Les Amis de l'Orgue de Lombez et Samatan	LOMBEZ	Manifestation ponctuelle
Restaurant les Copains	LOMBEZ	Manifestation ponctuelle
LES RÉCRÉATIONS MUSICALES	TOURNAN	Saison
Maison des Ecritures	LOMBEZ	Saison
Ville de Samatan	SAMATAN	Saison
Eté en Bord de Save	LOMBEZ	Saison estivale

listing des acteurs culturels

par Communautés de Communes (VAL DE GERS)

NOM	COMMUNE	ACTIVITÉ
Vergez Coline	LAMAGUERE	Artiste (arts visuels)
BECLIER ELYSABETH	LAMAGUERE	Artiste (arts visuels)
Betous Damien	SEISSAN	Artiste individuel (musique)
Potage Fabienne	SARCOS	Artiste individuel (musique)
Seissan Western Line Dance	PANASSAC	Atelier de danse
Poivre et Scène	SEISSAN	Atelier de théâtre
Compagnie des Sans Soucis	LASSERAN	Atelier de théâtre
Rideau Massylvain	MASSEUBE	Atelier de théâtre
Tout Conte Fée	LASSERAN	Atelier de théâtre
TERRE ET LAC DE LA GIMONE	SAINT-BLANCARD	Café culture
Cie La O	BELLEGARDE-ADOULINS	Compagnie de cirque
Les Nouveaux Terriens	MONFERRAN-PLAVES	Compagnie théâtrale
Ecole de musique de Masseube	MASSEUBE	Ecole de musique
Ecole de musique de Seissan	SEISSAN	Ecole de musique
PHANEIA	MASSEUBE	Ensemble choral et vocal
Tous en Chœur	HAULIES	Ensemble choral et vocal
Tribal Voix	BOUCAGNERES	Equipe artistique pro - Groupe/ensemble
Lila Bazooka	LAMAGUERE	Equipe artistique pro - Groupe/ensemble
Welcome in Tziganie	SEISSAN	Festivals
Festival Pré du Son	LASSERAN	Festivals
Musiques en Astarac	MASSEUBE	Festivals
FESTIVAL BONJOUR GIMONE	SAINT-BLANCARD	Festivals
BASTID' ARTS EN MASSEUBE	MASSEUBE	Festivals
Drivin South	BOUCAGNERES	Groupe/ensemble
BULWERIA	MASSEUBE	Groupe/ensemble
Harmonie Massylvaine	MASSEUBE	Harmonie
La Lyre Seissanaise	SEISSAN	Harmonie
ARROUEDE LOISIRS	ARROUEDE	Manifestation ponctuelle
Association Masseube Terre d'Accueil	MASSEUBE	Manifestation ponctuelle
Arts et Musique en Barranais	BARRAN	Manifestation ponctuelle
Bien Vivre à Mont-d'Astarac	MONT-D'ASTARAC	Manifestation ponctuelle
Château de Camille	SAINT-JEAN-LE-COMTAL	Manifestation ponctuelle
Cyclos massylvains	MASSEUBE	Manifestation ponctuelle
La maison bar restaurant chambre d'hôtes	SEISSAN	Manifestation ponctuelle
Les Rencontres Récréatives	ORNEZAN	Manifestation ponctuelle
COMITÉ DES FÊTES DE SARCOS	SARCOS	Manifestation ponctuelle
POLE VOCAL MUSIQUES EN ASTARAC - CONCERTS DE SAISON	MASSEUBE	Saison
L'Air des Balkans	SEISSAN	Saison estivale

listing des acteurs culturels

par Communautés de Communes (GRAND AUCH)

NOM	COMMUNE	ACTIVITÉ
Barbet Nathalie	AUCH	Artiste (arts visuels)
Blais Bruno	AUCH	Artiste (arts visuels)
Club Iso Auch	AUCH	Artiste (arts visuels)
Darriet Alain	AUCH	Artiste (arts visuels)
DORIS D	AUCH	Artiste (arts visuels)
Grandjean Ian	AUCH	Artiste (arts visuels)
L'autre	AUCH	Artiste (arts visuels)
Laguerre Sophie	AUCH	Artiste (arts visuels)
Les Aluminées	AUCH	Artiste (arts visuels)
les Terres de Pan	AUCH	Artiste (arts visuels)
Omergraphie - Olivier Merlin	AUCH	Artiste (arts visuels)
Rabassa Patrick	AUCH	Artiste (arts visuels)
Tcham Lisa	AUCH	Artiste (arts visuels)
TransMemoriA Cie	AUCH	Artiste (arts visuels)
Van den Hurk Joachim	AUCH	Artiste (arts visuels)
Cazaux Cédric	BIRAN	Artiste (arts visuels)
Richard Myriam	CASTELNAU-BARBARENS	Artiste (arts visuels)
Labejof Alex	CASTERA-VERDUZAN	Artiste (arts visuels)
Millet Thomas	JEGUN	Artiste (arts visuels)
Talopp Carla	JEGUN	Artiste (arts visuels)
Les 7 Pinceaux	MIREPOIX	Artiste (arts visuels)
Delfau Serge	ORDAN-LARROQUE	Artiste (arts visuels)
Gaillot Marie-Bénédicte	PUYCASQUIER	Artiste (arts visuels)
Joubin Carole	SAINT JEAN POUTGE	Artiste (arts visuels)
Berthe Benoît	AUCH	Artiste individuel (musique)
Eliza Brown	AUCH	Artiste individuel (musique)
Sanchez Clara	LAVARDENS	Artiste individuel (musique)
Léonie Cash	PESSAN	Artiste individuel (musique)
MARIE JOSÉ RIVARA	AUCH	Artiste individuel (théâtre spectacles)
Tara Petit-Pas	AUCH	Artiste-interprète (musique)
Association Barrio Andaluz	AUCH	Atelier de danse
Auch Danse	AUCH	Atelier de danse
Centre culturel Espagnol	AUCH	Atelier de danse
Couleurs Caraïbes Auch	AUCH	Atelier de danse
Couleurs Caraïbes Castera-Verduzan	AUCH	Atelier de danse
Couleurs Caraïbes Saint-Lary	AUCH	Atelier de danse
LA PETITE CAHUZE	AUCH	Atelier de danse
La Trenta y d'Auch	AUCH	Atelier de danse

Luz del Alma	AUCH	Atelier de danse
Résodanse 32	AUCH	Atelier de danse
Tango del Campo	AUCH	Atelier de danse
Salsa Cubaine et Danses Afro-Latines Gers Occitanie et Nouvelle Aquitaine	CASTERA-VERDUZAN	Atelier de danse
Issues Métissées	DURAN	Atelier de danse
LATINANGO	DURAN	Atelier de danse
Line Dance Academy	MIRANDE	Atelier de danse
SECTION DANSE COUNTRY MIREPOIX	MIREPOIX	Atelier de danse
Alegria Flamenca	PAVIE	Atelier de danse
Association Trad'Envie	PAVIE	Atelier de danse
Studio K Danse	AUCH	Atelier de danse ; Ecole de danse
Rondeù de Castelnaud	CASTELNAU-BARBARENS	Atelier de danse ; Festivals
Association Mar Moya	AUCH	Atelier de théâtre
Compagnie Riraconter	AUCH	Atelier de théâtre
La Compagnie des Sassafras	AUCH	Atelier de théâtre
LE PROJECTEUR D'INSTANTS	AUCH	Atelier de théâtre
Théâtre du Griot Blanc	AUCH	Atelier de théâtre
Compagnie de l'Arlequin	AUCH	Atelier de théâtre
Théâtre du Tournesol	BARRAN	Atelier de théâtre
Théâtre du Tournesol	BARRAN	Atelier de théâtre
Comité Départemental du Théâtre Amateur	CASTERA VERDUZAN	Atelier de théâtre
Les Polykandres	MONTAUT-LES-CRENEAUX	Atelier de théâtre
Atelier théâtre des Jeunes de Pavie	PAVIE	Atelier de théâtre
Lou Cariot section Théâtre	PAVIE	Atelier de théâtre
Atelier théâtre des Truculents Gascons	ROQUELAURE	Atelier de théâtre
Les Truculents Gascons	ROQUELAURE	Atelier de théâtre
Avec Plaisir	AUCH	Atelier de théâtre
O BARO	AUCH	Café culture
BISTROT LA TUILERIE	CASTELNAU-BARBARENS	Café culture
La Légende Irlandaise	JEGUN	Café culture
Le Malthus	LAVARDENS	Café culture
CAFÉ L'HYDROBERGE	PREIGNAN	Café culture
Le Maska	CASTERA-VERDUZAN	Café culture
Merci Qui ?	AUCH	Compagnie théâtrale
KABART	SAINT-JEAN-POUTGE	Compagnie théâtrale
Compagnie Lever L'encre	AUCH	Compagnie théâtrale
Guillonnet	AUCH	Compositeur - arrangeur
Pop Circus	AUCH	Ecole de cirque
Ecole de danse Gaëlle Curto	AUCH	Ecole de danse
Ecole de danse Pascale Pellier	AUCH	Ecole de danse
Le jardin des Z'arts	AUCH	Ecole de danse
Ma petite danse	AUCH	Ecole de danse

Sb Danse	AUCH	Ecole de danse
Ecole de Musique du Grand Auch Coeur de Gascogne	AUCH	Ecole de musique
Rock School Cri'art	AUCH	Ecole de musique
Ecole de musique de Castéra-Verduzan	CASTERA-VERDUZAN	Ecole de musique
La Lyre d'Orphée - Ordan Larroque	ORDAN-LARROQUE	Ecole de musique
Ecole de musique de Pavie	PAVIE	Ecole de musique
Auch-Nord-Musique	PREIGNAN	Ecole de musique
Armusic	JEGUN	Ecole de musique ; Ensemble choral et vocal
Atelier Vocal d'Auch	AUCH	Ensemble choral et vocal
Chorale des Amis Italo-Gascons	AUCH	Ensemble choral et vocal
Chorale du Club Automne	AUCH	Ensemble choral et vocal
D'AUSCI FEMMES ENSEMBLE VOCAL	AUCH	Ensemble choral et vocal
Ensemble vocal Cantabile	AUCH	Ensemble choral et vocal
LA COUR DES FILLES - ENSEMBLE VOCAL FÉMININ	AUCH	Ensemble choral et vocal
Ensemble vocal Mel-i-mel-o	AUCH	Ensemble choral et vocal
LA CHORALE DES COUZINES	AUCH	Ensemble choral et vocal
La Chorale du Jardin des Z'arts	AUCH	Ensemble choral et vocal
Les Voix de Saint-Pierre	FLEURANCE	Ensemble choral et vocal
Escale Vocale Musiques du monde	LUSSAN	Ensemble choral et vocal
Capella Auscitensis	PAVIE	Ensemble choral et vocal
Pavie en Choeur	PAVIE	Ensemble choral et vocal
Ensemble vocal de Puycasquier	PUYCASQUIER	Ensemble choral et vocal
Les Confidences de l'Arlequin	AUCH	Ensemble instrumental et assimilé
Castelnau-Cordes	CASTELNAU-BARBARENS	Ensemble instrumental et assimilé
Duo à Cord'Air	CASTIN	Ensemble instrumental et assimilé
PAVIE JAZZ COMBO	PAVIE	Ensemble instrumental et assimilé
Husky Farm Prod	CRASTES	Ensemble musical et assimilé
COMPAGNIE KIROUL	JEGUN	Equipe artistique pro - Compagnie théâtrale
Cie Carré Blanc	AUCH	Equipe artistique pro - Compagnie chorégraphique
Compagnie 9 Mars	AUCH	Equipe artistique pro - Compagnie chorégraphique
Groupe Ex-il/Cie Clo Lestrade	AUCH	Equipe artistique pro - Compagnie chorégraphique
INELUCTABLE	AUCH	Equipe artistique pro - Compagnie de cirque
L'Attraction Céleste	AUCH	Equipe artistique pro - Compagnie de cirque
LA SENSITIVE	AUCH	Equipe artistique pro - Compagnie de cirque
La Relative	PAVIE	Equipe artistique pro - Compagnie de cirque
CIE POINT FIXE	PESSAN	Equipe artistique pro - Compagnie de cirque
COLLECTIF TARABISCOTE	SAINT-JEAN-POUTGE	Equipe artistique pro - Compagnie de cirque
COMPAGNIE AVEC	SAINT-JEAN-POUTGE	Equipe artistique pro - Compagnie de cirque
COMPAGNIE VENIR FAIRE	AUCH	Equipe artistique pro - Compagnie théâtrale
OUEST OF CENTER	AUCH	Equipe artistique pro - Compagnie théâtrale
Parfois l'oiseau	AUCH	Equipe artistique pro - Compagnie théâtrale
Cie Feuille de scène	PAVIE	Equipe artistique pro - Compagnie théâtrale

LES DOIGTS NYLON	AUCH	Equipe artistique pro - Groupe/ensemble
SALVAJENCO	AUCH	Equipe artistique pro - Groupe/ensemble
Kiosk	AUCH	Equipe artistique pro - Groupe/ensemble
Azulenca	AUCH	Equipe artistique pro - Groupe/ensemble
GRAINES DE SEL	AUCH	Equipe artistique pro - Groupe/ensemble
LA GRAN'DAME	AUCH	Equipe artistique pro - Groupe/ensemble
MONSIEUR GRONDE	AUCH	Equipe artistique pro - Groupe/ensemble
MYOSOTIS TRIO	AUCH	Equipe artistique pro - Groupe/ensemble
PAPA LEGBA	AUCH	Equipe artistique pro - Groupe/ensemble
Lo Drac	NOUGAROULET	Equipe artistique pro - Groupe/ensemble
NADĭ	PREIGNAN	Equipe artistique pro - Groupe/ensemble
Duo Espinasse	PAVIE	Equipe artistique pro - Groupe/ensemble
Compagnie Ti'Museaux	JEGUN	Equipe artistique pro - Compagnie théâtrale
MEMENTO - ESPACE DÉPARTEMENTAL D'ART CONTEMPORAIN	AUCH	Évènements
DIRE ET LIRE A L'AIR	AUCH	Évènements
FESTIVAL LES GEAIS DÉCHAÎNÉS	AUCH	Évènements
LeZ'arts de la Rue	AUCH	Évènements
OÙ VA LE MONDE	AUCH	Évènements
Tang'Auch	AUCH	Évènements
ZYS ASSO	AUCH	Évènements
Eclats de Voix	AUCH	Festivals
FESTIVAL DE TANGO - D'ART 'TANGO	AUCH	Festivals
Festival du Court-Métrage d'Auch	AUCH	Festivals
FESTIVAL LE SON DE LA NUIT	AUCH	Festivals
FIESTA VOCALE	AUCH	Festivals
Indépendance(s) & Création	AUCH	Festivals
LE PRINTEMPS DES SASSAFRAS	AUCH	Festivals
LES FOUS RIRES GASCONS	AUCH	Festivals
Festival Circa	AUCH	Festivals
RONDÈU DE CASTELNAU HORS MURS	CASTELNAU-BARBARENS	Festivals
LES P'TITS MOUSSENT	JEGUN	Festivals
HESTENAU COR DE GASCONHA	LAVARDENS	Festivals
Duck A Dub	PAVIE	Festivals
Festival Trad'envie	PAVIE	Festivals
CHAINSOU	AUCH	Groupe et ensemble d'artistes (musique)
ECCHYMOSE ROSE	AUCH	Groupe et ensemble d'artistes (musique)
HELOISE	AUCH	Groupe et ensemble d'artistes (musique)
HOPE IS A JOKE	AUCH	Groupe et ensemble d'artistes (musique)
SOON	AUCH	Groupe et ensemble d'artistes (musique)
Association Kokass Music	AUCH	Groupe et ensemble d'artistes (musique)
Trio Sethi	CASTIN	Groupe/ensemble
Sambastone	AUCH	Groupe/ensemble

Ainamaty	AUCH	Groupe/ensemble
Association Contes Courants	AUCH	Groupe/ensemble
Ben et Fist	AUCH	Groupe/ensemble
Collectif des musiciens de l'Acppg	AUCH	Groupe/ensemble
Dakota	AUCH	Groupe/ensemble
Fanel	AUCH	Groupe/ensemble
GRONDES	AUCH	Groupe/ensemble
Junkyards Birds	AUCH	Groupe/ensemble
KLAM'NCO	AUCH	Groupe/ensemble
Les Baladins Gersois	AUCH	Groupe/ensemble
Les Beths Cops	AUCH	Groupe/ensemble
Les Joyeux Gascons	AUCH	Groupe/ensemble
Mama Tierra	AUCH	Groupe/ensemble
Mind Storm	AUCH	Groupe/ensemble
Sebkha	AUCH	Groupe/ensemble
Veil	AUCH	Groupe/ensemble
Forget Me Notes	BONAS	Groupe/ensemble
Atelier danses trad de Lahitte	LAHITTE	Groupe/ensemble
Drumlin	LEBOULIN	Groupe/ensemble
Nous, Christine F	ORDAN-LARROQUE	Groupe/ensemble
Davanter	PAVIE	Groupe/ensemble
Rosebud	PAVIE	Groupe/ensemble
Kobaye Corp.	PREIGNAN	Groupe/ensemble
Murphy et les Magic Tones	PUYCASQUIER	Groupe/ensemble
Ensemble Orchestral d'Auch	AUCH	Harmonie
Harmonie Junior Départementale	AUCH	Harmonie
Orchestre des Aînés du Gers	AUCH	Harmonie
Ensemble Orchestral de Pavie	PAVIE	Harmonie
Ville d'Auch	AUCH	Manifestation ponctuelle
MAISON ARTESAGE	AUCH	Manifestation ponctuelle
Festival les Agrobatiques	AUCH	Manifestation ponctuelle
La Toute Petite Librairie	AUCH	Manifestation ponctuelle
Librairie les Petits Papiers	AUCH	Manifestation ponctuelle
Acppg	AUCH	Manifestation ponctuelle
Amis des Orgues du Pays d'Auch	AUCH	Manifestation ponctuelle
Andiamo Home	AUCH	Manifestation ponctuelle
Armagnac Dance Club	AUCH	Manifestation ponctuelle
ASSOCIATION ACCUEIL SOLIDARITÉ HUMANISME	AUCH	Manifestation ponctuelle
Association de jumelage Auch-Catalayud-Ajave	AUCH	Manifestation ponctuelle
Association La Cimade	AUCH	Manifestation ponctuelle
BRASSERIE D'AUGUSTA	AUCH	Manifestation ponctuelle
Café Gascon	AUCH	Manifestation ponctuelle

COMPAGNIE FOL'PLANCHE	AUCH	Manifestation ponctuelle
Confédération Française de l'Encadrement C.G.C	AUCH	Manifestation ponctuelle
DUO CYNA	AUCH	Manifestation ponctuelle
Envie d'Art	AUCH	Manifestation ponctuelle
Fête de la Musique sur l'Escalier Monumental	AUCH	Manifestation ponctuelle
Galerie de l'Hôtel de France	AUCH	Manifestation ponctuelle
L'Abri des Possibles	AUCH	Manifestation ponctuelle
L'Artothèque-Rages	AUCH	Manifestation ponctuelle
La 25eme Image	AUCH	Manifestation ponctuelle
La Maison de la Bière	AUCH	Manifestation ponctuelle
La Maneta	AUCH	Manifestation ponctuelle
Laïda	AUCH	Manifestation ponctuelle
Le Daroles	AUCH	Manifestation ponctuelle
Le Merle Moqueur	AUCH	Manifestation ponctuelle
Le Migou	AUCH	Manifestation ponctuelle
Le Salon	AUCH	Manifestation ponctuelle
Les Amis Italo-Gascons	AUCH	Manifestation ponctuelle
Les Mille et une Pages	AUCH	Manifestation ponctuelle
Les P'tits Balauchs	AUCH	Manifestation ponctuelle
LéVA - L'Espace Vent d'Autan	AUCH	Manifestation ponctuelle
Pass'en Gers	AUCH	Manifestation ponctuelle
Phil'initiative en Gascogne	AUCH	Manifestation ponctuelle
Philajeune	AUCH	Manifestation ponctuelle
Section Départementale de l'leo	AUCH	Manifestation ponctuelle
LES RESTOS DU CŒUR DU GERS	AUCH	Manifestation ponctuelle
La Gargagnole sur Scène	AUCH	Manifestation ponctuelle
CAS'BA	CASTELNAU-BARBARENS	Manifestation ponctuelle
Casino Castéra-Verduzan	CASTERA-VERDUZAN	Manifestation ponctuelle
Fêtes Gasconnes et Traditions	CASTERA-VERDUZAN	Manifestation ponctuelle
Gascogne & traditions	CASTERA-VERDUZAN	Manifestation ponctuelle
Ideal 32	CASTERA-VERDUZAN	Manifestation ponctuelle
La Mandragore	LAVARDENS	Manifestation ponctuelle
Lous Petits Marcats Lavardenais	LAVARDENS	Manifestation ponctuelle
Association des Sept Clochers	MIREPOIX	Manifestation ponctuelle
Association CAP Montaut	MONTAUT-LES-CRENEAUX	Manifestation ponctuelle
Association Culture et Loisirs Montégutois	MONTEGUT	Manifestation ponctuelle
Sous les marronniers	ORDAN-LARROQUE	Manifestation ponctuelle
Culture et Loisirs au Village	ORDAN-LARROQUE	Manifestation ponctuelle
Médiathèque de Pavie	PAVIE	Manifestation ponctuelle
Comité de Jumelage Pavie-Villanueva de Gallego	PAVIE	Manifestation ponctuelle
Maison de la Culture de Pavie	PAVIE	Manifestation ponctuelle
Association Rayonnement du Site de Pessan	PESSAN	Manifestation ponctuelle

Association Osez le rire	SAINTE-CHRISTIE	Manifestation ponctuelle
Domaine de Herrebouc	SAINT-JEAN-POUTGE	Manifestation ponctuelle
Foyer rural de Jegun	JEGUN	Manifestation ponctuelle
Jmf du Gers	AUCH	Saison
Saison Circa	AUCH	Saison
Saison Théâtre Jeune Public	AUCH	Saison
Saison du Cri'art	AUCH	Saison
La Petite Pierre	JEGUN	Saison
Ciné 32	AUCH	Saison estivale
Claviers d'Eté	AUCH	Saison estivale

Lexique

AAH	Allocation aux adultes handicapés
ACTP	Allocation Compensatrice de Tierce Personne
ADDA	Agence départementale de développement des arts
ADRC	Agence Nationale pour le Développement du Cinéma en Régions
ASE	Aide sociale à l'enfance
ASPA	Allocation Solidarité aux Personnes Agées
ASS	allocation spécifique de solidarité
CD32	Conseil départemental du Gers
CDT	Comité départemental du tourisme
CGEAC	Convention de généralisation de l'Education artistique et culturelle
CHR	Cafés, Hôtels, Restaurants
CNC	Centre national du cinéma et de l'image animée
DCTP	Direction culture, tourisme et patrimoine
DRAC	Direction régionale aux affaires culturelles
DSDEN	Direction des services départementaux de l'Éducation nationale
EAC	Education artistique et culturelle
EPCC	Etablissement public de coopération culturelle
FCMA	Festival du court métrage d'Auch
GIP	Groupement d'intérêt public
MDG	Médiathèque Départementale du Gers
PCH	Prestation de compensation du handicap
PEAC	Parcours d'éducation artistique et culturelle
QPV	Quartiers prioritaires politique de la ville
RSA	revenu de solidarité active
SACT	Service de l'action culturelle départementale
LMAC	Laboratoire des Médiations en Art Contemporain Occitanie

Bibliographie

Toutes les données présentées dans ce diagnostic sont issues de sources diverses (Bases de données des différents services du Département du Gers, de l'ADDA 32, des rapports d'activités des acteurs culturels du territoire).

- * L'Atlas Culture des territoires du ministère de la Culture - Portrait culturel – Occitanie - Date de publication : 28/01/22 (données 2018 – 2019).
- * Site Internet du CNC : Géographie du cinéma en 2022 | CNC
- * Site internet des équipement culturels du CD : Flaran, Archives etc
- * Site Internet de l'ADDA du Gers
- * Site Internet de l'INSEE
- * Site Internet Ciné32
- * Site internet FDSM32
- * Insee, comparateur de territoires : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/zones/1405599?debut=0&q=comparateur+de+territoire>
- * Insee, statistiques locales: <https://statistiques-locales.insee.fr/#c=indicator&view=map3>
- * Insee, l'essentiel sur... -> par région : <https://blog.insee.fr/ma-region-cest-lessentiel/>
- * Insee, statistiques locales dossier complet : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/zones/2011101>
- * Commissariat général à l'égalité des territoires, Observatoire des territoires : <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/portraits-et-comparaisons-de-territoires>
- * Nora Nafaa, « Occitanie : un grand Sud attractif des Pyrénées à la Méditerranée », in Éric Janin (sous la dir. de), Les 18 régions françaises, Ellypses, 2017
- * Source Sofest/ France festival

LA VIE CULTURELLE GERSOISE

CC Bas Armagnac

Equipes artistiques professionnelles :

- Artistes (arts visuels) : 6
- Equipes artistiques pro - Théâtre : 2

Enseignements artistiques :

- Ecole de danse : 1
- Ecoles de musique : 2

Pratique amateurs :

- Ateliers de théâtre : 3
- Bandas : 3
- Chorales et ensembles vocaux : 3
- Harmonies : 2

Diffusion :

- Festival : 1
- Manifestations ponctuelles : 4
- Saison : 1
- Saisons estivales : 2

CC D'Artagnan en Fezensac

Equipes artistiques professionnelles :

- Artistes (arts visuels) : 8
- Artiste individuel pro (théâtre) : 1
- Equipe artistique pro - Musique : 1

Enseignements artistiques :

- Ecole de danse : 1
- Ecole de musique : 1

Pratique amateurs :

- Ateliers de danse : 2
- Ateliers de théâtre : 5
- Banda : 1
- Chorales et ensembles vocaux : 3
- Fanfares : 2
- Groupes de musiques actuelles : 2
- Harmonies : 2

Diffusion :

- Café culture : 1
- Evènements : 3
- Festivals : 4
- Manifestations ponctuelles : 16

CC La Ténarèze

Equipes artistiques professionnelles :

- Artistes (arts visuels) : 14
- Artistes individuels pro - Musique : 3
- Equipes artistiques pro - Théâtre : 2
- Equipes artistiques pro - Musique : 2
- Groupe de musiques actuelles pro : 1

Enseignements artistiques :

- Ecole de danse : 1
- Ecoles de musique : 3

Pratique amateurs :

- Ateliers de danse : 4
- Ateliers de théâtre : 5
- Bandas : 3
- Chorales et ensembles vocaux : 3
- Ensemble instrumental et assimilé : 1
- Groupes de musiques actuelles : 3
- Harmonies : 3

Diffusion :

- Cafés Culture : 6
- Evènements : 2
- Festivals : 4
- Manifestations ponctuelles : 33
- Saisons : 4
- Saisons estivales : 2

CC Armagnac Adour

Equipes artistiques professionnelles :

- Artiste (arts visuels) : 1
- Equipe artistique pro - Théâtre : 1

Enseignements artistiques :

- Ecoles de musique : 2

Pratique amateurs :

- Ateliers de danse : 2
- Ateliers de théâtre : 2
- Banda : 1
- Chorales et ensembles vocaux : 5
- Ensemble musical et assimilé : 1
- Harmonie : 1

Diffusion :

- Evènement : 1
- Festivals : 3
- Manifestations ponctuelles : 13
- Saisons : 2
- Saison estivale : 1

CC Grand

Equipes art

- Artistes (a
- Equipe art
- Groupe de
- Enseignem
- Ecoles de
- Pratique an
- Atelier de
- Ateliers de
- Bandas : 5
- Chorales e
- Groupe de
- Harmonies

CC Aire-sur-Adour

Equipes artistiques profes

- Artistes (arts visuels) : 2
- Equipe artistique pro - Th

Pratique amateurs :

- Atelier de danse : 1
- Chorales et ensembles vo

Diffusion :

- Manifestation ponctuelle

CC Bastides et Vallons du C

Equipes artistiques professi

- Artistes (arts visuels) : 11
- Artiste individuel (musique)
- Equipes artistiques pro - Th
- Equipe artistique pro - Musi

Enseignements artistiques :

- Ecole de danse : 1
- Ecole de musique : 1

Pratique amateurs :

- Ateliers de danse : 2
- Ateliers de théâtre : 7
- Banda : 1
- Chorales et ensembles voca
- Harmonie : 1

Diffusion :

- Cafés Culture : 2
- Evènement : 1
- Festivals : 3
- Manifestations ponctuelles
- Saisons estivales : 3

Armagnac

Artistiques professionnelles :

- Arts visuels) : 9
- Artistique pro - Théâtre : 1
- Musiques actuelles pro : 1

Enseignements artistiques :

- Musique : 4

Pratique amateurs :

- Danse : 1
- Théâtre : 6
- Chorales et ensembles vocaux : 5
- Groupe musiques actuelles : 1
- Ateliers : 4

Diffusion :

- Café culture : 1
- Evènements : 3
- Festivals : 3
- Manifestations ponctuelles : 12
- Saisons : 2
- Saison estivale : 1

Artistiques professionnelles :

- Théâtre : 1

Ensembles vocaux :

- : 1

Gers

Artistiques professionnelles :

- : 1
- Théâtre : 2
- Musique : 1

Ensembles vocaux :

- : 22

CC Astarac-Arros en Gascogne

Equipes artistiques professionnelles :

- Artistes (arts visuels) : 3
- Equipe artistique pro - Théâtre : 1
- Enseignements artistiques :
- Ecole de cirque : 1

Pratique amateurs :

- Ateliers de danse : 2
- Ateliers de théâtre : 3
- Chorales et ensembles vocaux : 2
- Groupe musiques actuelles (trad) : 1

Diffusion :

- Café Culture : 1
- Manifestations ponctuelles : 5

CC de la Lomagne Gersoise

Equipes artistiques professionnelles :

- Artistes (arts visuels) : 18
- Artiste individuel (musique) : 1
- Equipes artistiques pro - Théâtre : 8
- Equipes artistiques pro - Musique : 2
- Equipes artistiques pro - Arts Visuels : 1

Enseignements artistiques :

- Ecole de danse : 1
- Ecoles de musique : 2

Pratique amateurs :

- Ateliers de danse : 6
- Ateliers de théâtre : 10
- Bandas : 3
- Chorales et ensembles vocaux : 10
- Ensemble instrumental et assimilé : 1
- Fanfare : 1
- Groupes de musiques actuelles : 5
- Harmonies : 3

Diffusion :

- Cafés
- Evén
- Festi
- Mani
- Saiso
- Saiso

CC Val de Gers

Equipes artistiques

- Artistes (arts visuels)
- Equipes artistiques
- Groupes de mu

Enseignements

- Ecoles de musi

Pratique amateur

- Atelier de dans
- Ateliers de théa
- Harmonies : 2

Diffusion :

- Cafés culture :
- Festivals : 5
- Manifestations
- Saison : 1
- Saison estivale

CC Gascogne Toulousain

Equipes artistiques profes

- Artistes (arts visuels) : 4
- Artiste individuel (musiqu
- Equipes artistiques pro -
- Equipes artistiques pro -

Enseignements artistiques

- Ecoles de danse : 5
- Ecole de musique : 1

Pratique amateurs :

- Ateliers de danse : 3
- Ateliers de théâtre : 5
- Banda : 1
- Chorales et ensembles vo

ion :
s Culture : 2
ements : 3
vals : 6
festations ponctuelles : 34
on : 1
ons estivales : 2

CC Bastides de Lomagne

Equipes artistiques professionnelles :

- Artistes (arts visuels) : 11
- Artiste individuel (musique) : 1
- Equipes artistiques pro - Théâtre : 2
- Equipe artistique pro - Musique : 1

Enseignements artistiques :

- Ecole de danse : 1
- Ecole de musique : 1

Pratique amateurs :

- Ateliers de danse : 2
- Ateliers de théâtre : 7
- Banda : 1
- Chorales et ensembles vocaux : 4
- Harmonie : 1

Diffusion :

- Cafés Culture : 2
- Evènements : 1
- Festivals : 3
- Manifestations ponctuelles : 22
- Saisons estivales : 3

ues professionnelles :
isuels) : 2
que pro - Musique : 2
siques actuelles pro : 2
artistiques :
ique : 2
urs :
e : 1
âtre : 5

CC Du Savès

Equipes artistiques professionnelles :

- Artistes (arts visuels) : 5
- Ateliers de théâtre : 5
- Equipe artistique pro - Théâtre : 1

Enseignements artistiques :

- Ecoles de danse : 2
- Ecole de musique : 1

Pratique amateurs :

- Chorales et ensembles vocaux : 3
- Ensemble instrumental et assimilé : 1
- Groupes de musiques actuelles : 6
- Harmonie : 1

Diffusion :

- Cafés culture : 2
- Evènement : 1
- Festivals : 4
- Manifestations ponctuelles : 12
- Saisons : 3
- Saison estivale : 1

1
ponctuelles : 9
: 1

ie
sionnelles :

ne) : 1
Théâtre : 2
Musique : 2

- Ensembles instrumentaux et assimilés : 2
- Ensemble musical et assimilé : 1
- Groupes de musiques actuelles : 4
- Harmonie : 1

Diffusion :

- Cafés Culture : 2
- Evènements : 2
- Festivals : 4
- Manifestations ponctuelles : 9
- Saison : 1

ocaux : 5

CC Coteaux-Arrats-Gimone

Equipes artistiques professionnelles :

- Artistes (arts visuels) : 9
- Artiste (musique) : 1
- Equipe artistique pro - Cirque : 1
- Equipe artistique pro - Théâtre : 1
- Groupe de musiques actuelles (pro) : 1

Enseignements artistiques :

- Ecoles de danse : 3
- Ecoles de musique : 4

Pratique amateurs :

- Ateliers de théâtre : 3
- Chorales et ensembles vocaux : 5
- Ensembles instrumentaux et assimilés : 2
- Groupes de musiques actuelles : 4
- Harmonies : 2

Diffusion :

- Café Culture : 1
- Festivals : 5
- Manifestations ponctuelles : 9
- Saisons estivales : 2

CA Grand Auch Coeur de Gascogne

Equipes artistiques professionnelles :

- Artistes (arts visuels) : 24
- Artiste (théâtre) : 1
- Equipes artistiques pro - Danse : 3
- Equipes artistiques pro - Cirque : 8
- Equipes artistiques pro - Théâtre : 6
- Equipes artistiques pro - Musique : 15
- Groupes de musiques actuelles pro : 7

Enseignements artistiques :

- Ecoles de danse : 5
- Ecole de cirque : 1
- Ecoles de musique : 7

Pratique amateurs :

- Ateliers de danse : 20
- Ateliers de théâtre : 15
- Chorales et ensembles vocaux : 15
- Ensembles instrumentaux et assimilés : 5
- Ensemble musical et assimilé : 1
- Groupes de musiques actuelles : 14
- Harmonies : 4

Diffusion :

- Cafés culture : 6
- Evènements : 8
- Festivals : 14
- Manifestations ponctuelles : 62
- Saisons : 5
- Saison estivale : 1



.....
DÉPARTEMENT DU GERS
Direction Culture Tourisme et Patrimoine
Service de l'Action Culturelle Territoriale
.....

